

**RAPPORT
FINANCIER
ANNUEL**

2025

SOMMAIRE

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL 04

SOFAC, UN ACTEUR MAJEUR DU FINANCEMENT AU MAROC 06

Qui sommes-nous

Une présence territoriale renforcée, au plus près des clients

Plus de 75 ans d'évolution & d'innovation

Une diversification créatrice de synergies & de performance

Un modèle économique combinant durabilité et performance

Un actionnariat moteur de synergies créatrices de valeur

RAPPORT D'ACTIVITÉ 18

Un réseau élargi et des partenariats stratégiques au service de la croissance

Le leasing, un moteur de croissance pour le groupe

Sofac structured finance, une expertise confirmée dans le financement structuré

Badeel, une dynamique de croissance confirmée

Le digital, un impératif de compétitivité pour sofac

Une approche équilibrée entre maîtrise des risques & accompagnement client

Une performance en forte croissance et une solidité financière confirmée

RAPPORT ESG 28

Une démarche affirmée en faveur du développement durable

Une dynamique orientée bien-être et développement, au cœur de la politique sociale

Le sport comme vecteur d'engagement territorial

Une culture des compétences basée sur la formation et la diversité

Une gestion environnementale axée sur l'usage responsable des ressources

L'éthique et la déontologie, piliers de l'organisation de SOFAC

Une gouvernance solide au service du développement

Une gestion proactive des risques

Un dispositif de communication transparente avec les actionnaires et les investisseurs

COMPTES ANNUELS ET RAPPORTS FINANCIERS 54

Rapport de gestion

Extraits des notes annexes aux comptes consolidés

Dispositif de gestion des risques

Comptes annuels consolidés & Rapport des commissaires aux comptes

Comptes annuels sociaux & Rapport des commissaires aux comptes

Rapport spécial des commissaires aux comptes

État des honoraires versés aux contrôleurs de comptes



MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Hicham KARZAZI
Directeur Général



En 2025, nous avons fait le choix de capitaliser pleinement sur ce positionnement historique pour engager une nouvelle phase de croissance.

2025 s'impose comme une année de transformation majeure dans la trajectoire de SOFAC, marquée par une accélération de notre développement dans un environnement en profonde mutation. Face à ces évolutions, notre Groupe a démontré sa capacité à conjuguer performance, discipline et vision, en consolidant ses positions historiques tout en ouvrant un nouveau cycle de croissance plus ambitieux.

Cette évolution s'appuie sur un héritage construit depuis plus de sept décennies, qui constitue aujourd'hui un socle solide pour accompagner notre transformation. Fondé sur la proximité, la rigueur et une compréhension fine des besoins de financement, cet héritage représente un levier stratégique que nous avons pleinement mobilisé en 2025 pour franchir une nouvelle étape.

Dans cette logique, le lancement de notre plan stratégique 2025-2030 marque un tournant décisif. Il traduit une ambition claire : faire évoluer SOFAC vers un modèle plus intégré, plus innovant et plus résilient. Accélération de la croissance, excellence opérationnelle, renforcement du dispositif de gestion des risques, développement des synergies Groupe et mobilisation des talents en constituent les fondements, au service d'une création de valeur durable.

La performance opérationnelle enregistrée en 2025 confirme la pertinence de ces orientations. Nous avons capitalisé sur la reprise du marché automobile pour renforcer notre leadership, tout en adaptant en continu notre offre aux évolutions des usages. Le leasing, en forte progression, s'impose désormais comme un levier structurant de diversification et de croissance. Par ailleurs, nous avons intensifié notre proximité avec nos clients à travers l'extension de notre réseau, le développement de notre écosystème de partenaires et l'amélioration continue de nos parcours. Cette approche omnicanale, combinant présence terrain et excellence digitale, constitue aujourd'hui un avantage compétitif déterminant.

Nos filiales ont pleinement contribué à cette performance collective, en jouant un rôle clé dans la diversification de nos activités. Badeel confirme son positionnement sur les solutions de mobilité et la location longue durée. SOFASSUR renforce la qualité de service et les synergies avec le Groupe. SOFAC Structured Finance poursuit son développement à travers des opérations majeures, notamment dans les domaines de la titrisation et de la finance

participative, contribuant à l'innovation du marché financier marocain.

En parallèle, nous avons poursuivi la transformation interne du Groupe en accélérant la digitalisation de nos processus. Ces initiatives ont permis d'améliorer notre efficacité opérationnelle, de renforcer la sécurité des opérations et d'offrir une expérience client plus fluide, en ligne avec les meilleurs standards du secteur.

Au-delà de la performance économique, notre engagement en faveur d'un développement responsable reste pleinement ancré dans notre stratégie. Inclusion financière, développement des compétences, promotion de la diversité et réduction de l'empreinte environnementale structurent notre action, en cohérence avec les priorités nationales et les attentes de nos parties prenantes.

Ces choix stratégiques se traduisent par des résultats financiers en forte progression en 2025. La production globale atteint 12,5 milliards de dirhams, en hausse de 49%. Le Produit Net Bancaire enregistre une croissance soutenue, tandis que le résultat net consolidé s'établit à 293 millions de dirhams, confirmant la robustesse de notre modèle.

Parallèlement, le renforcement de notre structure financière consolide durablement les bases de notre développement. L'augmentation de capital de 254 millions de dirhams et l'émission obligataire subordonnée perpétuelle de 250 millions de dirhams témoignent de la confiance renouvelée de nos partenaires et investisseurs, et confirment la crédibilité de notre trajectoire.

En ce début d'année 2026, nous abordons une nouvelle phase de notre développement avec lucidité et ambition. Lucidité face aux transformations à venir, ambition dans notre capacité à les anticiper et à les transformer en opportunités. Nous poursuivrons notre trajectoire avec rigueur et détermination, en consolidant nos fondamentaux et en renforçant notre capacité d'innovation pour mieux accompagner nos clients.

Dans cette continuité, notre vocation demeure plus que jamais claire : être un acteur de référence du financement, utile à ses clients, créateur de valeur durable pour ses partenaires et pleinement engagé au service du développement économique et social du Maroc.



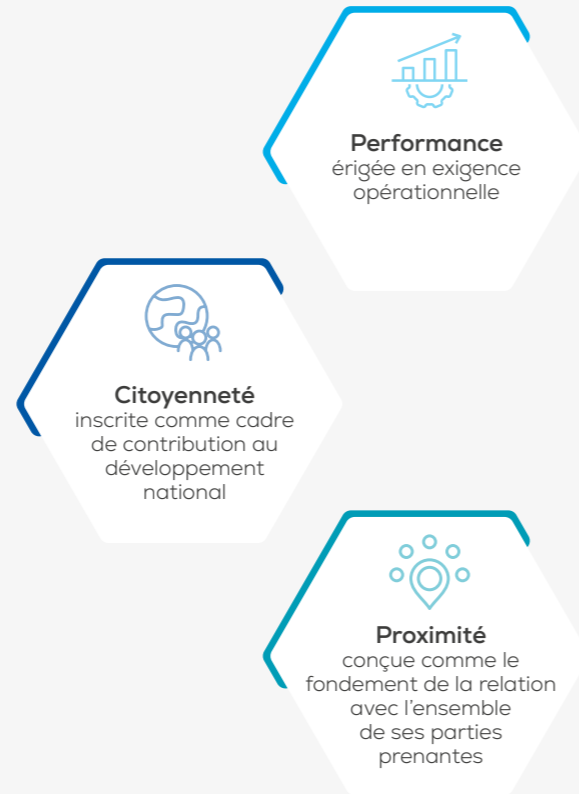
**SOFAC,
UN ACTEUR
MAJEUR
DU FINANCEMENT
AU MAROC**

QUI SOMMES-NOUS

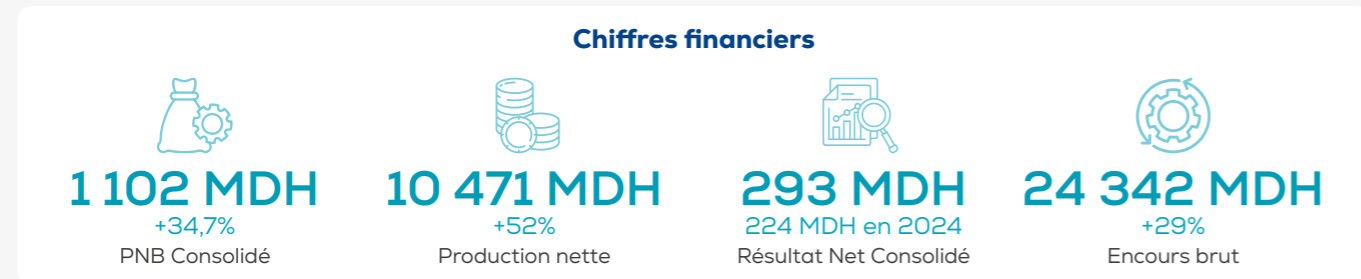
SOFAC EN BREF

SOFAC se positionne comme un acteur financier de référence, en mesure d'accompagner l'ensemble des segments de clientèle à travers une offre élargie qui couvre les besoins des particuliers, des professionnels et des entreprises de toute taille. Ce positionnement s'inscrit dans la continuité d'un parcours engagé dès 1947, à une période où l'activité du Groupe se concentrait sur le financement automobile, avant une diversification progressive vers un modèle financier à métiers multiples. Cette évolution repose sur l'appui institutionnel de ses actionnaires, CIH Bank et Barid Al Maghrib, dont la contribution renforce la solidité du Groupe et son rôle dans le développement économique et social du Maroc.

La dynamique commerciale du Groupe s'appuie sur un large dispositif de distribution, qui combine des canaux physiques, relationnels et digitaux. À fin 2025, ce réseau comprend 18 agences en propre complétées par 60 intermédiaires et agents agréés présents dans les principales régions stratégiques du royaume. Ce maillage est soutenu par un centre de relation dédié à l'accompagnement des clients et par une plateforme digitale qui offre des parcours optimisés. L'ensemble de ces canaux garantit l'accessibilité des produits, la fluidité des services et une relation de proximité durable, au service des projets d'équipement, de mobilité et d'investissement.



NOS CHIFFRES CLÉS 2025



UNE PRÉSENCE TERRITORIALE RENFORCÉE, AU PLUS PRÈS DES CLIENTS

Le réseau de distribution de SOFAC couvre l'ensemble du territoire national à travers 18 agences en propre et 60 intermédiaires et agents agréés présents dans les principales villes économiques du pays. Cette configuration permet de répondre efficacement la demande, d'élargir la capacité de financement et d'accompagner les clients dans leurs projets, grâce à une présence de proximité renforcée. L'ensemble est renforcé par un centre de relation client dédié, dont l'action quotidienne contribue à la qualité opérationnelle, à la fluidité des échanges et au maintien d'un niveau de service élevé.

- | Tanger
- | Tétouan
- | Oujda
- | Fès
- | Meknès
- | Kénitra
- | Rabat
- | Temara
- | Casablanca
- | El Jadida
- | Marrakech
- | Agadir
- | Safi
- | Salé



PLUS DE 75 ANS D'ÉVOLUTION & D'INNOVATION

Depuis sa création en 1947, SOFAC a connu une évolution progressive, rythmée par des étapes structurantes qui ont façonné son positionnement actuel. Initialement acteur pionnier du crédit à la consommation, l'entreprise a élargi son périmètre d'intervention en intégrant le leasing, les financements structurés et les solutions de mobilité.

Son développement s'appuie sur des partenariats stratégiques solides, notamment avec CIH Bank et Barid Al Maghrib, qui ont contribué à renforcer son ancrage et à accélérer sa transformation. Portée par une dynamique continue de diversification et d'innovation, SOFAC s'impose aujourd'hui comme un acteur de référence du financement au Maroc,

1947 - 2005

LES FONDATIONS D'UN ACTEUR HISTORIQUE DU FINANCEMENT

1947 : Création de l'établissement sous le nom de Sovac Maroc

1963 : Changement de dénomination vers SOFAC Crédit et passage de son capital sous le contrôle de l'État

1973 : Privatisation de SOFAC et introduction en bourse

1994 : Répartition de l'actionnariat entre la CDG, la BMCE, la CNIA et la SOMACA

2003 : Prise de contrôle de SOFAC Crédit par la CDG 
Réalisation d'une augmentation de capital de 100 MDH

2005 : Augmentation de la participation de la CDG dans le capital de SOFAC Crédit


2007 - 2013

ACCÉLÉRATION COMMERCIALE ET OUVERTURE AUX PARTENARIATS

2007 : Adoption d'une nouvelle identité visuelle et d'une nouvelle raison sociale « SOFAC »
Cession de 35% du capital de SOFAC à Barid Al Maghrib par la CDG.

2008 : Développement des gammes de SOFAC à l'occasion du salon de l'automobile
Partenariat avec le réseau Barid Al Maghrib pour l'augmentation du nombre d'agences déployées

2009 : Partenariat commercial avec Barid Al Maghrib 


2010 : Partenariat commercial avec CIH Bank pour le financement des prêts personnels 

2011 : Acquisition de 45,99% de SOFAC par CIH Bank

2013 : Retrait des titres de SOFAC de la Bourse suite à l'Offre Publique d'Achat suivie d'une Offre Publique de Retrait initiée par CIH Bank

2014 - 2019

DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS ET TRANSFORMATION DU MODÈLE

2014 : Déploiement de la gestion pour compte du CIH Bank
Montée en charge de la gestion pour compte de Al Barid Bank 

2015 : Signature et mise en œuvre de la convention avec le RCAR 

2016 : Réalisation d'une augmentation de capital de 100 MDH

2018 : Refonte du site institutionnel de SOFAC et lancement d'une nouvelle plateforme digitale sous la marque Crediz

2019 : Création d'une filiale de gestion des fonds de titrisation « SOFAC Structured Finance » 
Lancement de la gestion pour compte de BADEEL 

2020 - 2025

CONSOLIDATION, INNOVATION ET NOUVEAUX RELAIS DE CROISSANCE

2020 : Déploiement d'un dispositif de gestion de la pandémie COVID-19
Démarrage de la production Leasing

2021 : Prise de participation de 15% dans la société BADEEL

2022 : Acquisition complète de l'entité BADEEL, start-up spécialisée dans la LLD (Location Longue Durée)

2023 : Augmentation de capital
Extension de l'agrément Leasing au segment «Grandes Entreprises»

2024 : Deuxième émission subséquente du programme de titrisation. «FT AUTO MOBILITY» structuré par la filiale SOFAC STRUCTURED FINANCE
Lancement du projet de financement EDM avec des partenaires digitaux

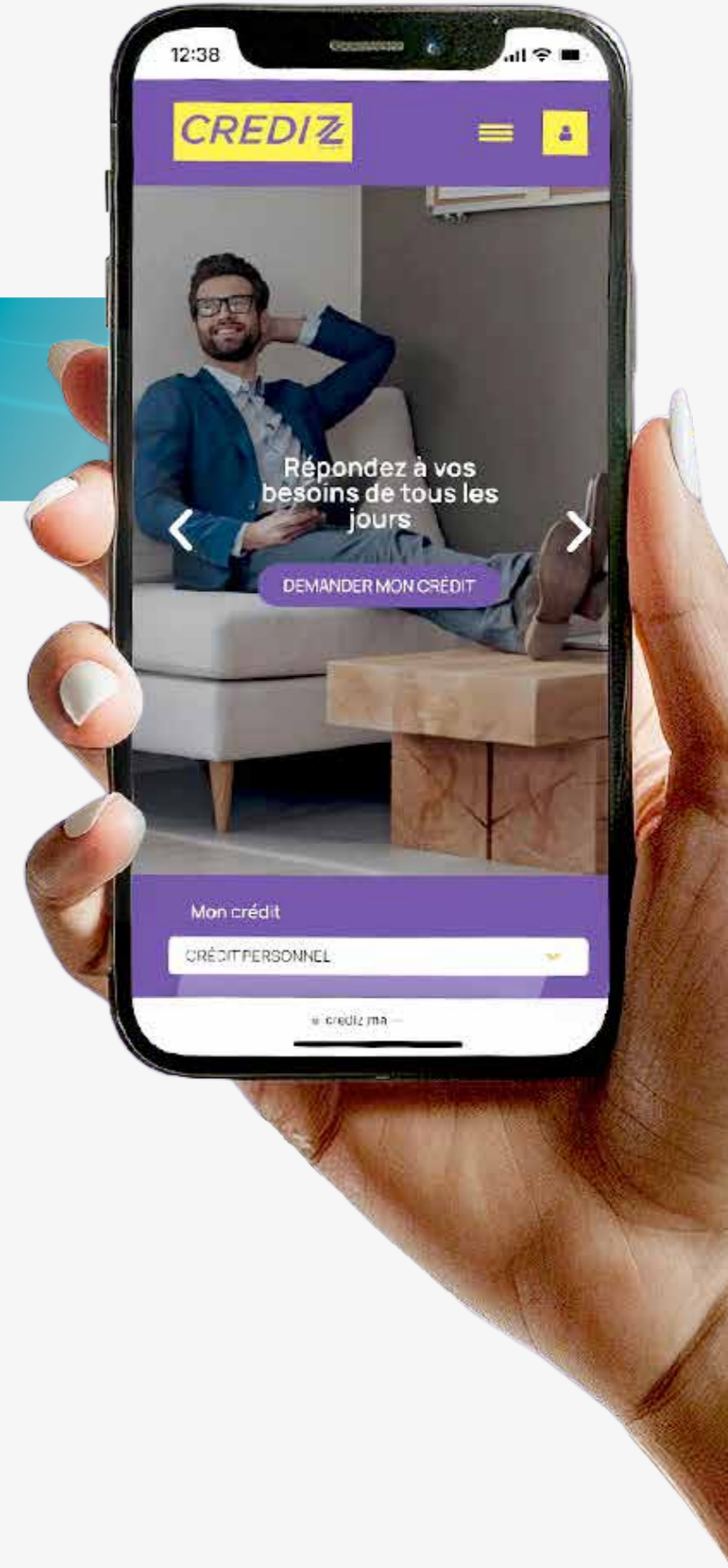
2025 : Réalisation d'une augmentation de capital d'un montant de 253 802 700 MAD
Lancement de la solution de crédit à la consommation «Samsung Finance+» en partenariat avec Samsung
Émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel de 250 MDH
Émission du programme de titrisation « FT SOFAC Auto Lease III » d'un montant de 1,5 Md MAD

UNE DIVERSIFICATION CRÉATRICE DE SYNERGIES & DE PERFORMANCE

SOFAC a progressivement construit un modèle basé sur la diversification de ses activités, en s'appuyant sur des filiales spécialisées et des services complémentaires à son cœur de métier. À travers SOFAC Structured Finance, Sofassur et BADEEL, le Groupe élargit son périmètre à l'ingénierie financière, à l'assurance et aux solutions de mobilité, tout en consolidant ses expertises en crédit et en leasing.

Cette organisation permet de répondre de manière globale aux besoins des clients et partenaires, tout en créant des synergies entre les différentes activités. Elle contribue à diversifier les revenus, à optimiser les ressources et à renforcer la solidité du Groupe. Ce modèle intégré, soutenu par la digitalisation et l'innovation, constitue aujourd'hui un levier clé de croissance durable et de différenciation sur le marché.

<p>Premier levier à travers lequel le Groupe a développé son savoir-faire en matière de financement. Il réunit une gamme de solutions pensées pour répondre aux exigences propres à chaque catégorie de clientèle.</p>	<p>Acteur spécialisé dans les Fonds de Placement Collectifs en Titrisation, l'entité conçoit des solutions d'ingénierie financière conçues pour répondre aux enjeux stratégiques de ses partenaires institutionnels.</p>	<p>Sofassur propose des produits d'assurance adaptés qui complètent les solutions de financement de SOFAC et garantissent aux clients un niveau de protection financière renforcé.</p>	<p>Badeel propose une offre complète de solutions de mobilité destinées à accompagner les nouveaux usages des particuliers comme des entreprises. Elle permet ainsi d'accompagner l'évolution des besoins en modes de déplacement et en gestion de flotte.</p>
<ul style="list-style-type: none"> Crédit Personnel Crédit Auto Leasing Mobilier Leasing Immobilier LOA Crédit Équipement Lease - Back 	<ul style="list-style-type: none"> Gestion pour comptes Conseil Titrisation participative & émission de certificats de Sukuk Titrisation standard des créances Titrisation synthétique 	<ul style="list-style-type: none"> Assurance Conseil Assurance Multirisques Bureaux Assurance Groupe Maladie & Accidents de travail Assurance de retraite Assurance flotte des véhicules Assurance Groupe Décès & invalidité Assurance perte totale de véhicules financés 	<ul style="list-style-type: none"> LLD Pro LLD Particuliers & Professions libérales Optimiz : Gestion déléguée du parc grâce aux outils d'Intelligence Artificielle et l'IT Hany : Gestion des tâches techniques & administratives liées aux véhicules (réparation, assistance, sinistre...etc.)



UN MODÈLE ÉCONOMIQUE COMBINANT DURABILITÉ ET PERFORMANCE

SOFAC inscrit son développement dans un modèle économique conçu pour soutenir la croissance et créer de la valeur pour l'ensemble de ses clients et partenaires. Fort de ressources essentielles, notamment l'expertise des équipes, la large présence commerciale et la solidité financière du Groupe, ce modèle se concrétise en 2025 par le lancement du nouveau plan stratégique 2025-2030 décliné en cinq axes qui définissent le cap de développement et de transformation de SOFAC pour les années à venir, afin d'améliorer l'efficacité globale.

Cette dynamique repose sur une ambition clairement affirmée d'accompagner de manière durable la réalisation des projets des particuliers comme des entreprises. La proximité, la performance et la citoyenneté constituent les repères qui orientent les décisions du Groupe et soutiennent son engagement en faveur d'un développement économique et social responsable.

NOS RESSOURCES

1 842 MDH
Fonds propres

25 920 MDH
Total bilan

18
Agences propres

60
Agents agréés

498
Total effectif

NOS VALEURS

Performance
Gestion efficace et rapide des dossiers

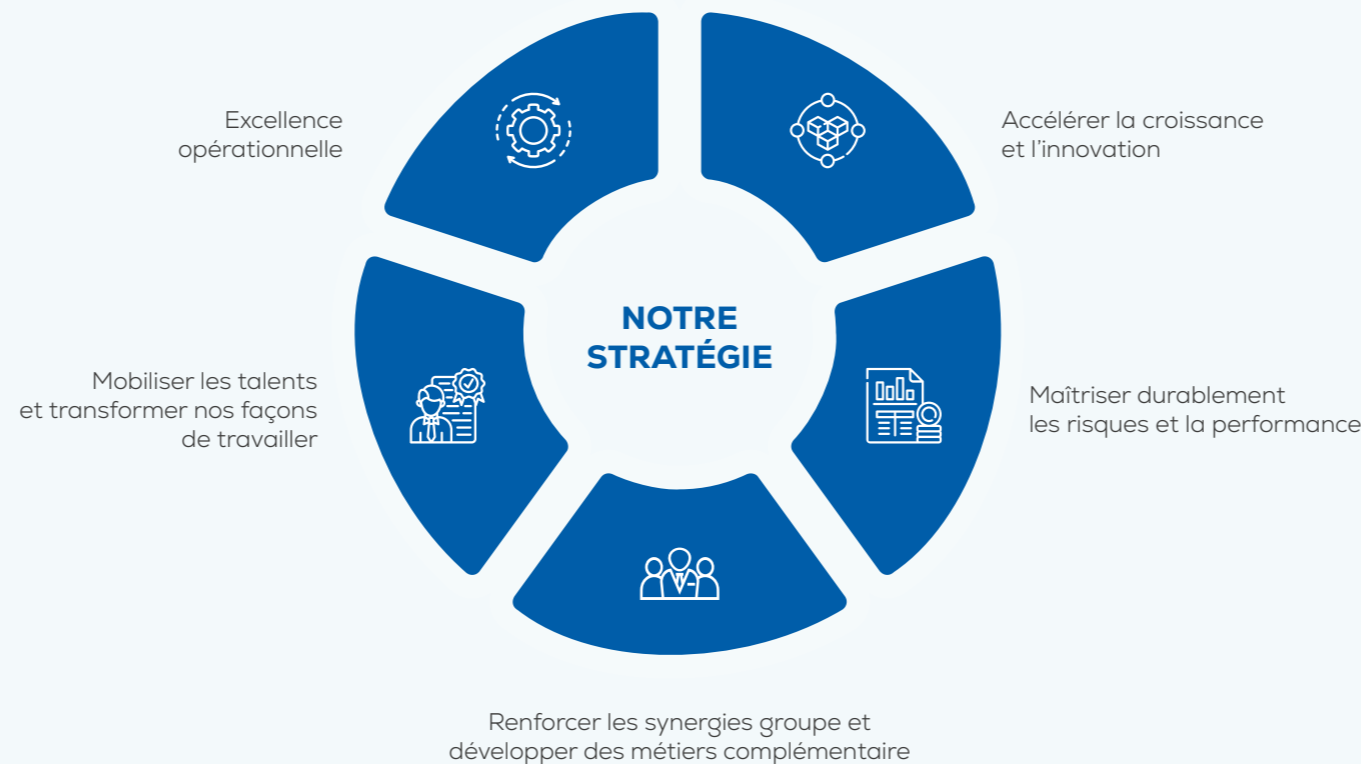
Proximité
Large présence géographique
Relation personnalisée avec nos clients

Citoyenneté
Participation au développement économique et social du pays



NOTRE VISION

Partenaire des projets de vie de tous nos clients



NOTRE CRÉATION DE VALEUR

293 MDH
Résultat Net Consolidé

1 102 MDH
PNB consolidé

10 471 MDH
Production Nette

24 342 MDH
Encours Brut

NOS IMPACTS ET NOTRE CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Contribuer à une éducation de qualité via les programmes d'éducation financière et les crédits dédiés à l'enseignement

Garantir un travail décent et participer au développement de l'économie et de la société

Favoriser la diversité à travers une meilleure représentativité de la femme au sein de SOFAC

Adopter des mesures pour la lutte contre le changement climatique avec des objectifs à fin 2025

NOS LEVIERS

Digitalisation des parcours clients et partenaires
Expérience client digitale de référence et intégration aux réseaux des partenaires distributeurs

Commercial 4.0
Mise à disposition des collaborateurs agence et terrain d'outils digitaux pour l'animation et le pilotage des actions commerciales

Connaissance et relation client
Vision 360° du client centralisée et joignabilité sur l'ensemble des canaux

Opérations 4.0
Dématisation des échanges et automatisation des processus internes en logique paperless

Data
Exploitation de la donnée comme levier de décision et de performance à travers des modèles prédictifs

Fonctions supports
Enrichissement et digitalisation des outils et processus des fonctions supports

UN ACTIONNARIAT MOTEUR DE SYNERGIES CRÉATRICES DE VALEUR

SOFAC s'appuie sur un actionnariat solide composé d'acteurs institutionnels de premier plan. Cette configuration constitue un socle stratégique qui renforce sa crédibilité, soutient son développement et favorise la mise en œuvre de synergies à forte valeur ajoutée. Au-delà d'un rôle financier, les actionnaires accompagnent activement la trajectoire de croissance du Groupe.



Barid Al Maghrib figure parmi les institutions publiques les plus reconnues du pays. Son histoire remonte à 1892, avec la création du service postal national. Depuis sa transformation en société anonyme en 2010, entièrement détenue par l'État, l'entreprise a élargi son périmètre pour opérer dans le transport, la logistique, les services financiers et la poste digitale. Appuyée par une politique d'investissement ciblée sur des leviers de croissance durable, elle renforce son apport au développement économique et social du Maroc.

33,56%



66,32%



CIH Bank occupe aujourd'hui un rôle majeur dans le système financier marocain, une position construite dans la durée à partir d'un parcours engagé dès 1920 sous l'appellation « Caisse de Prêts Immobiliers du Maroc ». Après avoir accompagné les grands projets structurants du pays, l'institution a élargi son champ d'activité pour adopter le modèle d'une banque moderne et dynamique. Forte d'un réseau de 437 agences et d'une expertise solide dans le financement des entreprises, elle s'affirme comme une référence du secteur, notamment en raison de son avance reconnue en matière d'innovation digitale.

Réseau
437
agences



Effectif
2 469
collaborateurs*



Total actif consolidé
164
milliards de dirhams



PNB Consolidé
5,4
milliards de dirhams



(* Chiffres consolidés au 31 décembre 2025)



Expertise bancaire et financière



Accès à des solutions de refinancement Synergies



Commerciales (crédit, distribution)



DES SYNERGIES CONCRÈTES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Distribution élargie des produits



Développement de la gestion pour compte



Partage d'expertise en financement et gestion des risques



Accélération du développement commerciale



Maillage territorial unique



Accès à une clientèle large et diversifiée



Capacité de distribution à grande échelle





RAPPORT D'ACTIVITÉ

UN RÉSEAU ÉLARGI ET DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES AU SERVICE DE LA CROISSANCE

POSITIONNEMENT RENFORCÉ SUR LE MARCHÉ ET EXPANSION DU RÉSEAU

En 2025, SOFAC a poursuivi son développement commercial dans un contexte de marché en amélioration, en s'appuyant sur une offre diversifiée à destination des ménages et des entreprises. Sur le segment du financement automobile, l'établissement maintient sa position de leader pour la cinquième année consécutive, illustrant la solidité de son modèle commercial et la confiance renouvelée de ses clients et partenaires.

Le renforcement du maillage territorial s'est poursuivi avec l'extension du réseau à 18 agences, marquée par l'ouverture d'une nouvelle implantation à Safi. SOFAC est désormais présente dans 12 villes stratégiques, dont Casablanca avec trois agences. Le réseau de distribution s'appuie également sur 60 bureaux agréés, consolidant la couverture nationale et la proximité avec la clientèle.

L'année a enfin été marquée par une réorganisation des équipes commerciales, avec une distinction entre le réseau dédié aux particuliers et celui dédié à l'automobile. Cette structuration vise à améliorer la qualité de service et à renforcer la performance de chaque segment.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES ET DIVERSIFICATION DE L'OFFRE

SOFAC a signé plusieurs conventions stratégiques dans les secteurs de l'automobile et de l'équipement ménager, afin d'élargir son réseau de distribution et de diversifier les solutions proposées à sa clientèle. Ces alliances créent de la valeur pour l'ensemble des parties prenantes et renforcent le positionnement de SOFAC dans un marché concurrentiel.

La digitalisation du parcours client constitue un axe fort de cette dynamique partenariale. Le partenariat noué avec Samsung en est l'exemple le plus concret : le montage de dossier et la signature électronique sont désormais entièrement dématérialisés, offrant au client une expérience fluide et sans déplacement physique. D'autres partenariats, initiés en 2025, viennent compléter ce dispositif et contribuer à l'élargissement du portefeuille de SOFAC.

DES SOLUTIONS ADAPTÉES À CHAQUE GÉNÉRATION

SOFAC propose une gamme de solutions de financement adaptée à l'ensemble de ses segments de clientèle, avec une attention particulière portée aux profils jeunes, dont les situations financières nécessitent des dispositifs spécifiques. Ces offres intègrent notamment la possibilité de bénéficier d'un différé de paiement pouvant aller jusqu'à trois mois, ainsi que d'un remboursement anticipé sans pénalités.

Cette approche s'inscrit dans la politique commerciale de SOFAC, qui vise à garantir l'accessibilité de ses solutions et leur adéquation aux besoins variés de sa clientèle, en tenant compte de la diversité des profils et des parcours de vie.



LE LEASING, UN MOTEUR DE CROISSANCE POUR LE GROUPE

Dans un marché du leasing en forte progression, porté par une croissance à deux chiffres sur les trois dernières années, SOFAC Leasing confirme son positionnement parmi les acteurs de référence du secteur. En l'espace de cinq ans, la société s'est hissée au 6^e rang national, avec une production proche de 2 milliards de dirhams. Elle affiche également la meilleure dynamique de progression en termes de production et de parts de marché sur l'année, et se positionne au 3^e rang en production de crédit immobilier, devant des opérateurs historiques.

Le portefeuille client couvre un large spectre, allant des professionnels aux grandes entreprises, avec une présence significative dans des secteurs clés tels que le tertiaire, l'industrie, le BTP, le transport, le médical et l'enseignement. SOFAC Leasing intervient par ailleurs dans des opérations en consortium aux côtés des principaux acteurs du marché, témoignant de la reconnaissance de son expertise.

UNE DIFFÉRENCIATION PAR LA QUALITÉ DE SERVICE

Dans un marché concurrentiel, SOFAC Leasing a fait le choix de la qualité relationnelle comme principal facteur de différenciation. Chaque client est traité avec une attention particulière, dans une relation fondée sur l'écoute, la transparence et le respect des engagements. Cette exigence dans la relation commerciale est aujourd'hui un atout reconnu sur le marché.



LA DIGITALISATION, UN CHANTIER PRIORITAIRE

SOFAC Leasing a engagé un vaste programme de modernisation de son parcours client. Des projets technologiques sont en cours de préparation et pilotés conjointement par la direction générale et la direction des systèmes d'information. L'objectif est de fluidifier les échanges, d'accélérer le traitement des dossiers et de placer SOFAC Leasing en position de référence en matière d'innovation client.



La qualité de l'accompagnement de SOFAC a pleinement répondu à nos attentes. Le professionnalisme de ses équipes, leur sens du service ainsi que leur compréhension fine de notre activité et de nos enjeux ont constitué des facteurs déterminants dans la réussite de notre projet d'investissement.

Osama JABER
Directeur Général
Fortune Maroc



La qualité de l'accompagnement de SOFAC auprès de la Clinique Internationale Tarik Ibn Ziad a été un facteur clé dans la réussite de notre projet à Témara. Grâce au financement d'équipements médicaux, SOFAC a contribué de manière significative à la concrétisation de notre investissement et à l'amélioration de la qualité des soins proposés.

Pr TARIK EL HOUARI
Clinique Internationale
Tarik Ibn Ziad



SOFAC STRUCTURED FINANCE, UNE EXPERTISE CONFIRMÉE DANS LE FINANCEMENT STRUCTURÉ

Le marché de la titrisation au Maroc est en pleine transformation. Les entreprises et les institutions financières y trouvent un outil puissant pour optimiser leur structure financière et diversifier leurs sources de financement. C'est au cœur de ce marché que SOFAC Structured Finance (SSF), filiale de SOFAC agréée par le Ministère de l'Économie et des Finances depuis 2019, a su s'imposer comme un acteur incontournable. En 2025, SSF a réalisé 2 Md DH d'émissions, une performance qui confirme la place de la filiale parmi les leaders du secteur.



DES RÉALISATIONS MAJEURES EN 2025

L'année 2025 a été marquée par la réalisation de deux opérations structurantes pour le compte de SOFAC. Le programme Automobility, initié en 2023, a poursuivi son déploiement avec une deuxième émission subséquente d'un montant de 461 MDH. Par ailleurs, le programme Auto Lease a donné lieu à une émission d'envergure de 1 538 MDH. Ces opérations illustrent la capacité de SOFAC Structured Finance à structurer et exécuter des transactions de grande taille, en accompagnant efficacement la dynamique de croissance du Groupe.

La robustesse du dispositif de SSF a également été confirmée au cours de l'exercice, à l'issue de deux contrôles majeurs, respectivement fiscal et réglementaire menés par l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux. L'absence de constats significatifs à l'issue de ces missions vient renforcer la crédibilité de la filiale et atteste de la qualité de ses pratiques en matière de gouvernance et de conformité.

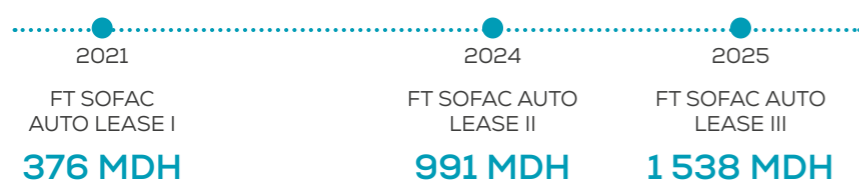
UNE RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE MAJEURE

L'un des faits marquants de l'année réside dans l'obtention par SSF d'un mandat du Ministère des Finances pour la conduite d'un programme d'émissions sur une période de quatre ans. Attribué à l'issue d'un processus de sélection exigeant, ce mandat positionne la filiale comme un acteur de référence dans la structuration et la gestion des émissions d'État au Maroc.

Ce programme, qui prévoit plusieurs opérations d'envergure, ouvre des perspectives de développement significatives. Les volumes attendus à partir de 2026 devraient connaître une progression notable par rapport à l'exercice précédent, traduisant la montée en puissance de cette activité.

« FT SOFAC AUTO LEASE » une nouvelle démonstration du rôle stratégique de SSF

Portant sur les créances automobiles issues de contrats de location avec option d'achat de SOFAC, le programme FT SOFAC AUTO LEASE poursuit sa montée en puissance, avec la réalisation de sa troisième émission pour un montant de 1 538 MDH, contre 376 MDH lors de son émission initiale.



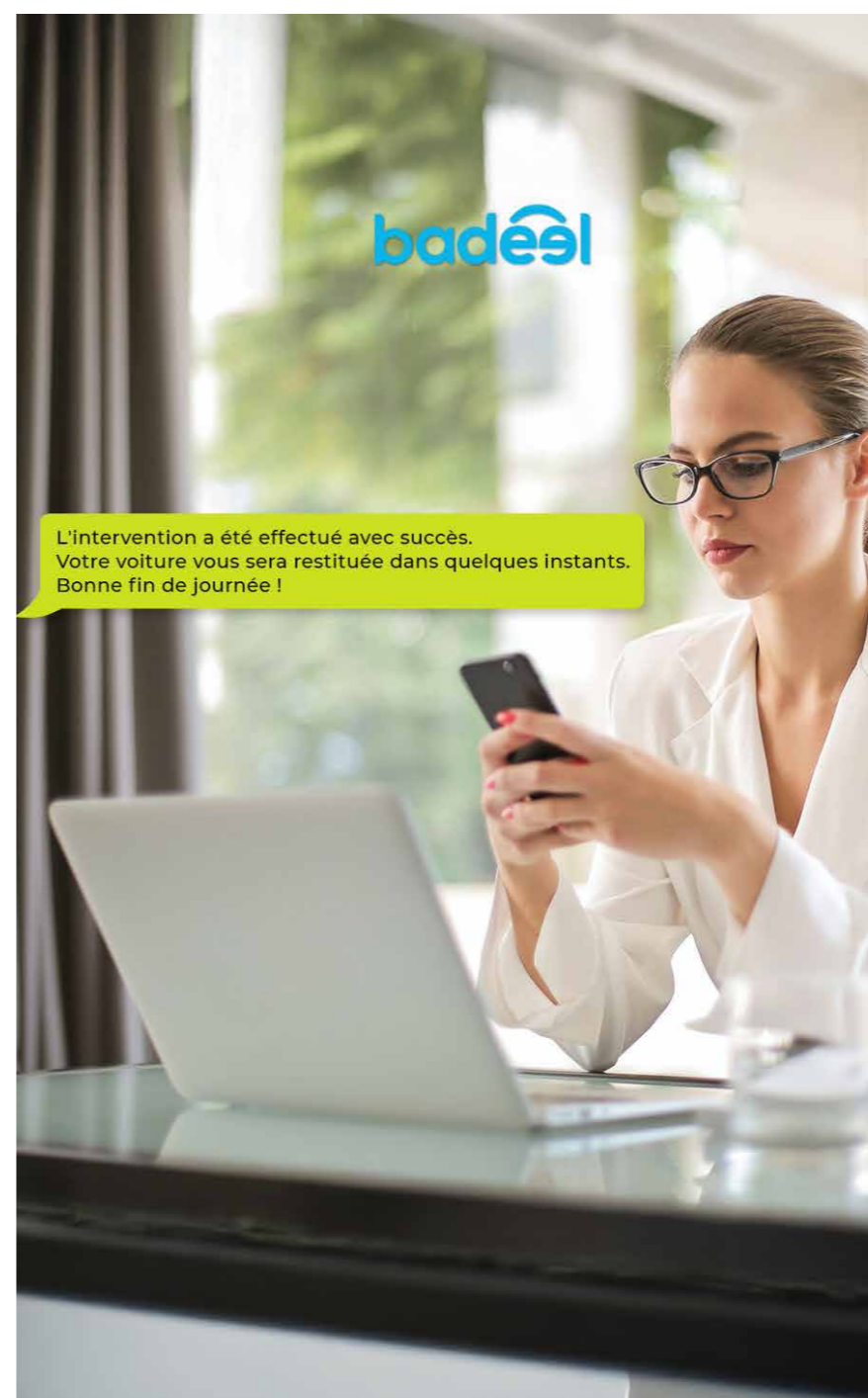
Programme « FT AUTO MOBILITY »

Lancé en 2023, ce programme tire ses actifs de contrats de location avec option d'achat et de prêts pour le financement de véhicules à moteur, conclus entre SOFAC et les clients d'Auto Hall et de ses filiales. En 2025, le fonds a procédé à sa deuxième émission subséquente pour un montant de 461 MDH.



BADEEL, UNE DYNAMIQUE DE CROISSANCE CONFIRMÉE

La montée en puissance de la Location Longue Durée traduit une évolution des modes de financement des flottes automobiles au Maroc. Les entreprises y trouvent une alternative souple et efficace à l'acquisition de véhicules, qui leur permet de maîtriser leurs coûts et de préserver leur capacité d'investissement. C'est dans cet environnement propice que BADEEL, filiale de SOFAC dédiée à la LLD, a enregistré en 2025 une année de forte progression, marquant un réel changement de dimension des activités.



UN POSITIONNEMENT DISTINCTIF DANS UN MARCHÉ CONCURRENTIEL

Badeel a fait le choix d'une croissance maîtrisée, fondée sur la qualité du service et la rentabilité. La filiale s'est imposée comme un acteur de référence auprès d'une clientèle d'entreprises à la recherche d'un service personnalisé et réactif. Ce positionnement lui permet d'afficher des résultats solides et une rentabilité préservée.

Plusieurs grands constructeurs automobiles recommandent aujourd'hui Badeel comme partenaire commercial, un positionnement qui renforce la visibilité de la marque et élargit son réseau commercial. Les synergies avec le réseau CIH, qui se renforcent, constituent un relais de croissance additionnel pour les années à venir.

DES SYNERGIES AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ

En tant que filiale du groupe, Badeel bénéficie pleinement de l'expertise de SOFAC, aussi bien sur le plan des ressources humaines que sur celui de la gestion des risques. Cette complémentarité lui permet de concentrer ses efforts sur son développement commercial et de gagner en efficacité opérationnelle.

LE DIGITAL, UN IMPÉRATIF DE COMPÉTITIVITÉ POUR SOFAC

Les attentes des clients et des partenaires en matière de fluidité, de rapidité et de qualité de service font du digital un impératif de compétitivité. SOFAC a engagé en 2025 une transformation digitale ambitieuse, dont la feuille de route, validée par le Conseil d'Administration, ancre cette ambition au plus haut niveau de la gouvernance et de l'organisation du groupe.

LE PROJET PAPILLON, FONDEMENT DE LA STRATÉGIE DIGITALE

La stratégie digitale de SOFAC a été élaborée à partir d'une démarche d'immersion menée auprès de chaque direction du groupe. À travers le Projet Papillon, la Direction Transformation Digitale a identifié les besoins réels des métiers et des clients, pour définir une feuille de route dans laquelle chaque projet digital répond à un besoin métier concret. La Direction Transformation Digitale est désormais un maillon central de la gestion de projets au sein du groupe, avec une gouvernance qui assure la cohérence de l'ensemble des initiatives avec les objectifs stratégiques de SOFAC.

UNE TRANSFORMATION DÉPLOYÉE SELON TROIS LEVIERS



Une démarche d'écoute active

menée auprès de chaque direction, dans la continuité du Projet Papillon, pour identifier et planifier des projets digitaux en réponse aux enjeux métier propres à chaque entité.



Une gouvernance intégrée et agile

qui assure à chaque initiative un suivi centralisé et un alignement sur les objectifs stratégiques du groupe.



Le renforcement des compétences internes

avec le recrutement de profils spécialisés en gestion de projets digitaux et l'intégration d'un designer UX/UI, dont la mission est de concevoir des parcours fluides et intuitifs pour les clients et partenaires du groupe.

DES PARCOURS CLIENTS ENTIÈREMENT REPENSÉS

La digitalisation, de bout en bout, est aujourd'hui une réalité opérationnelle chez SOFAC. Deux projets phares en attestent.

Le partenariat avec Samsung

a permis de déployer un parcours d'achat entièrement digital en point de vente, de la saisie à la signature électronique, avec un délai de traitement de 20 minutes.

SAMSUNG

Le projet Autocash a, quant à lui, redéfini les standards du financement de véhicules d'occasion, grâce à une intégration API Front-to-Back qui assure une fluidité totale des données entre la plateforme digitale Autocash, dédiée à la vente de véhicules d'occasion, et le système de crédit de SOFAC.

autocash

UNE DÉMATÉRIALISATION INTERNE AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE

La performance digitale de SOFAC va au-delà de l'expérience client. En 2025, le groupe a engagé une refonte de ses processus internes. La mise en place de la Gestion Électronique des Documents (GED) a permis de numériser, sécuriser et organiser l'ensemble de la documentation du groupe. En parallèle, l'automatisation des circuits de validation via les Workflows, déployée en priorité sur le SAV et le recouvrement, a allégé la charge opérationnelle des équipes, amélioré la traçabilité des opérations et renforcé la conformité. SOFAC gagne ainsi en réactivité et en capacité d'absorption de volumes croissants.



UNE SÉCURITÉ RENFORCÉE POUR PROTÉGER CLIENTS ET PARTENAIRE

L'accélération de la digitalisation des parcours clients crée de nouveaux enjeux en matière de sécurité et d'authentification. SOFAC a déployé en 2025 trois dispositifs majeurs pour y répondre.



Le KYC digital,

connecté directement à la DGSN, authentifie les clients dès l'entrée en relation en vérifiant leur identité en temps réel. Ce dispositif réduit les risques d'usurpation d'identité tout en simplifiant le parcours des clients de bonne foi.



L'authentification forte à double facteur,

qui combine deux niveaux de vérification indépendants, sécurise les étapes critiques de la création de compte et de la signature électronique. Déployée en priorité sur le parcours Samsung, elle est en cours de généralisation à l'ensemble des parcours clients du groupe, selon un plan d'action qui garantit une montée en charge maîtrisée et une expérience homogène sur tous les canaux.



Le contrôle documentaire

assure la conformité et la traçabilité des opérations digitales, tout en renforçant les dispositifs anti-fraude destinés à l'ensemble des clients et partenaires du groupe.

UNE APPROCHE ÉQUILBRÉE ENTRE MAÎTRISE DES RISQUES & ACCOMPAGNEMENT CLIENT

En 2025, SOFAC a consolidé son dispositif de gestion des risques et de recouvrement, en s'appuyant sur une approche alliant exigence opérationnelle et prise en compte des situations individuelles. La gestion des créances repose sur un traitement différencié, adapté à la situation financière de chaque client, avec des solutions ajustées à leur capacité de remboursement. Les options de report proposées permettent d'apporter des réponses ciblées, tout en garantissant une gestion équitable des dossiers.

Au cœur de ce dispositif, la Direction des Risques et Contrôles Permanents pilote l'ensemble des enjeux liés au risque de crédit, aux risques opérationnels, à la prévention de la fraude et au contrôle permanent. Dotée d'une équipe dédiée, elle veille à la robustesse des dispositifs, à la détection des comportements opportunistes et à l'adaptation continue des pratiques aux évolutions de l'environnement, contribuant ainsi à sécuriser les encours tout en maintenant une relation responsable avec les clients en difficulté.

LE RECOUVREMENT À L'ÈRE DU DIGITAL

SOFAC franchit une nouvelle étape dans la modernisation de son recouvrement. Deux projets majeurs sont en cours de déploiement. Le premier est le score recouvrement, un outil d'aide à la décision qui permettra d'évaluer la probabilité de paiement de chaque client et d'orienter les actions vers les voies les plus efficaces, en arbitrant entre la voie amiable et le contentieux et en réduisant les coûts d'intervention inutiles.

Le second projet porte sur le développement de scripts de communication personnalisés, qui visent à améliorer la qualité des échanges avec la clientèle et à fluidifier les interactions. Ces deux initiatives s'inscrivent dans la feuille de route digitale du groupe et expriment la volonté de SOFAC de moderniser ses processus tout en préservant la dimension humaine dans la relation client.

UNE CARTOGRAPHIE DES RISQUES ENTIÈREMENT REPENSÉE

En 2025, la Direction des Risques et Contrôles Permanents a conduit une refonte complète de la cartographie des risques opérationnels du groupe. Cet exercice triennal a impliqué l'ensemble des entités, notamment Sofassur, SSF et le leasing. Menée avec l'appui d'un cabinet externe, cette démarche a permis d'identifier et de hiérarchiser les expositions du groupe en fonction de leur probabilité d'occurrence et de leur impact potentiel. Elle distingue par ailleurs les niveaux de risque avant et après la mise en place des dispositifs de contrôle, afin d'obtenir une mesure précise de leur efficacité. Sur cette base, des plans d'action ciblés ont été définis pour réduire les expositions les plus critiques. Le comité des risques du conseil d'administration est chargé du suivi de leur mise en œuvre.

UN DISPOSITIF ANTIFRAUDE RENFORCÉ

La fraude externe est un risque en constante évolution, qui exige une adaptation permanente des dispositifs de détection et de prévention. Face à cette réalité, SOFAC a créé une entité entièrement dédiée à ce sujet. Elle assure une veille permanente sur les nouvelles formes de fraude et anime au quotidien le dispositif antifraude du groupe. Les outils développés intègrent l'intelligence artificielle pour une détection plus fine des comportements suspects, tout en traitant des volumes importants de données en temps réel. Ce dispositif protège à la fois les clients et l'entreprise et contribue directement à la qualité du portefeuille et à la solidité financière du groupe. La lutte contre la fraude est pleinement intégrée à la feuille de route digitale de SOFAC parmi les axes stratégiques prioritaires.



UNE PERFORMANCE EN FORTE CROISSANCE ET UNE SOLIDITÉ FINANCIÈRE CONFIRMÉE

ACCÉLÉRATION MARQUÉE DE L'ACTIVITÉ COMMERCIALE ET MONTÉE EN PUISSANCE DES CŒURS DE MÉTIER

En 2025, SOFAC a enregistré une dynamique commerciale particulièrement soutenue. La production nette affiche une progression de 52% par rapport à 2024, portée principalement par l'essor continu des financements automobiles et leasing. Cette performance s'est traduite par un encours brut atteignant 24 342 MDH à fin décembre 2025, en hausse de 29% par rapport à fin décembre 2024. Cette évolution confirme la capacité de SOFAC à déployer une offre complète, adaptée aux besoins des ménages, des professionnels et des entreprises, tout en renforçant son positionnement sur les segments à fort potentiel.

PROGRESSION DU PNB ET AMÉLIORATION DE LA RENTABILITÉ

En 2025, sous l'effet combiné de la hausse des encours et de l'intensification de la production nouvelle, le Produit Net Bancaire (PNB) a enregistré une augmentation de 27% en base sociale, pour s'établir à 1 004 MDH. En base consolidée, le PNB a atteint 1 102 MDH, en progression de 34,7%, bénéficiant de la contribution renforcée des activités automobile et leasing. Le résultat net social ressort à 185 MDH, affichant une croissance de 15%. Sur une base consolidée, le résultat net s'élève à 293 MDH, en amélioration de 31%, traduisant une performance opérationnelle solide.

RENFORCEMENT DES RESSOURCES FINANCIÈRES ET PILOTAGE OPTIMISÉ DU REFINANCEMENT

Afin d'accompagner l'accélération de son activité, SOFAC a poursuivi en 2025 une gestion optimisée de son refinancement. Cette dynamique s'est traduite par une progression de 30% de l'endettement net, en lien avec le recours à la titrisation, aux BSF et aux CMT. Elle intègre notamment la réalisation de l'émission subséquente II du fonds FT AUTOMOBILITY pour 460 MDH, l'extension du plafond du programme de BSF portée à 9 MMDH accompagnée d'émissions de 2 560 MDH, ainsi que le lancement du Fonds FT AUTOLEASE III pour 1 538 MDH. L'année 2025 a également connu la mise en place d'un emprunt perpétuel subordonné de 250 MDH et la réalisation d'une augmentation de capital pour un montant global de 254 MDH, par l'émission de 315 675 actions ordinaires nouvelles, renforçant ainsi les fonds propres et consolidant durablement la structure financière du Groupe au service de son développement.



RAPPORT ESG

UNE DÉMARCHE AFFIRMÉE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

UN DIALOGUE CONTINU AVEC LES PARTIES PRENANTES

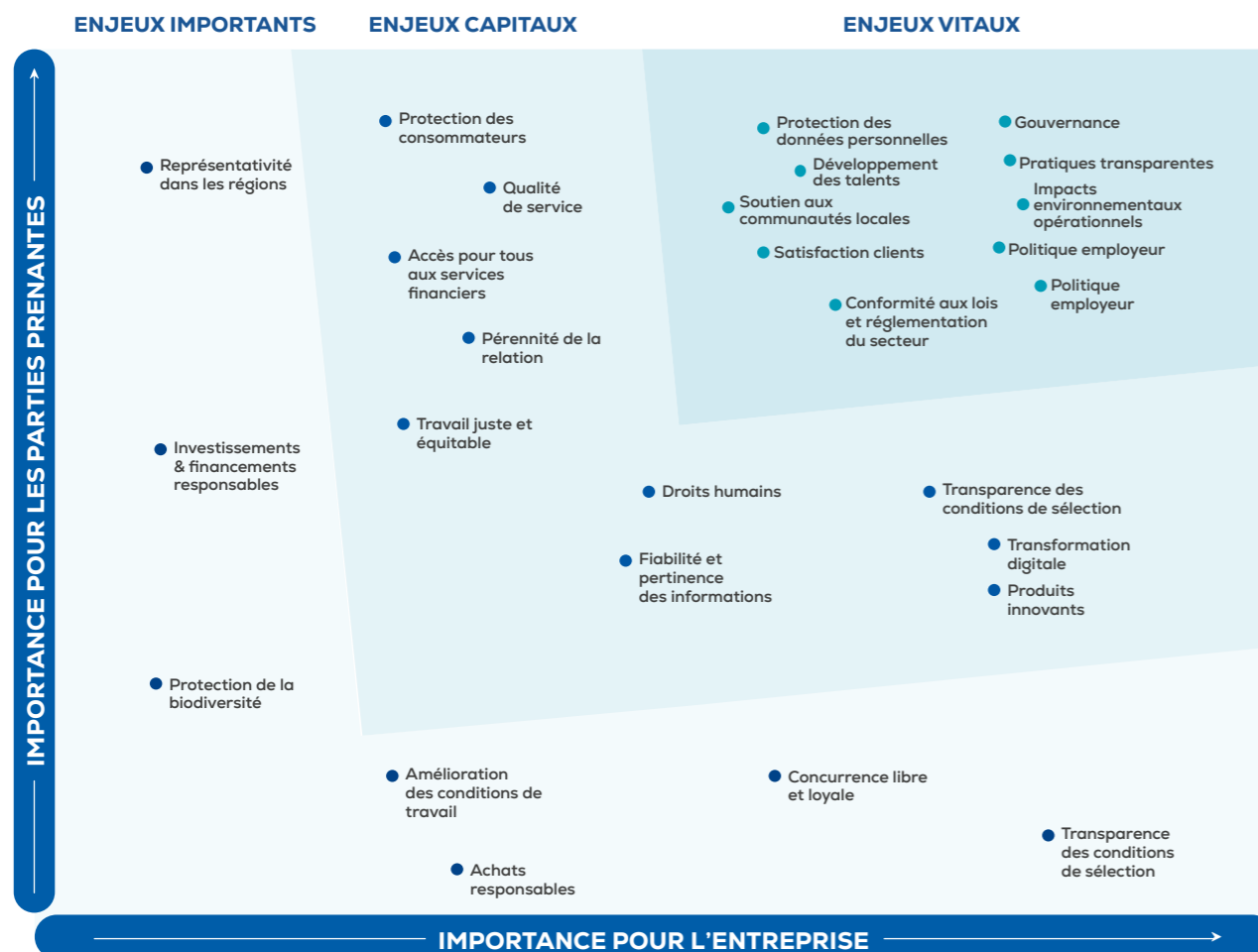
SOFAC inscrit sa responsabilité sociétale dans un dispositif qui repose sur une analyse rigoureuse de la matérialité, afin d'assurer l'alignement de ses engagements ESG avec les priorités de son contexte socio-économique. Cette approche permet de hiérarchiser les enjeux déterminants, d'en mesurer les impacts et d'éclairer les choix stratégiques de manière pertinente.

Pour garantir une prise en compte régulière des attentes de ses parties prenantes, SOFAC entretient un dialogue continu avec l'ensemble de ses parties prenantes selon des modalités propres à chacune. Les échanges avec les clients sont assurés via les réseaux d'agences, le centre de relation client et les canaux digitaux, avec des enquêtes de satisfaction et un traitement des réclamations en continu. Le dialogue avec les fournisseurs s'organise dans le cadre des processus de sélection et d'appel d'offres, complété par des évaluations périodiques et des réunions de suivi pour les prestataires les plus critiques. Les relations avec les actionnaires sont formalisées à travers les assemblées générales, la communication financière régulière et les échanges au sein du Conseil d'administration et de ses comités spécialisés. La société entretient par ailleurs un dialogue régulier avec les autorités de supervision, Bank Al-Maghrib et l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux,

à travers les reportings réglementaires périodiques, les échanges conduits dans le cadre des missions de contrôle et les interactions liées aux évolutions du cadre normatif. En interne, le dialogue avec les collaborateurs est assuré via des entretiens annuels d'évaluation, des enquêtes internes et des dispositifs de communication favorisant la remontée d'informations et l'expression des attentes.

Les retours des parties prenantes sont centralisés et analysés par les fonctions concernées, puis restitués aux instances de gouvernance. Ils alimentent les travaux du Comité de direction ainsi que des comités spécialisés en matière de risques, de conformité et de stratégie, contribuant à l'identification et à la maîtrise des risques de conformité, de réputation et de qualité de service. Ces éléments se traduisent opérationnellement par des ajustements des produits et services, des parcours clients et des pratiques commerciales. Un suivi régulier d'indicateurs de performance et de satisfaction permet d'évaluer l'efficacité des actions engagées et d'ajuster les orientations et les décisions en conséquence.

En adoptant un mode de dialogue ouvert et constructif, l'entreprise renforce son impact positif et contribue à une dynamique de création de valeur partagée.



UN DISPOSITIF CONSTRUIT AUTOUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

SOFAC intègre pleinement les dimensions sociale, environnementale et de gouvernance dans sa stratégie et ses décisions. À partir d'une analyse approfondie des orientations nationales en matière de développement durable et des attentes exprimées par ses parties prenantes, le Groupe a identifié les enjeux déterminants appelés à orienter ses choix stratégiques.

Une transformation significative de son modèle économique, qui dépasse de simples ajustements opérationnels, a été ainsi engagée. Cette évolution se traduit par une adaptation ciblée de ses mécanismes internes, un repositionnement progressif de son offre et une prise en compte renforcée des mutations économiques et des exigences réglementaires. L'objectif consiste à inscrire durablement l'activité du Groupe dans un cadre de performance responsable, en cohérence avec les attentes de son environnement économique et social.

Contribuer à une éducation de qualité via les programmes d'éducation financière et les crédits dédiés à l'enseignement



- Soutenir des programmes d'éducation financière
- Promouvoir l'éducation financière et les compétences futures
- Offrir aux clients la possibilité d'apporter une contribution à l'Objectif de Développement Durable (ODD) 4 grâce à des crédits dédiés à l'enseignement
- Investir dans les jeunes talents en tant qu'employeur en offrant des opportunités attrayantes aux jeunes diplômés

Favoriser la diversité à travers une meilleure représentativité de la femme au sein de SOFAC



- Favoriser la diversité et l'inclusion au sein de l'organisation
- Prendre des mesures pour augmenter la proportion de femmes aux postes de direction au sein de l'organisation
- Soutenir le développement de nouveaux produits et services axés sur la diversité des genres
- Soutenir l'autonomisation des femmes à travers des initiatives d'inclusion financière et d'éducation

Garantir un travail décent et participer au développement de l'économie et de la société



- Offrir des conditions de travail saines aux employés
- Soutenir la croissance économique et l'entrepreneuriat à travers le rôle de prêteur et d'intermédiaire financier
- Faire partie intégrante de l'économie et de la société dans les rôles d'employeur, de client, de partenaire contractuel et de contribuable.

UNE DYNAMIQUE ORIENTÉE BIEN-ÊTRE ET DÉVELOPPEMENT, AU CŒUR DE LA POLITIQUE SOCIALE

SOFAC développe un cadre social conçu pour soutenir durablement l'engagement collectif et la qualité de vie au travail. L'entreprise met en place des actions destinées à renforcer les liens au sein des équipes, à encourager un environnement professionnel équilibré et à créer des conditions favorables à l'implication de chacun.

Cette dynamique accompagne les priorités stratégiques du Groupe et se traduit dans l'organisation du travail et les pratiques internes. En favorisant la cohésion, le bien-être et l'engagement des collaborateurs, SOFAC accompagne l'évolution de son organisation tout en soutenant une performance collective durable.

L'ENGAGEMENT SPORTIF DES COLLABORATEURS

SOFAC inscrit le sport comme un vecteur d'expression de ses valeurs, et l'engouement des collaborateurs pour les événements qu'elle organise en est la manifestation concrète. Au-delà de la compétition elle-même, ces initiatives contribuent au renforcement du sentiment d'appartenance et au bien-être des équipes, en créant des espaces d'échange et de convivialité qui dépassent le cadre habituel du travail.

Le mois de Ramadan a ainsi été l'occasion d'un tournoi de football interne qui a rassemblé des collaborateurs de différents profils autour d'une compétition ouverte à tous, menée dans un esprit de loyauté et de solidarité. La qualité de l'implication observée tout au long de l'événement a montré un attachement authentique aux principes que SOFAC promeut au quotidien. À l'issue de ce tournoi, des trophées ont été remis aux trois premières équipes, suivi d'un ffour collectif, venant clôturer l'événement dans une ambiance conviviale et fédératrice.

SOFAC EN DEMI-FINALE DU CHAMPIONNAT DE FOOT INTERENTREPRISES

Pour la 2^{ème} année consécutive, SOFAC a pris part à la Ligue de la Relation Client organisée par Olive Agency. Cette nouvelle participation s'est distinguée par un parcours remarquable, l'équipe ayant atteint le stade des demi-finales, témoignant de l'engagement et de la mobilisation des collaborateurs impliqués dans cette compétition.



COHÉSION INTERNE ET DYNAMIQUE COLLECTIVE

En 2025, SOFAC a organisé la 7^{ème} édition de ses trails en partenariat avec l'Association Trail Maroc. Le Trail SOFAC d'Agafay, le Trail SOFAC d'Amizmiz, le Trail SOFAC de Chefchaouen et l'Éco-Trail SOFAC Run & Bike Lalla Takerkoust ont réuni 160 collaborateurs, athlètes expérimentés et amateurs confondus, autour d'un défi sportif dans des environnements naturels d'exception. Ces événements ont créé des espaces favorables aux échanges et au partage d'expériences, et ont contribué au renforcement des liens collectifs, de l'entraide, de l'esprit d'équipe et de la proximité entre collaborateurs.

Cette dynamique sportive s'est également illustrée par le sponsoring, par SOFAC de participants au Marathon des Sables, l'une des épreuves d'endurance les plus exigeantes au monde, et témoigne de l'engagement de l'entreprise en faveur du dépassement de soi et de la performance collective.



VACCINATION, DÉPISTAGE ET DON DU SANG, TROIS RENDEZ-VOUS SANTÉ EN 2025

La santé des collaborateurs constitue une priorité constante pour SOFAC, qui a déployé en 2025 un ensemble d'actions de prévention et de sensibilisation. Une campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a été organisée, afin de faciliter l'accès des collaborateurs à une protection adaptée face aux risques infectieux hivernaux. En complément, une campagne de radiographie pulmonaire a offert à

chacun la possibilité d'un suivi médical préventif centré sur la santé respiratoire.

En novembre 2025, SOFAC a également mobilisé ses équipes autour d'une campagne de don du sang organisée en partenariat avec le Centre National de Transfusion Sanguine, affirmant ainsi son engagement dans une démarche de solidarité et d'humanité.

L'ÉPANOUISSEMENT FAMILIAL COMME LEVIER SOCIAL

La politique sociale de SOFAC se manifeste par des actions concrètes qui couvrent aussi bien les besoins individuels des collaborateurs que ceux de leurs familles. En début d'année scolaire, des bons de scolarisation sont attribués aux familles des collaborateurs, un dispositif qui a bénéficié à 303 enfants en 2025. À l'occasion de la fête de Achoura, 192 enfants ont reçu des cadeaux, marquant l'attention portée aux moments forts du calendrier familial.

Dans le cadre de sa politique d'avantages sociaux, l'entreprise assure la distribution de paniers Ramadan et de cadeaux de fin d'année, étendue aux prestataires externes en signe de reconnaissance partagée. Une prime dédiée est versée à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme. Par ailleurs, les collaborateurs bénéficient de séjours estivaux subventionnés, d'une participation à leur adhésion à une salle de sport, ainsi que d'un accès à des crédits à taux bonifiés pour leurs projets immobiliers ou personnels.

Au-delà de ces dispositifs, l'entreprise mobilise des aides sociales ponctuelles au bénéfice des collaborateurs confrontés à des situations de vulnérabilité, traduisant son engagement en faveur d'un accompagnement de proximité.

MINUTE SANTÉ

SOFAC fait de la santé de ses collaborateurs un engagement fort, traduit tout au long de l'année par des actions de sensibilisation et de prévention qui couvrent les principaux enjeux de santé publique. Dans ce cadre, le Groupe a déployé sa rubrique « Minute Santé », un dispositif de communication interne régulier qui aborde des thématiques variées telles que la prévention du tabagisme à l'occasion de la Journée mondiale sans tabac, l'hygiène de vie et l'alimentation durant le mois de Ramadan, le dépistage du cancer du sein dans le cadre d'Octobre Rose, et la gestion du diabète au quotidien.

Ces initiatives reflètent la volonté de SOFAC d'aller au-delà des obligations réglementaires en matière de santé au travail, en plaçant l'information et la prévention au service du bien-être de ses équipes. Elles s'inscrivent dans une démarche plus globale qui vise à créer un environnement de travail sain, où chaque collaborateur dispose des clés pour prendre soin de sa santé et de celle de ses proches.

14 NOVEMBRE
Journée mondiale du diabète

À l'occasion de la Journée mondiale du diabète, nous partageons avec vous en pièce jointe la présentation « Diabète et travail ».

JOURNÉE MONDIALE SANS TABAC

Ne laissez pas le tabac vous couper le souffle !
Choisissez la vie

Chers Collègues,

À l'occasion du mois sacré de Ramadan, découvrez des conseils pratiques pour préserver votre bien-être et votre énergie au travail.

- ✓ Une alimentation équilibrée adaptée au jeûne
- ✓ L'hygiène de vie au travail pour rester concentré et productif
- ✓ L'optimisation du sommeil pour mieux récupérer

Nous vous souhaitons un Ramadan empli de sérénité et de bien-être.

OCTOBRE ROSE

S'informer, se préserver, se soutenir.

Ensemble pour la prévention du cancer du sein.

LE SPORT COMME VECTEUR D'ENGAGEMENT TERRITORIAL



À l'occasion de chacun des quatre trails organisés en 2025, SOFAC a mis en place un Kids Trail destiné aux enfants des collaborateurs, rassemblant 150 participants sur une course de 3 km, pensée comme un moment de découverte et de partage. Ces rencontres sportives ont offert aux plus jeunes l'occasion de pratiquer une activité physique adaptée dans des environnements naturels d'exception.

À Lalla Takerkoust, les enfants ont également pris part à une opération de collecte de déchets, en lien avec la volonté de SOFAC de transmettre aux plus jeunes des valeurs de respect de la nature et de responsabilité envers leur environnement.

UNE CULTURE DES COMPÉTENCES BASÉE SUR LA FORMATION ET LA DIVERSITÉ

SOFAC place le développement de son capital humain au cœur de sa politique RH. Le Groupe veille à renforcer les compétences de ses équipes tout en instaurant un cadre de travail équitable et ouvert, propice au développement professionnel. À cet effet, des programmes dédiés accompagnent l'évolution des collaborateurs et garantissent un accès équilibré aux opportunités de carrière, ce qui contribue au renforcement de l'expertise interne et à la progression au sein de l'organisation.

UNE POLITIQUE DE FORMATION ET DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES RENFORCÉE

Le développement des compétences constitue l'un des volets prioritaires de la politique RH de SOFAC. À ce titre, le Groupe déploie des actions qui visent à accompagner l'évolution des pratiques professionnelles et à renforcer la compréhension des enjeux stratégiques, réglementaires et technologiques liés à ses métiers.

Dans ce cadre, un module spécifique a été consacré au Code d'éthique et aux dispositifs de protection des données personnelles, afin de favoriser une appropriation renforcée des règles de conformité et des exigences en matière de la sécurité de l'information. En parallèle, des sessions dédiées aux thématiques liées à l'intelligence artificielle et au digital ont été organisées pour sensibiliser les équipes aux évolutions technologiques et à leurs impacts sur les activités du Groupe.

SOFAC maintient par ailleurs un dispositif d'accompagnement académique qui permet aux collaborateurs d'accéder à des formations diplômantes prises en charge à hauteur de 70 %. En 2025, ce dispositif a bénéficié à 4 collaborateurs, contribuant au développement de leurs compétences et à l'évolution de leurs parcours professionnels.



11%

des collaborateurs ayant bénéficiés d'une formation



68

J/H de formation réalisées

L'INCLUSION ET LE DÉVELOPPEMENT DES TALENTS AU CŒUR DU MODÈLE RH

La gestion des talents au sein de SOFAC prend en compte les principes de diversité et d'inclusion à chaque étape du parcours professionnel. Le Groupe veille à garantir une égalité d'accès aux opportunités et à assurer une représentation équilibrée des femmes et des hommes, y compris au niveau des instances dirigeantes, où les femmes occupent plus de 29 % des postes au Comité de direction.

SOFAC favorise l'intégration des jeunes par des programmes de formation en entreprise et par des partenariats académiques destinés à accélérer leur montée en compétences. Ces dispositifs soutiennent leur insertion dans un marché du travail exigeant et en constante évolution.



69%

des collaborateurs ont moins de 2 ans d'ancienneté



139

recrutements réalisés en 2025 soient 28% de l'effectif global

INDICATEURS SOCIAUX

RÉPARTITION DES EFFECTIFS GLOBAUX ET PARITÉ	2023	2024	2025
FEMMES	175	189	206
HOMMES	245	266	292
TOTAL EFFECTIF	420	455	498

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PERMANENTS ET PARITÉ (CDI)	2023	2024	2025
FEMMES	168	182	192
HOMMES	226	241	274
TOTAL EFFECTIF	394	423	466

NIVEAU DE RESPONSABILITÉ ET DE PARITÉ	2023	2024	2025
FEMMES DIRECTION	4	6	4
FEMMES CADRES	77	83	85
FEMMES NON CADRES	94	100	117
TOTAL FEMMES	175	189	206
HOMMES DIRECTION	12	15	15
HOMMES CADRES	95	97	113
HOMMES NON CADRES	138	154	164
TOTAL HOMMES	245	266	292
TOTAL EFFECTIF	420	455	498

RÉPARTITION DES EFFECTIFS GLOBAUX PAR ANCIENNETÉ	2023	2024	2025
MOINS DE 2 ANS	121	141	156
ENTRE 2 ET 5 ANS	54	65	91
ENTRE 5 ET 10 ANS	104	98	84
ENTRE 10 ET 12 ANS	43	28	35
ENTRE 12 ET 20 ANS	82	101	108
ENTRE 20 ET 25 ANS	7	13	15
PLUS DE 25 ANS	9	9	9
TOTAL EFFECTIF	420	455	498

RECRUTEMENTS & DÉPARTS	2023	2024	2025
RECRUTEMENTS	103	102	139
DÉMISSIONS	67	39	61
LICENCIEMENTS	0	3	2

FORMATION GLOBALE	2023	2024	2025
PART DES SALARIÉS AYANT BÉNÉFICIÉ D'UNE FORMATION EN % DE L'EFFECTIF GLOBAL	65%	59%	11%
BUDGET FORMATION EN % DE LA MASSE SALARIALE	0,4%	0,8%	1%
NOMBRE DE JOURS DE FORMATION EN JOUR/HOMME	519	328	68

EFFECTIF GLOBAL PAR TYPE DE CONTRAT DE TRAVAIL	2023	2024	2025
CDD	3	5	7
CDI	394	423	466
ANAPEC	23	27	25
TOTAL EFFECTIF	420	455	498

DIALOGUE SOCIAL	2023	2024	2025
JOURS DE GRÈVE	0	0	0
REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	7	7	7
NB DE LITIGES SOCIAUX	0	3	1

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	2023	2024	2025
NOMBRE D'ACCIDENTS DE TRAVAIL	10	7	9
TAUX DE FRÉQUENCE DES ACCIDENTS	14%	7%	8,7%
TAUX DE GRAVITÉ DES ACCIDENTS	1%	0%	0,1%
ACTIONS DE FORMATION EN SÉCURITÉ EN FAVEUR DES SALARIÉS	0	0	0

EFFECTIF GLOBAL PAR BRANCHE D'ACTIVITÉ	2023	2024	2025
DIRECTION AUDIT ET INSPECTION	5	5	5
DIRECTION BACK OFFICE	12	15	17
DIRECTION CAPITAL HUMAIN & SERVICES GÉNÉRAUX	16	17	17
DIRECTION COMMERCIALE	185	208	222
DIRECTION CONTRÔLE DE GESTION & ALM	4	5	7
DIRECTION DÉVELOPPEMENT	6	5	8
DIRECTION FINANCES	14	15	15
DIRECTION GÉNÉRALE	4	5	6
DIRECTION JURIDIQUE, CONFORMITÉ & SECRÉTARIAT GÉNÉRAL	8	6	10
DIRECTION MARKETING	6	7	7
DIRECTION PLANIFICATION STRATÉGIQUE & PROJETS	8	8	10
DIRECTION RECOUVREMENT ET CONTENTIEUX	107	105	115
DIRECTION RISQUES CONTRÔLE PERMANENT	13	18	23
DIRECTION SYSTÈME D'INFORMATION	22	23	23
DIRECTION TRANSFORMATION DIGITALE	2	4	4
SOFASSUR	3	3	3
SSF	5	6	6
TOTAL EFFECTIF	420	455	498

UNE GESTION ENVIRONNEMENTALE AXÉE SUR L'USAGE RESPONSABLE DES RESSOURCES

SOFAC déploie une approche environnementale basée sur une utilisation responsable de ses ressources. Le Groupe met en œuvre des mesures destinées à optimiser la consommation de l'énergie, de l'eau et des matières, tout en limitant les effets de ses activités sur l'environnement. Cette démarche s'accompagne d'actions de sensibilisation ciblées, adressées tant aux collaborateurs qu'aux partenaires, afin de favoriser l'adoption de comportements durables au sein de l'écosystème de l'entreprise.

ACTIONS ENVIRONNEMENTALES LIÉES AUX RESSOURCES

Les engagements environnementaux de SOFAC s'inscrivent dans une gestion responsable des ressources, déclinée à travers des actions concrètes qui portent sur la consommation d'énergie et d'eau, la gestion des déchets et le recours à des solutions alternatives pour les déplacements professionnels. Ces actions sont complétées par des actions de sensibilisation continues destinées aux collaborateurs et aux prestataires afin de renforcer l'adoption de pratiques durables au quotidien.

GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

SOFAC a poursuivi ses actions qui visent à réduire la consommation d'énergie et d'eau dans le cadre de sa gestion environnementale. Conscient de l'impact direct que représentent ces ressources sur son empreinte écologique, le Groupe a engagé une révision des paramètres de fonctionnement de ses installations les plus énergivores, en les adaptant aux conditions climatiques afin d'en réduire significativement les consommations électriques.

La réduction des consommations énergétiques s'appuie sur un pilotage continu des équipements, permettant d'allier performance opérationnelle et sobriété énergétique.

L'optimisation de l'utilisation de l'eau s'inscrit également dans cette démarche. La préservation de cette ressource dépasse le seul ajustement technique. SOFAC a placé la sobriété hydrique au rang des responsabilités collectives, en impliquant ses collaborateurs et ses prestataires dans des pratiques concrètes et mesurables.

Concernant la gestion du papier, SOFAC poursuit les actions engagées en faveur de la dématérialisation, en réduisant le recours à l'impression et en consolidant la digitalisation des documents, dans une logique d'utilisation responsable des ressources.

DOMAINE	ACTION
Énergie	Révision des paramètres de fonctionnement des pompes à chaleur et des centrales de traitement d'air
Énergie	Installation de thermostats par local pour un réglage précis de la climatisation
Énergie	Programmation via la GTC des horaires d'activation et d'arrêt de l'ensemble des équipements techniques
Énergie	Installation de détecteurs de présence et d'horloges de programmation pour la coupure automatique de l'éclairage en dehors des heures de travail
Eau	Ajustement des débits des points d'eau pour limiter le gaspillage
Eau	Sensibilisation des équipes de nettoyage à des pratiques préservant la ressource lors de l'entretien des locaux et des espaces extérieurs
Eau	Interdiction du recours aux tuyaux d'arrosage pour le nettoyage des parkings et des extérieurs
Eau	Apposition d'affiches de sensibilisation à l'économie d'eau au-dessus des robinets à destination des collaborateurs et des visiteurs
Eau	Installation de WC double flux pour réduire le volume d'eau par chasse et mise en place d'un contrôle régulier des fuites au niveau des chasses d'eau et des robinets avec réparation immédiate
Eau	Remplacement progressif des robinets à boutons poussoirs par des robinets mécaniques lors des travaux de réaménagement

GESTION DE L'EAU ET DE L'ÉLECTRICITÉ	2023	2024	2025
CONSOMMATION D'EAU (m³)	1 618	1 459	1 248
CONSOMMATION D'ÉLECTRICITÉ (KWh)	985 930	722 250	587 460



GESTION ET SUIVI DES DÉCHETS

SOFAC a renforcé son dispositif de gestion des déchets en adoptant une approche globale, couvrant la réduction à la source, le traitement et le suivi des volumes de déchets générés.

La réduction à la source constitue le premier levier d'action. Le Groupe a instauré dans ses pratiques le réflexe de réparer les équipements défectueux avant tout remplacement, et valorise le matériel hors d'usage par la revente, évitant ainsi toute mise au rebut prématurée. Les cartons d'emballage sont systématiquement réutilisés pour l'expédition des colis, tandis que la dématérialisation de plusieurs processus internes, conjuguée à la réduction des impressions et à la privilégiation des échanges électroniques, contribue à limiter la production de déchets papier.

Pour les déchets inévitables, SOFAC s'appuie sur un dispositif de traitement rigoureux. Le tri sélectif est déployé au sein des locaux, le traitement des déchets électroniques et des cartouches d'impression est assuré en partenariat avec des opérateurs spécialisés, et la gestion globale des déchets est confiée à un prestataire dédié qui assure leur tri, destruction ou recyclage selon leur nature. Un suivi précis des volumes collectés et recyclés permet d'évaluer les performances environnementales et d'ajuster les actions d'amélioration mises en œuvre.

MOBILITÉ RÉDUITE ET DÉVELOPPEMENT DES SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Dans une démarche de réduction de son empreinte carbone, SOFAC agit activement sur la maîtrise des déplacements professionnels. Le Groupe a généralisé le recours aux outils de visioconférence et élargi l'offre de formations à distance, limitant ainsi les trajets non essentiels et les émissions qui leur sont associées. Au-delà de leur impact environnemental positif, ces dispositifs constituent un levier d'efficacité organisationnelle, en favorisant la flexibilité des modes de travail et en optimisant la fluidité des échanges au sein du Groupe.

OFFRES DE FINANCEMENT ADAPTÉES À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

SOFAC fait évoluer ses solutions de financement afin d'accompagner la transition énergétique, en intégrant des critères environnementaux dans la conception de ses produits. Le Groupe propose des dispositifs de financement destinés à soutenir l'adoption de pratiques plus durables par ses clients et confirme son positionnement dans le financement responsable.

GOUVERNANCE

L'ÉTHIQUE ET LA DÉONTOLOGIE, PILIERS DE L'ORGANISATION DE SOFAC

MAINTENIR UN ENGAGEMENT FORT POUR UNE CONDUITE ÉTHIQUE DES AFFAIRES

L'exercice des activités de SOFAC se base sur des principes fermes d'équité, d'intégrité et de transparence, formalisés au travers de politiques et de chartes applicables à l'ensemble de ses parties prenantes. Cette exigence éthique constitue à la fois un impératif de gouvernance et un levier de résilience, permettant à la société de maîtriser son exposition aux risques de déontologie, de corruption, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme, ainsi qu'aux enjeux liés à la protection des données personnelles.

Pour donner une traduction concrète à ces engagements, SOFAC s'est dotée d'un code d'éthique et bonne conduite professionnelle qui définit les principes de conduite, d'intégrité, de responsabilité et de transparence auxquels l'ensemble des collaborateurs, dirigeants et mandataires de la société, y compris ceux de ses filiales, sont tenus de se conformer. Ce cadre de référence commun irrigue l'ensemble du dispositif de conformité de SOFAC et constitue le socle sur lequel reposent les engagements développés dans les sections suivantes.



GARANTIR DES PRATIQUES D'ACHATS RESPONSABLES

La procédure d'achat de SOFAC s'appuie sur des appels d'offres pour les dépenses significatives et impose la consultation de plusieurs fournisseurs. Elle couvre une large gamme de domaines, tels que les équipements informatiques, les systèmes d'information et les achats bureautiques. Par ailleurs, l'entreprise s'engage à régler ses paiements dans des délais réduits, contribuant ainsi à préserver la trésorerie de ses fournisseurs.

PRÉVENIR LA CORRUPTION ET LUTTER CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Des procédures de contrôle des tiers.

La société applique des procédures de due diligence sur l'ensemble de ses tiers, clients, partenaires et intermédiaires, afin de s'assurer de leur intégrité avant tout engagement. Ce processus de vigilance est renforcé par un dispositif de contrôle interne et d'audit périodique, garant de l'effectivité des mesures en place.

Un programme de formation ciblé.

SOFAC a rendu obligatoire la formation de l'ensemble de ses collaborateurs aux enjeux de la lutte contre la corruption et de l'éthique des affaires, à travers un livret de sensibilisation généralisé. Des formations présentielle spécialisées sont en outre dispensées aux populations les plus exposées, notamment les fonctions commerciales, achats, recouvrement, ainsi que la direction financière et la conformité.

Une cartographie des risques de corruption comme outil de pilotage.

SOFAC dispose d'une cartographie formalisée des risques de corruption, couvrant l'ensemble de ses activités: processus d'octroi de crédit, gestion de la

relation client, recours à des intermédiaires et gestion des prestataires. Loin d'être un exercice statique, cette cartographie est actualisée au minimum une fois par an, ainsi qu'à chaque évolution significative, qu'il s'agisse de changements réglementaires, du lancement de nouveaux produits ou de modifications organisationnelles.

Son processus de révision est piloté par la fonction Conformité, en coordination avec les directions opérationnelles concernées. Une fois actualisée, elle fait l'objet d'une revue formelle soumise au Comité des Risques et au Comité de Conformité, avant approbation par la Direction Générale. Elle est ensuite intégrée au plan de contrôle interne et fait l'objet d'un suivi régulier visant à évaluer l'efficacité des mesures de prévention mises en place.

La prévention du blanchiment d'argent, du financement du terrorisme et de la corruption constitue un axe central de la politique de conformité de SOFAC. La société a intégré dans son programme de conformité un dispositif global, cohérent et évolutif, qui couvre l'ensemble des risques liés à l'intégrité des affaires.

Un cadre éthique formalisé.

SOFAC s'est dotée d'un code d'éthique et bonne conduite professionnelle applicable à l'ensemble de ses parties prenantes, qui fixe les principes devant guider les comportements professionnels au quotidien. Ce cadre est complété par une Charte Cadeaux, prohibant tout échange de faveurs susceptible d'influencer les décisions d'affaires, afin de garantir que l'ensemble des interactions commerciales demeurent libres de toute influence indue.

PROTÉGER LES DONNÉES PERSONNELLES

La protection des données personnelles constitue un engagement fondamental de SOFAC, qui inscrit cette exigence au cœur de sa politique de conformité. La société opère en pleine conformité avec la loi n° 09-08 relative à la protection des données à caractère personnel, sous le contrôle de la Commission Nationale de contrôle de la protection des Données à caractère Personnel (CNDP), dont elle détient les autorisations requises pour le traitement des données.

Pour donner une traduction concrète à cet engagement, SOFAC a mis en place un dispositif global articulé autour de quatre axes complémentaires.

Une gouvernance dédiée.

La société dispose de procédures spécifiques pour encadrer la gestion des données personnelles, et des actions de sensibilisation sont conduites régulièrement auprès des collaborateurs afin d'ancrer la culture de la conformité à tous les niveaux de l'organisation.

Une sécurité des systèmes d'information rigoureuse.

L'accès aux données fait l'objet d'un contrôle strict, reposant sur des mécanismes d'authentification et une gestion fine des habilitations. Les données sensibles bénéficient d'un chiffrement systématique, notamment lors des échanges. Des dispositifs de surveillance

Un dispositif de détection et d'alerte.

Pour identifier les activités suspectes, SOFAC recourt à des outils de surveillance des transactions, permettant une détection proactive de opérations atypiques. En parallèle, un dispositif d'alerte professionnelle offre à chaque collaborateur la possibilité de signaler, de manière confidentielle et sécurisée, tout comportement contraire à l'éthique ou à la réglementation, via l'adresse e-mail : conformite@sofac.ma.

continue et de détection des intrusions complètent ce périmètre de protection, appuyés par des sauvegardes régulières.

Une gestion maîtrisée des données.

SOFAC applique le principe de minimisation de la collecte, en ne traitant que les données strictement nécessaires à ses activités. Des procédures sécurisées gouvernent l'archivage de ces données.

Un encadrement contractuel des tiers.

Les relations avec les sous-traitants et partenaires font l'objet d'une évaluation préalable, assortie de clauses contractuelles spécifiques garantissant un niveau de protection des données équivalent aux exigences internes de la société.

Enfin, SOFAC veille au respect effectif des droits des personnes concernées. Un dispositif dédié permet aux clients d'exercer leurs droits d'accès, de rectification et d'opposition, avec un traitement des demandes assuré dans les délais fixés par la réglementation.



UNE GOUVERNANCE SOLIDE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

SOFAC s'appuie sur la solidité et l'expertise de ses deux actionnaires de référence, CIH Bank (66,32%) et Barid Al Maghrib (33,56%), pour renforcer sa position de leader au sein du secteur financier marocain. Cette double appartenance lui confère des ressources stratégiques, un savoir-faire éprouvé, ainsi que des perspectives de croissance uniques, lui permettant d'adapter son offre aux attentes variées de sa clientèle.

DISPOSITIF & ORGANES DE GOUVERNANCE

Rôle de l'Assemblée Générale

L'Assemblée Générale de SOFAC constitue l'organe suprême de décision où les actionnaires exercent leur pouvoir collectif, selon la réglementation en vigueur.

SOFAC garantit à chaque actionnaire le droit de participation, peu importe le volume de ses actions, permettant l'expression de ses décisions, par vote direct ou par correspondance, dans le respect des délais établis. L'assemblée veille au respect des seuils de quorum et applique des majorités déterminées selon la nature de la session, ordinaire ou extraordinaire, avec une flexibilité donnée pour l'usage de moyens de visioconférence.

La présidence de l'Assemblée est assurée par le président du Conseil ou un administrateur délégué, épaulé par un bureau constitué pour superviser les procédures de vote et garantir la conformité des procès-verbaux.

Rôle du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre. Il traite également toutes les questions relatives au bon fonctionnement de la société et prend les décisions concernant les affaires qui la touchent, sous réserve des pouvoirs expressément accordés par les assemblées d'actionnaires et dans le cadre de l'objet social.

Composition du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de SOFAC, tel que défini par l'article 16 des statuts de la société, se compose de 3 à 15 membres désignés par l'Assemblée Générale. La durée de fonction de chaque membre est de 6 années au plus. Les membres peuvent être des individus ou des entités juridiques. Ces dernières doivent nommer un représentant permanent qui assume les mêmes obligations et responsabilités qu'un administrateur individuel, tout en engageant la responsabilité de l'entité représentée.

Les administrateurs ne tenant aucun rôle exécutif ni de direction au sein de la société, doivent constituer la majorité du Conseil. De plus, le nombre d'administrateurs qui sont également des salariés ne doit pas excéder un tiers des membres du Conseil, assurant ainsi une majorité d'administrateurs indépendants. Cette structure garantit une direction réfléchie et équilibrée, alignée sur les principes de bonne gouvernance et d'éthique d'entreprise.

Au cours de l'année 2025, le Conseil d'administration s'est réuni 6 fois.

Indépendance des administrateurs & parité

SOFAC s'engage à respecter les meilleures pratiques de gouvernance, en particulier en matière de composition de son Conseil d'administration. Actuellement, SOFAC compte deux administrateurs indépendants en respect de la circulaire n°5/W/2016 du 10 juin 2016 fixant les conditions et les modalités de désignation d'administrateurs ou membres indépendants au sein de l'organe d'administration des établissements de crédit de Bank Al-Maghrib qui prévoit que le tiers du Conseil soit constitué d'administrateurs indépendants. Concernant la parité, à fin 2025, le Conseil d'administration de SOFAC comprend trois femmes en la personne de Mme Chadia JAZOULI, Mme Meriam MECHAHOURI et Mme Lamia RIDA. Ainsi, le tiers du Conseil d'administration de SOFAC est composé de femmes.

Comités du Conseil d'administration

Trois comités spécialisés assistent le Conseil d'administration dans ses travaux, chaque comité est dédié à des sujets spécifiques et réunit les compétences nécessaires et l'expertise requise.

Rémunération des administrateurs

Au titre de l'exercice 2025, sur proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée Générale a décidé de ne pas distribuer des jetons de présence.



Nombre
d'administrateurs

9



Part des administrateurs
indépendants

22,22%



Taux
d'assiduité

100%



Nombre de
réunions tenues

2 AG / 6 CA

Présentation des administrateurs

MEMBRE	FONCTION	NATIONALITÉ	ÂGE	GENRE	ASSIDUITÉ
M. Lotfi SEKKAT	Président du Conseil d'administration	Marocaine	61 ans	H	100%
Mme Meriam MECHAHOURI*	Administrateur représentant de CIH Bank	Marocaine	48 ans	F	100%
M. Ahmed Amin BEN DJELLOUN TOUIMI	Administrateur représentant de BARID AL MAGHRIB	Marocaine	68 ans	H	100%
M. Khalid BENALLA	Administrateur intuitu-personae	Marocaine	60 ans	H	100%
M. Jamal LEMRIDI	Administrateur intuitu-personae	Marocaine	69 ans	H	100%
M. Al Amine NEJJAR	Administrateur intuitu-personae	Marocaine	59 ans	H	100%
M. M'Hamed EL MOUSSAOUI	Administrateur intuitu-personae	Marocaine	60 ans	H	100%
Mme Chadia JAZOULI	Administrateur indépendant	Marocaine	61 ans	F	100%
Mme Lamia RIDA	Administrateur indépendant	Marocaine	49 ans	F	100%

*Mme Nawal OUIFKI a exercé les fonctions d'Administrateur représentant du CIH Bank jusqu'au 12 juin 2025.

PRÉSIDENT

Mme Lamia RIDA

Membres

M. Jamal LEMRIDI
M. M'hamed EL MOUSSAOUI
Mme Meriam MECHAHOURI

Le Comité d'audit

Se réunissant trimestriellement, le Comité d'audit joue un rôle crucial dans la gouvernance de SOFAC. Il veille à la bonne application des dispositifs de contrôle, évalue les actions correctives sur le contrôle interne, et recommande les commissaires aux comptes. Le comité identifie les risques essentiels pour l'audit, garantit la fidélité des informations financières et l'adéquation des pratiques comptables aux états financiers. Il valide la charte et le programme d'audit tout en s'assurant de l'adéquation des ressources pour l'audit interne.

Au cours de l'année 2025, le comité d'audit s'est réuni 4 fois avec un taux d'assiduité de 100%.

PRÉSIDENT

Mme Chadia JAZOULI

Membres

Mme Meriam MECHAHOURI
M. Khalid BENALLA
M. M'hamed EL MOUSSAOUI

Le Comité des risques

Rattaché au Conseil d'administration et se réunissant trimestriellement, le comité des risques conseille sur les approches de gestion des risques, veille à l'alignement des risques avec les limites fixées et évalue l'efficacité du système de gestion des risques. Il assure que les systèmes d'information sont adaptés aux risques pris, évalue les ressources allouées à la gestion des risques et maintient l'indépendance de la fonction de contrôle des risques.

Au cours de l'année 2025, le comité des risques s'est réuni 4 fois avec un taux d'assiduité de 100%.

PRÉSIDENT

M. Lotfi SEKKAT

Membres

M. Ahmed Amin
BEN DJELLOUN TOUIMI

Le Comité de rémunération, nomination et gouvernance

Le Comité de rémunération, nomination et gouvernance joue un rôle central dans la structure de gouvernance de SOFAC, en se réunissant annuellement ou à la demande. Il est chargé de déterminer et de réviser les émoluments des directeurs de pôles et directeurs généraux adjoints, en incluant salaires, bénéfices et bonus. De plus, ce comité assiste le Conseil d'administration dans la sélection et la nomination des dirigeants clés, garantissant ainsi une gouvernance équitable et conforme aux objectifs stratégiques de la société.

Au cours de l'année 2025, le comité de rémunération, nomination et gouvernance s'est réuni 1 fois avec un taux d'assiduité de 100%.

BIOGRAPHIES & MANDATS DES ADMINISTRATEURS

M. Lotfi SEKKAT

Président du Conseil d'administration

Date de nomination
29/03/2021

Échéance du mandat
31/12/2026

M. Lotfi SEKKAT est le Président Directeur Général de CIH Bank. Il était auparavant Directeur Général Délégué en charge des Finances, Risques et Ressources. Avant de rejoindre CIH Bank, M. Sekkat a exercé plusieurs responsabilités au sein du Crédit du Maroc où il a occupé le poste de Directeur de l'Informatique et de l'Organisation, Directeur Central de l'Industrialisation et Secrétaire Général de l'Exploitation.

M. SEKKAT est ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Électronique, Informatique et Radio Communications de Bordeaux.

Autres mandats

CIH Bank, Maroc Leasing, Umnia Bank, Lana Cash, Atlanta et CGEM.

Mme Meriam MECHAHOURI

Représentant du CIH Bank

Date de nomination
12/06/2025

Échéance du mandat
31/12/2027

Mme Meriam MECHAHOURI est actuellement Directrice Générale Adjointe en charge des risques et du contrôle permanent au sein de CIH Bank. Mme Mechahouri a à son actif 18 années d'expérience, dont 16 ans dans le secteur financier et bancaire. Après une expérience de 6 ans en audit et conseil en France, elle a rejoint la Caisse de Dépôt et de Gestion en mars 2009, où elle a occupé plusieurs postes clés, notamment Responsable du suivi du développement des projets stratégiques du Groupe, Directeur des Fonds Institutionnels et Directeur des Risques Opérationnels et Conformité.

Mme Mechahouri est titulaire d'un diplôme de l'ICN Business School de Nancy.

Autres mandats

Mme Meriam MECHAHOURI ne siège pas dans d'autres sociétés hormis SOFAC.

M. Ahmed Amin BEN DJELLOUN TOUIMI

Représentant de BARID AL MAGHRIB

Date de nomination
28/03/2022

Échéance du mandat
31/12/2027

M. Ahmed Amin BEN DJELLOUN TOUIMI est le Directeur Général de Poste Maroc et Président du Conseil de Surveillance d'Al Barid Bank. Il était auparavant Directeur Général, puis Président du Directoire de Wafasalaf.

M. BEN DJELLOUN TOUIMI a démarré sa carrière en tant qu'enseignant dans plusieurs universités parisiennes, avant de rejoindre en 1990 Wafabank (actuellement Attijariwafa bank) en tant que Directeur Général Adjoint, responsable du Pôle Services financiers spécialisés (SFS), une Business Unit regroupant 6 filiales parabancaires, dont Wafasalaf, Wafacash, Wafa Immobilier et Wafabail. En 1999, il est promu Secrétaire Général, membre du Comité de Direction de la Banque.

M. BEN DJELLOUN TOUIMI est titulaire d'un doctorat en statistiques de l'Université Pierre-et-Marie-Curie.

Autres mandats

Al Barid Bank, Barid Media, SDTM, EMS Chronopost International Maroc, Barid Cash.

M. Khalid BENALLA

Administrateur intuitu-personae

Date de nomination
28/03/2022

Échéance du mandat
31/12/2027

M. Khalid BENALLA est le Directeur Général Délégué en charge de la Banque des Particuliers et des Professionnels de CIH BANK. Il était auparavant Directeur du Réseau Nord de Crédit Du Maroc, banque auprès de laquelle il a exercé plusieurs responsabilités en tant que Directeur de Marché pour développer le maillage du Réseau et les encours clients et Directeur Régional.

M. BENALLA est diplômé en finances de l'ISCAE de Casablanca.

Autres mandats

Umnia Bank, Lana Cash, CIH Patrimmo.

M. AL AMINE NEJJAR

Administrateur intuitu-personae

Date de nomination
17/11/2023

Échéance du mandat
31/12/2026

Président du Directoire d'Al Barid Bank depuis le 1^{er} janvier 2023. Avant sa nomination à Al Barid Bank, M. NEJJAR a occupé plusieurs postes à responsabilité au sein de groupes bancaires marocains, au CIH en tant que Directeur Général Adjoint en charge de la banque de détail et de l'immobilier et au groupe Attijariwafa Bank, notamment en tant que Président du Directoire de Wafa Immobilier. Monsieur NEJJAR a également occupé le poste de Conseiller du ministre de l'Industrie et du Commerce.

Monsieur NEJJAR est titulaire du diplôme d'études supérieures (DESUP) en gestion des entreprises dans les pays en voie de développement de l'Université Paris-Dauphine.

Autres mandats

Al Barid Bank, Barid Cash.

M. M'hamed EL MOUSSAOUI

Administrateur intuitu-personae

Date de nomination
31/03/2023

Échéance du mandat
31/12/2028

M. M'hamed EL MOUSSAOUI est Directeur Général Adjoint et membre du Directoire en charge des activités Support et Activités de marché d'Al Barid Bank. Il était auparavant membre du Directoire en charge de l'activité Support, puis Directeur Général Adjoint et membre du Directoire en charge de l'activité Commerciale. Avant de rejoindre Al Barid Bank, M. EL MOUSSAOUI a piloté au sein de Poste Maroc, plusieurs projets relatifs à la création de la filiale bancaire Al Barid Bank. Il a démarré sa carrière professionnelle auprès d'Attijari Wafabank et de Crédit du Maroc.

M. EL MOUSSAOUI est Ingénieur diplômé de l'École Hassania.

Autres mandats

Al Barid Bank, JAIDA, Barid Cash.

M. Jamal LEMRIDI

Administrateur intuitu-personae

Date de nomination
12/06/2025

Échéance du mandat
31/12/2026

M. Jamal LEMRIDI est Directeur Général Délégué de Safran depuis 2019. Il était auparavant Directeur Général de Crédit du Maroc, banque au sein de laquelle il a effectué toute sa carrière professionnelle. Il est également membre du Conseil d'affaires Maroc-Saoudien au sein de la Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM).

M. LEMRIDI est diplômé de l'École Centrale de Paris et de l'ENSAE Paris.

Autres mandats

Société Financière et Immobilière Marocaine, CMI, J.L. Conseils et Services.

Mme Chadia JAZOULI

Administrateur indépendant

Date de nomination
24/03/2025

Échéance du mandat
31/12/2030

Mme Chadia JAZOULI a démarré sa carrière en tant que consultante chez Coopers & Lybrand à Paris, puis chez Price Waterhouse à Casablanca. Elle a ensuite occupé plusieurs fonctions de responsabilité, notamment Responsable du contrôle de gestion industriel chez Holcim à Rabat, puis Secrétaire Générale et Directrice Générale du Pôle Finance et Systèmes d'Information au sein du Groupe CMCP à Casablanca. Entre 2007 et 2013, elle a été Directrice Déléguée et membre du Comité de Direction de CDG Développement, où elle a piloté plusieurs projets stratégiques, notamment des opérations de fusion et la revue stratégique du portefeuille.

Mme Chadia JAZOULI est titulaire d'un diplôme d'Études Comptables et Financières de l'Académie de Créteil Paris-Versailles.

Autres mandats

NOVEC, CGI, INEE, SAZ, CGEM.

Mme Lamia RIDA

Administrateur indépendant

Date de nomination
13/05/2024

Échéance du mandat
31/12/2030

Mme Lamia RIDA est Experte indépendante depuis décembre 2023. Elle a démarré sa carrière au sein de KPMG Maroc, où elle a évolué en tant que consultante, puis Manager et ensuite Partner. En parallèle, elle a été responsable pour KPMG International et en Afrique francophone des activités « Ethics & Independence, Quality & Risk Management, and Data Privacy » au Maroc.

Mme Rida est titulaire d'un Master en Business Administration de l'Université South Florida.

Autres mandats

Mme Lamia Rida ne siège pas dans d'autres sociétés hormis SOFAC.

PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE DIRIGEANTE

M. Hicham KARZAZI	Directeur Général	Nommé en 2010
M. Khalid DBICH	Directeur Général Délégué	Nommé en 2020
M. Marwane DOUYEB	Directeur Général Adjoint	Nommé en 2021
M. Khalid EL BOUZZAOUI	Directeur Exécutif en charge des Systèmes d'Informations	Nommé en 2021
M. Badreddine EI HAFED	Directeur Exécutif en charge du Recouvrement et Contentieux	Nommé en 2021
M. Abdessamad ZAHID	Directeur réseau	Nommé en 2021
Mme Fatima EZZOUINE	Directrice Risques et Contrôle Permanent	Nommé en 2016
M. Abderrahim BENATTI	Directeur planification stratégique et projets	Nommé en 2019
Mme Meryem LIAFI	Directrice audit et Inspection	Nommée en 2019
Mme Nouhad BOURHILA	Directrice juridique, Conformité et Secrétariat Général	Nommée en 2021
M. Youssef MOUCHRIQ	Directeur leasing	Nommé en 2022
Mme Asmaa ZOUHAL	Directrice contrôle de gestion & ALM	Nommée en 2023
M. Abdelkrim EL MOUBSSITI	Directeur back Office	Nommée en 2023
M. Younes HOUMAM	Directeur transformation digitale	Nommé en 2023
M. Mounir OMARY	Directeur recouvrement	Nommé en 2024
M. Taoufik OUZINE	Directeur Développement	Nommé en 2025

Rémunération des dirigeants

Au titre de l'exercice 2025, la rémunération globale des dirigeants de SOFAC est de 18 050 520,65 DH.

DISPOSITIF DE CONTRÔLE INTERNE

SOFAC a établi un dispositif de contrôle interne clé pour sécuriser les opérations, renforcer la conformité et favoriser une amélioration continue, alignée avec les objectifs stratégiques et les valeurs éthiques de l'entreprise. Ce dispositif vise à vérifier la conformité des activités du groupe avec les normes et les standards définis, tout en réduisant le risque d'erreurs, de fraudes, ou de pertes financières. Structuré en trois niveaux de contrôle, le dispositif de contrôle interne de SOFAC joue un rôle crucial dans le maintien de l'intégrité et de la fiabilité de ses processus opérationnels. Le dispositif est articulé en trois niveaux, dépendants d'entités distinctes: l'audit interne, l'entité en charge du Risque Opérationnel & Contrôle Permanent et les Entités Opérationnelles.



Les contrôles de premier niveau : autocontrôle et vérifications opérationnelles

À la base de la structure de contrôle, les équipes opérationnelles effectuent des contrôles en temps réel, supervisés par les responsables opérationnels. Ce niveau comprend des vérifications routinières intégrées aux procédures standards, complétées par des contrôles automatisés au sein des systèmes informatiques. L'objectif est d'assurer la sûreté des opérations, l'intégrité des traitements et le respect des directives et réglementations internes et externes.

Les contrôles de deuxième niveau : surveillance indépendante et validation de la conformité

Gérés par une entité indépendante directement rattachée à la direction générale, les contrôles de ce niveau sont axés sur la conformité continue des opérations par rapport aux standards internes, l'identification et la maîtrise des risques opérationnels, ainsi que le renforcement des contrôles de premier niveau. Ils garantissent aussi l'exécution adéquate du plan de Continuité d'Activité.

Les contrôles de troisième niveau : audit interne et assurance de la performance

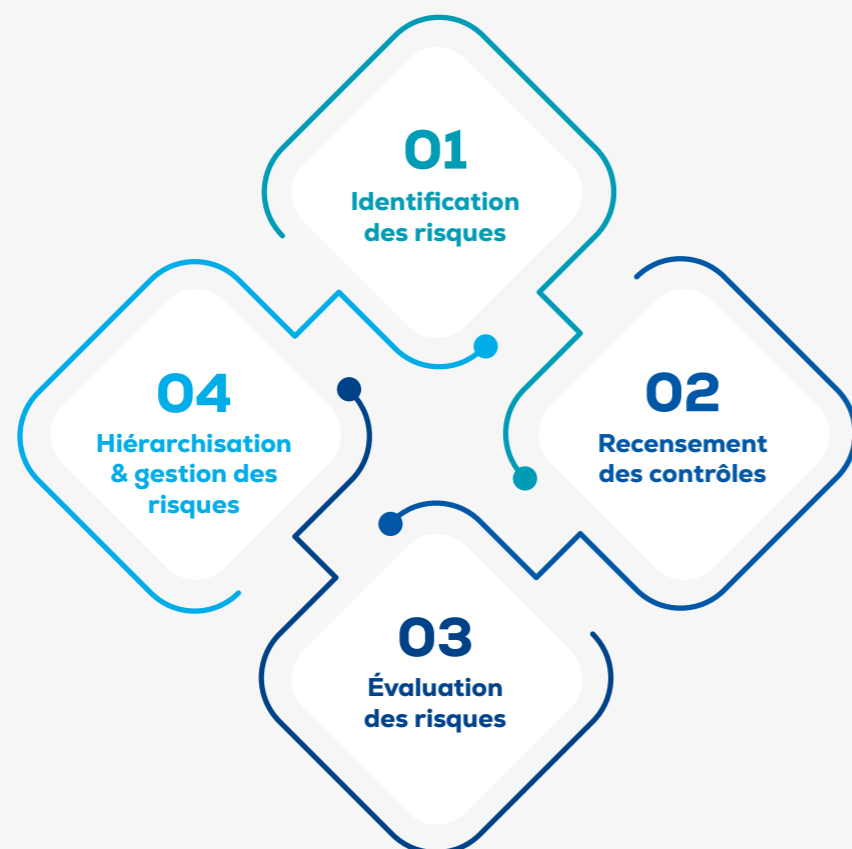
L'entité d'Audit Interne, relevant hiérarchiquement de la Direction Générale et fonctionnellement du Comité d'Audit, constitue la troisième ligne de défense. Celle-ci procède à des évaluations périodiques basées sur un plan d'audit annuel validé, pour juger de l'efficacité des mécanismes de gestion des risques, des procédures et des politiques internes. Ce niveau assure la bonne exécution des contrôles antérieurs et veille à l'application des recommandations des audits.



UNE GESTION PROACTIVE DES RISQUES

SOFAC adopte une approche proactive dans la gestion des risques associés à ses activités en déployant un dispositif efficace pour l'identification et l'évaluation des risques. Ce dispositif comprend une mise à jour continue de la cartographie des risques opérationnels, permettant de refléter les nouveaux risques émergents liés à ses opérations. Aussi, à travers l'analyse des incidents passés et de leur impact, le dispositif permet d'identifier facilement les risques. Cette identification est ensuite complétée par un examen approfondi du dispositif de contrôle, afin d'évaluer son efficacité à maîtriser les risques repérés.

Chaque risque identifié fait l'objet d'une évaluation initiale pour déterminer sa gravité. Une évaluation plus fine est ensuite réalisée en considérant les mesures de contrôle existantes, menant à un classement des risques selon leur niveau de criticité. Les risques considérés comme significatifs ou majeurs font l'objet de plans d'action spécifiques, élaborés et approuvés en collaboration avec les experts métier, visant à les atténuer ou les prévenir.




Risque de crédit


Risque opérationnel


Risque de liquidité et de taux


Risque de conformité réglementaire


Risques Stratégiques


Risques liés aux Cyberattaques & Informatiques

UN DISPOSITIF DE COMMUNICATION TRANSPARENTE AVEC LES ACTIONNAIRES ET LES INVESTISSEURS

LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE PUBLIÉS EN 2025

Dans le respect des obligations réglementaires, SOFAC communique de manière régulière avec ses actionnaires à travers les journaux d'annonces légales et en utilisant son site internet.

Ce dernier centralise toutes les publications légales à destination des actionnaires et des investisseurs.

<https://www.sofac.ma/nous-decouvrir/nos-publications/>

INTITULÉ	DATE DE PUBLICATION
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 4ème trimestre 2024	12/02/2025
Résultats financiers 2024	22/02/2025
Avis de convocation à l'AGO du 24 mars 2025	22/02/2025
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 1er trimestre 2025	30/05/2025
Communiqué de presse relatif à l'émission obligataire subordonnée perpétuelle par placement privé de 250 millions de dhs	01/07/2025
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 2ème trimestre 2025	29/08/2025
Avis de convocation à l'AGM du 30 septembre 2025	29/08/2025
Résultats financiers du 1 ^{er} semestre 2025	30/09/2025
Mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement	03/10/2025
Communiqué de presse suite à la Mise à jour annuelle et occasionnelle du dossier d'information relatif au programme d'émission de Bons de Sociétés de Financement	03/10/2025
Communiqué de presse post AGM du 30 septembre 2025	13/10/2025
Communiqué de presse relatif aux indicateurs du 3ème trimestre 2025	28/11/2025
Communiqué de presse relatif à la réalisation de l'augmentation de capital	08/12/2025



COMPTES ANNUELS & RAPPORTS

RAPPORT DE GESTION

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SECTORIEL

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE NATIONALE

L'économie nationale s'inscrit dans un régime de croissance soutenu, en dépit de l'accentuation du ralentissement de la demande extérieure. Elle aurait été, particulièrement, tirée par l'expansion entretenue des services non marchands et par le regain des activités liées à l'organisation de la Coupe d'Afrique des Nations. La demande intérieure serait restée le principal moteur de la croissance, sur fond de la combinaison d'un coût attractif du crédit et de l'affaiblissement des tensions sur les prix.

La demande intérieure confirme son rôle de moteur central de l'économie nationale, s'appuyant sur une synergie entre la résilience de la consommation finale et le dynamisme de l'investissement. La consommation finale des ménages est de 4,4 % en 2025 générant ainsi une contribution d'environ 2,5 points à la croissance. Cette tendance serait attribuable notamment aux effets de la revalorisation salariale, à l'accroissement des revenus agricoles sous l'hypothèse d'une saison supérieure à la moyenne et à l'atténuation des pressions inflationnistes, et ce dans un contexte de poursuite de l'attribution des aides sociales directes.

L'investissement brut maintient sa contribution positive à la croissance du PIB soutenu principalement par les grands chantiers réalisés dans le cadre des préparatifs des grandes manifestations internationales, par le déploiement de la nouvelle Charte d'investissement, et par le maintien de l'effort d'investissement des établissements et entreprises publics. Ainsi, l'investissement brut affiche une hausse de 16,3 % en 2025 pour contribuer de 4,9 points à la croissance du PIB en 2025. Dans ce contexte, la demande intérieure a cru de 8 % en 2025, contribuant de 8,7 points à la croissance du PIB en 2025.



PIB

4,7%

MARCHÉ MONÉTAIRE

Au niveau monétaire, la bonne tenue de la demande intérieure, favorisée par des conditions de financement favorables, a permis de dynamiser les crédits bancaires, notamment immobiliers et à l'équipement. Par conséquent, les créances sur l'économie affichent une croissance de 6,8 % en 2025.

Dans un contexte d'inflation maîtrisée, Bank Al-Maghrib a maintenu son taux directeur à 2,25% sur l'ensemble de l'année.

Les taux d'intérêt sur le marché interbancaire sont demeurés globalement alignés sur le taux directeur, traduisant des conditions de liquidité globalement équilibrées et une transmission efficace de la politique monétaire.

Les taux sur le marché des adjudications des bons du Trésor ont évolué de manière contenue en 2025, avec une stabilisation, voire un léger recul, sur l'ensemble des maturités, reflétant à la fois la détente inflationniste, la confiance des investisseurs et une gestion maîtrisée des besoins de financement du Trésor.

Sur le marché secondaire, la courbe des taux des bons du Trésor a conservé une orientation globalement baissière à fin 2025, confirmant l'amélioration des conditions financières et le maintien d'anticipations macroéconomiques favorables à moyen terme.



Taux
d'inflation

1,9%

CRÉDITS DE CONSOMMATION

CONTEXTE SECTORIEL

En 2025, le crédit à la consommation au Maroc évolue dans un environnement macroéconomique globalement favorable, soutenu par la reprise progressive de la consommation des ménages, l'amélioration graduelle du pouvoir d'achat et la normalisation de l'inflation après les tensions observées les années précédentes. La demande demeure dynamique, portée principalement par les dépenses d'équipement des ménages, l'automobile ainsi que les besoins de financement à court et moyen terme, confirmant le rôle structurant du crédit à la consommation dans le soutien de la demande intérieure et de l'activité économique.

Le marché reste dominé par les établissements bancaires et les sociétés de financement spécialisées, dans un contexte de concurrence soutenue, en particulier sur les segments les plus standardisés tels que le crédit personnel et le crédit automobile classique. Les attentes des clients évoluent sensiblement, avec une attention accrue portée à la rapidité de traitement des dossiers, à la simplicité des parcours de souscription et à la transparence des conditions tarifaires. Cette évolution favorise l'accélération de la digitalisation des processus, l'automatisation des décisions de crédit et le renforcement des partenariats avec les réseaux de distribution.

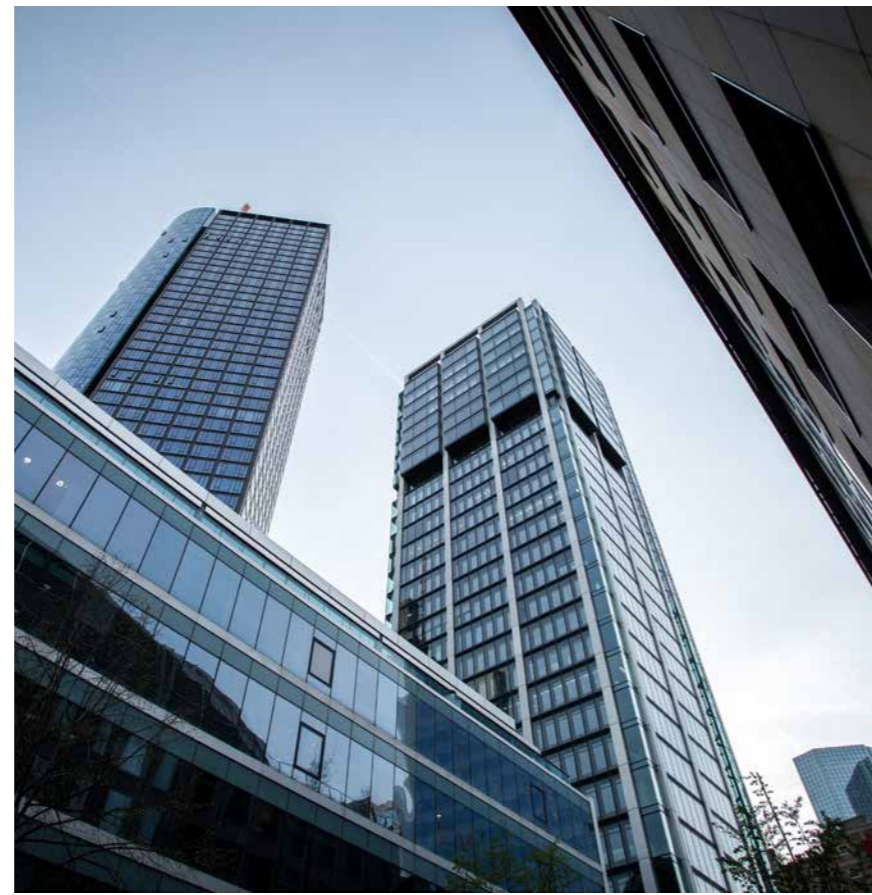
Parallèlement, l'année 2025 a été marquée par une forte dynamique du marché automobile marocain, avec une hausse de 33,4% des ventes de véhicules neufs, atteignant 235.371 unités à fin décembre 2025 contre 176.401 unités en 2024. Cette performance a été portée par la bonne tenue des segments de la location courte durée et du B2B, l'introduction de nouvelles marques asiatiques ainsi que l'enrichissement des gammes en motorisations hybrides et électriques. La croissance soutenue du tourisme, en progression de 14% par rapport à 2024 pour atteindre 19,8 millions de visiteurs, a également contribué à stimuler la demande en flottes automobiles et en solutions de location courte durée. Sur le plan réglementaire, l'année a été marquée par la hausse du TMIC à 13,36% à compter du deuxième trimestre 2025 et par l'entrée en vigueur de la Loi de Finances 2026, prévoyant l'élargissement de la retenue à la source sur la TVA à l'ensemble des établissements de crédit.

FAITS MARQUANTS

Dans ce contexte sectoriel porteur, l'année 2025 a permis à SOFAC de consolider sa position d'acteur majeur du crédit à la consommation au Maroc. Ce segment demeure un pilier central de son modèle économique et de sa stratégie commerciale, tant par les volumes générés que par sa contribution récurrente au produit net bancaire, notamment à travers le crédit automobile, La LOA et le crédit personnel.

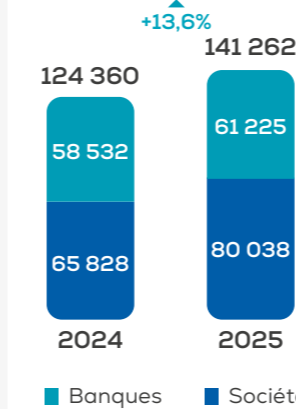
L'exercice a été caractérisé par une dynamique commerciale soutenue, portée par la reprise du marché automobile et l'optimisation continue des canaux de distribution. SOFAC s'est appuyée sur une structuration financière solide et des sources de refinancement diversifiées afin d'accompagner la croissance de ses encours, tout en maintenant un pilotage rigoureux de la marge nette d'intérêt, de la liquidité et des équilibres bilanciaux. Le crédit à la consommation a ainsi contribué de manière significative à la rentabilité globale et à la stabilité des résultats de l'entreprise.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée par des avancées structurantes renforçant son positionnement au sein de l'écosystème automobile. Dans une logique de développement et de proximité avec la clientèle, l'entreprise a engagé l'ouverture de l'agence de Salé afin d'élargir son réseau propre. Aussi, plusieurs ajustements tarifaires et évolutions de l'offre ont été mis en œuvre afin d'accompagner la dynamique commerciale et d'optimiser la performance des produits, dans un contexte de renforcement du cadre réglementaire lié à l'actualisation des barèmes TMIC. De nouvelles offres commerciales ont ainsi été lancées ou renforcées, traduisant la volonté de SOFAC d'adapter en continu son offre aux exigences du marché et aux enjeux de compétitivité.



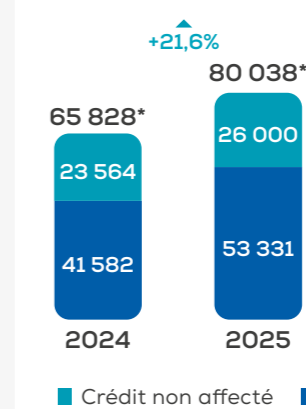
SECTEUR DE FINANCEMENT DU CRÉDIT À LA CONSOMMATION

Encours Global en MDH



Le marché du crédit à la consommation a conservé une dynamique favorable, affichant une croissance de 13,6 % pour atteindre un encours sain de 141 MMDHS. L'encours sain détenu par les banques a progressé de 4,6%, pour s'établir à 61,2 MMDHS, tandis que celui des sociétés de financement a poursuivi son expansion pour atteindre 80 MMDHS, en hausse de 21,6%.

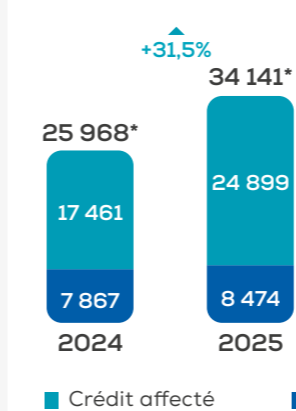
Encours Sain - Société de financement en MDH



L'encours des crédits non affectés accordés par les sociétés spécialisées en financement a progressé de 10,3%, pour atteindre 26 MMDHS. Par ailleurs, les crédits affectés gérés par les établissements de crédit ont connu une hausse de 28,3%, s'établissant à 53 MMDH.

* Dont l'EDM & Revolving

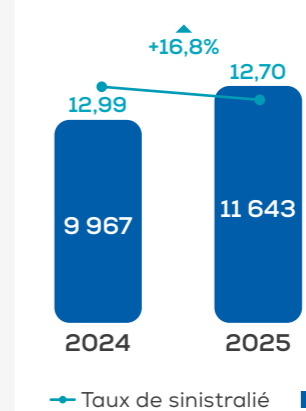
Production nette - Société de financement en MDH



En 2025, la production du marché a enregistré une hausse de 31,5%, portée par une progression de 42,6% de la production des crédits affectés et par une augmentation de 7,7 % de la production nette des crédits non affectés.

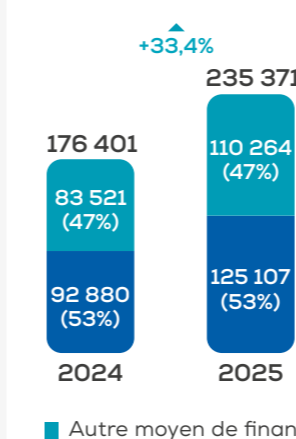
* Dont l'EDM & Revolving

Créances en souffrance en MDH



Les créances en souffrance ont également augmenté de 16,8 % entre 2024 et 2025. En revanche, le taux de sinistralité s'est amélioré de 29 points de base, reculant de 12,99% en 2024 à 12,7% en 2025, sous l'effet de la progression de l'encours brut du secteur du crédit à la consommation.

Secteur Automobile



En 2025, les ventes totales de véhicules neufs au Maroc se sont élevées à 235 371 unités, enregistrant une hausse de 33,4 % par rapport à 2024.

Les véhicules financés à crédit ayant préservé leur part de 53 % des ventes en 2025, ont enregistré un volume de 125 107 unités, en augmentation de 35 %.

LEASING

CONTEXTE SECTORIEL

En 2025, le marché du leasing au Maroc évolue dans un environnement structurellement porteur, soutenu par la reprise de l'investissement privé et la bonne orientation de plusieurs secteurs clés de l'économie, notamment l'automobile, le BTP, la logistique et les services. Dans ce contexte, le crédit-bail s'affirme comme un instrument de financement stratégique pour les entreprises, leur permettant de financer des actifs productifs tout en optimisant leur trésorerie et en préservant leur capacité d'endettement bancaire traditionnelle.

La physionomie du marché reste largement dominée par le crédit-bail mobilier (CBM), qui représente 87% de la production globale de leasing, porté principalement par le financement des véhicules et des équipements professionnels. Le crédit-bail immobilier (CBI), bien que plus marginal avec 13% de la production, conserve une dynamique ciblée sur des projets immobiliers structurés et à forte visibilité économique. La clientèle des PME et TPE demeure le principal moteur de la croissance du secteur, avec une demande accrue pour des solutions de financement flexibles, rapides et adaptées à des cycles d'activité parfois volatils.

Parallèlement, l'année 2025 est marquée par une intensification de la concurrence entre sociétés de financement spécialisées et filiales bancaires, entraînant une pression accrue sur les marges et la différenciation commerciale. Ce contexte concurrentiel s'accompagne d'une vigilance renforcée en matière de gestion des risques – crédit, liquidité et taux – ainsi que de conformité réglementaire, notamment sur les exigences de solvabilité, de gouvernance et de normes comptables. Les acteurs du leasing sont ainsi amenés à renforcer leur sélectivité, à affiner l'analyse des actifs financés et à optimiser leurs schémas de refinancement afin de concilier croissance maîtrisée et résilience financière.

FAITS MARQUANTS

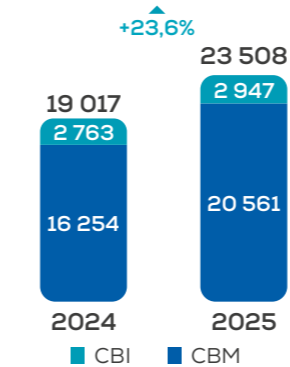
En 2025, SOFAC évolue dans une phase de croissance soutenue, portée par la reprise du marché automobile et la robustesse de son modèle multi-produits. L'activité leasing s'inscrit pleinement comme un levier stratégique complémentaire au crédit à la consommation, contribuant à la diversification des sources de revenus, à l'élargissement de la clientèle professionnelle et au renforcement du positionnement de SOFAC sur le financement des actifs productifs.

L'exercice est marqué par une performance commerciale particulièrement dynamique sur le leasing. La production a progressé de 44% pour atteindre 1 907 millions de dirhams, dans un marché national dont la production globale s'est établie à 23,5 milliards de dirhams, en hausse de 23,6% sur l'année. Cette croissance soutenue s'est traduite par un gain de parts de marché, celles-ci atteignant 8,11%, en progression de 117 points de base par rapport à 2024, illustrant la capacité de SOFAC à capter une part croissante des flux dans un environnement concurrentiel.

Par ailleurs, l'encours global de leasing de SOFAC s'est élevé à 3 220 millions de dirhams à fin 2025 en hausse de 52%, avec une structure majoritairement orientée vers le crédit-bail mobilier, dont 29% dédiés au financement du matériel roulant. Cette trajectoire de croissance a été soutenue par un accès actif et diversifié aux marchés de financement, notamment à travers les bons de sociétés de financement et la titrisation, permettant d'accompagner le développement de l'activité tout en maintenant un pilotage rigoureux des équilibres ALM, de la liquidité et des ratios réglementaires. Le leasing s'affirme ainsi comme un contributeur croissant à la diversification du bilan et à l'amélioration du profil de rentabilité à moyen terme de SOFAC.

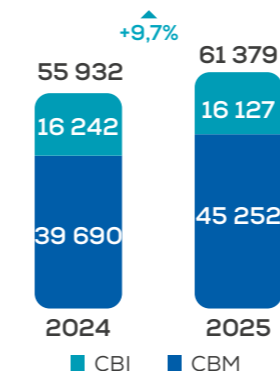
SECTEUR DE FINANCEMENT DU LEASING

Production en MDH



Porté par la hausse de 26,5% du Crédit-Bail Mobilier (CBM), le marché du leasing a enregistré une croissance de 23,6% par rapport à l'année précédente atteignant une production de 23,5 milliards de dirhams.

Encours en MDH



L'encours du leasing a progressé de 9,7% par rapport à 2024, pour atteindre 61 milliards de dirhams en 2025, contre 56 milliards de dirhams en 2024, grâce à une hausse de l'encours CBM de 14%.

PRÉSENTATION DE SOFAC

Créée en 1947, SOFAC est un groupe financier de premier plan du crédit à la consommation et du leasing au Maroc, offrant de multiples services de financement à destination des ménages, des professionnels et des petites, moyennes et grandes entreprises.

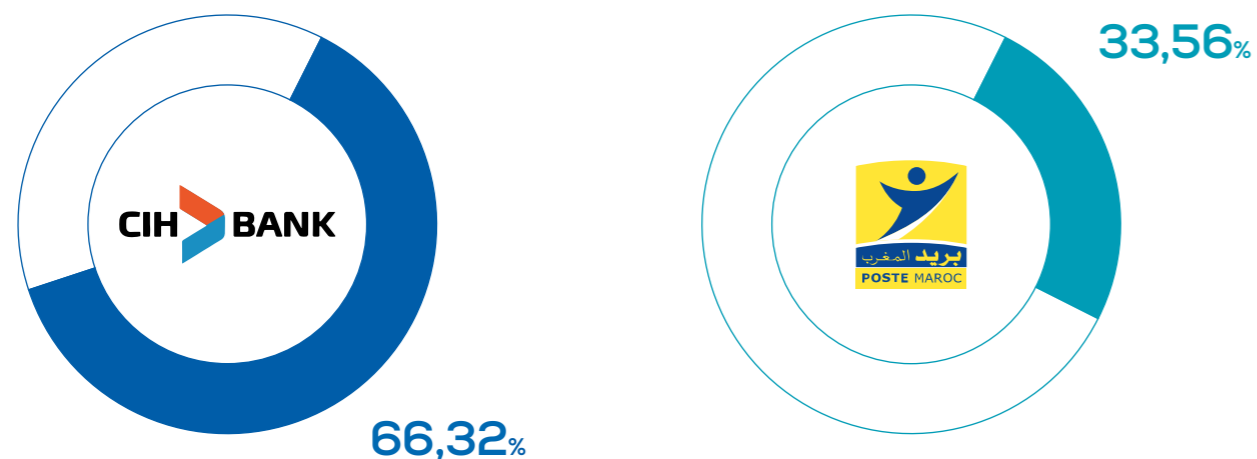
En ligne avec son engagement pour la proximité, SOFAC s'est dotée d'un réseau de distribution des crédits à la consommation, à la fois proche et performant pour répondre au mieux aux besoins de ses clients. En effet, SOFAC dispose aujourd'hui de 18 agences propres et d'un réseau de 60 intermédiaires et agents agréés répartis dans les principales villes du royaume. Cette présence géographique est renforcée par les efforts quotidiens d'un centre de relation client dédié.

SOFAC propose en outre la gestion pour compte au profit de ses partenaires et actionnaires de référence, des produits d'assurance à travers sa filiale Sofassur, des solutions de financements structurés grâce à sa filiale SSF (Sofac Structured Finance), et du financement LLD à travers sa filiale Badeel.

Bénéficiant de l'expertise de ses actionnaires, CIH Bank et Barid Al Maghrib, SOFAC s'impose aujourd'hui parmi les acteurs incontournables sur le marché, contribuant activement au développement économique et social des différentes régions de son implantation.

En 2025, une opération d'augmentation de capital a été réalisée pour un montant global de 254 millions dirhams, par l'émission de 315 675 actions ordinaires nouvelles, d'une valeur nominale de 100 dirhams chacune, émises au prix unitaire de 804 dirhams. L'ensemble des actions a été intégralement souscrit et libéré en numéraire.

STRUCTURE DU CAPITAL



FILIALES ET PARTICIPATIONS



VALEURS SOFAC

PERFORMANCE



Nous sommes engagés dans l'action, à un niveau individuel et collectif, aux côtés de nos clients, afin de leur apporter la solution de financement adéquate et leur permettre de concrétiser rapidement leurs projets.

CITOYENNETÉ



Nous veillons à mettre en œuvre des actions qui s'inscrivent dans une démarche globale de développement économique et social du pays. Nous œuvrons pour contribuer à la réussite de nos clients et partenaires qui nous font confiance et aux progrès de la société.

PROXIMITÉ



Nous sommes à l'écoute des besoins de nos clients et entretenons avec eux des relations de proximité pour leur offrir clarté, transparence et réactivité.

PRODUITS ET MARCHÉ DE SOFAC

L'activité de SOFAC s'oriente aussi bien sur le marché du crédit à la consommation que sur le marché du leasing, avec des offres de financement dédiées aux ménages, aux professionnels et aux petites, moyennes et grandes entreprises, dont:

- Le crédit affecté, principalement destiné au financement d'acquisition de véhicules, ou bien encore d'équipements ménagers.
- Le crédit non affecté, aussi connu sous le nom de « crédit personnel » qui ne se voit lié à aucun bien spécifique.
- Le leasing au profit des professionnels, des TPE, PME et GE pour accompagner leurs projets de développement et leurs cycles d'investissement, aussi bien pour l'acquisition de biens immobiliers (CBI) que mobiliers (CBM).

SOFAC propose, en outre, la gestion pour compte au profit de ses partenaires et actionnaires de référence, leur permettant d'une part, de bénéficier de l'expérience de SOFAC dans le secteur du crédit à la consommation, et d'autre part, l'externalisation d'une partie ou l'intégralité de l'activité de distribution de crédit.

DATES CLÉS

1947

Création de la société, sous le nom de Sovac Maroc avec pour vocation de soutenir l'industrialisation du pays, notamment dans le domaine de l'automobile.

1973-2003

Privatisation et introduction à la Bourse de Casablanca. Prise de contrôle de SOFAC par la CDG. Celle-ci a été suivie par une augmentation de capital de 100 MDHS qui a permis à la CDG d'atteindre 67% du capital.

2007-2013

Cession du capital de SOFAC détenu par la CDG en faveur de BAM et CIH. Radiation des titres de SOFAC de la bourse à la suite de l'Offre Publique d'Achat suivie d'une Offre Publique de Retrait initiée par CIH Bank.

2016

CIH Bank et Barid Al Maghrib augmentent leur capital de 100 MDHS. Leurs parts passent respectivement à 66,3% et 33,55%. Depuis, le capital de SOFAC s'élève à 193 200 000 MAD.

2018-2019

Lancement de la nouvelle plateforme digitale CREDIZ et adoption du plan stratégique 2019-2024 avec l'extension de l'activité au leasing, et la création d'une filiale spécialisée en gestion des Fonds de titrisation.

2022

Acquisition de 100% du capital de Badeel, après une première prise de participation de 15% en 2021.

2023

Extension de l'activité Leasing aux Grandes Entreprises. Titrisation des créances de loyers et de prêts au Fonds FT AUTOMOBILITY. Augmentation du capital de 100 Mdhs. Le capital de SOFAC est désormais de 210 450 000 MAD.

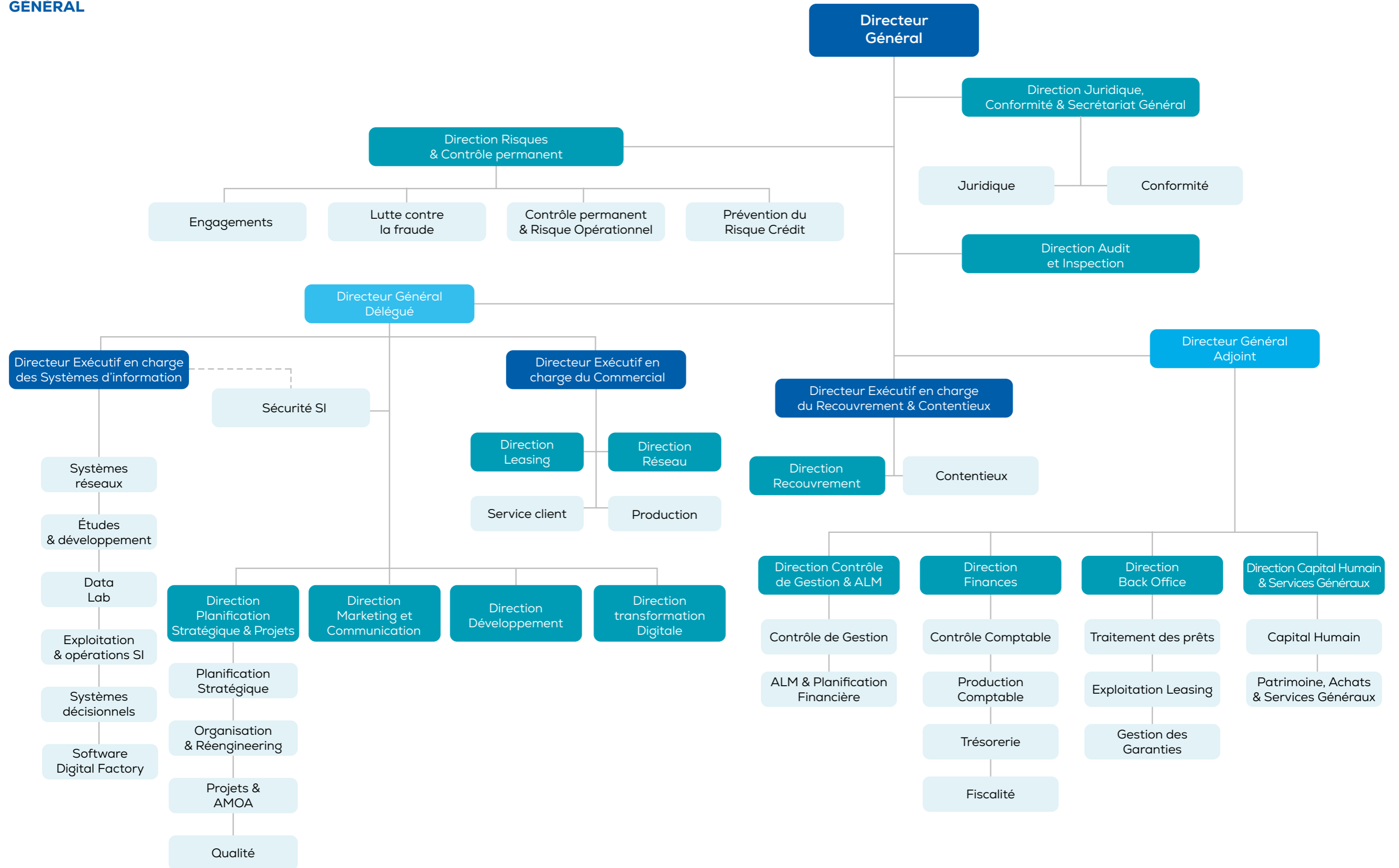
2024

Titrisation des créances de loyers à hauteur d'un Milliard de dirhams à travers la création du Fonds FT SOFAC AUTOLEASE II. Lancement du projet de financement EDM avec des partenaires digitaux.

2025

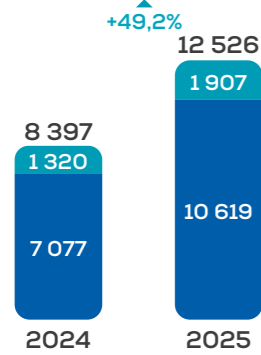
Titrisation des créances de loyers à hauteur d'un 1,5 Milliard de dirhams à travers la création du Fonds FT SOFAC AUTOLEASE III. Augmentation de capital d'un montant de 253.802.700 MAD réalisée par l'émission de 315 675 actions nouvelles.

ORGANIGRAMME GÉNÉRAL



RÉALISATIONS OPÉRATIONNELLES

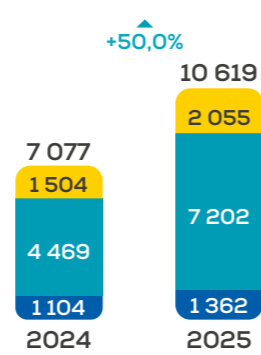
Production Globale en MDH



En 2025, la production globale, composée à 85 % de crédit à la consommation et à 15 % de leasing, a progressé de 49,2 % pour s'établir à 12,5 milliards de dirhams.

■ Leasing ■ Crédit à la Consommation

Production – Crédit à la Consommation en MDH

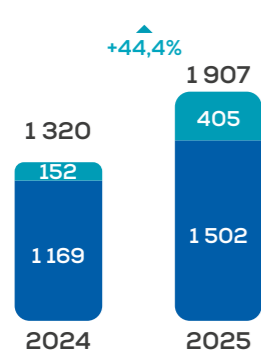


En 2025, la production de l'activité Crédit à la Consommation, portée et gérée, a enregistré une hausse de 50 %, pour atteindre 10,6 milliards de dirhams, dont 68 % provenant du Crédit Affecté.

■ Gestion pour compte ■ Crédit Affecté*

■ Crédit Non Affecté * y Compris Auto-Hall

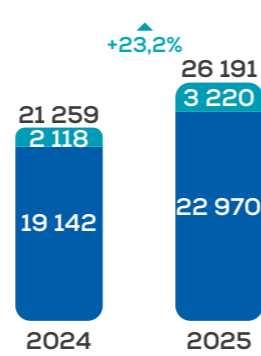
Production – Leasing en MDH



En 2025, la production Leasing a progressé de 44%, pour atteindre 1,9 milliard de dirhams, dont 79% réalisés par CBM et 21% par CBI.

■ CBI ■ CBM

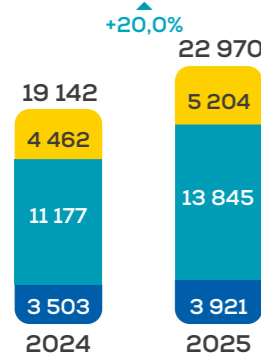
Encours Global en MDH



L'année 2025 a été marquée par une croissance de 23,2 % de l'encours global, composé majoritairement de crédit à la consommation (88 %) puis de leasing (12 %), pour un total de 26 milliards de dirhams.

■ Leasing ■ Crédit à la Consommation

Encours – Crédit à la Consommation en MDH

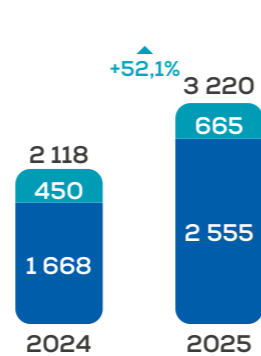


En 2025, l'encours de l'activité Crédit à la Consommation, tant portée que gérée, a progressé de 20%, pour s'établir à 23 milliards de dirhams, dont 60% issus du Crédit Affecté.

■ Gestion pour compte ■ Crédit Affecté*

■ Crédit Non Affecté * y Compris Auto-Hall

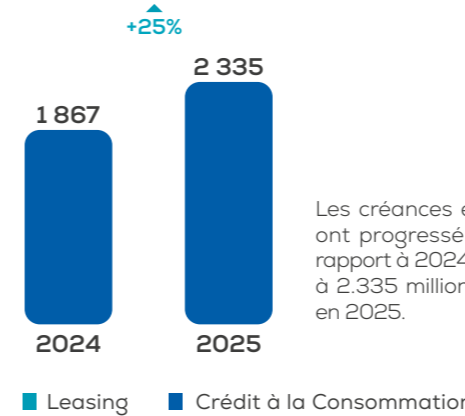
Encours – Leasing en MDH



En 2025, l'encours de leasing a connu une hausse de 52,1 %, atteignant 3,2 milliards de dirhams, dont 79 % ont été réalisés par Crédit Bail Mobilier et 21 % par Crédit Bail Immobilier.

■ CBI ■ CBM

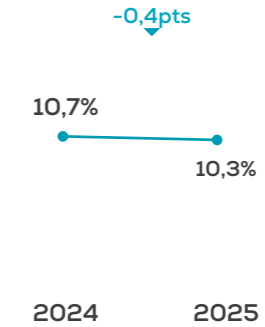
Créances en souffrances



Les créances en souffrance ont progressé de 25 % par rapport à 2024, pour s'établir à 2,335 millions de dirhams en 2025.

■ Leasing ■ Crédit à la Consommation

Taux de sinistralité



Le taux de sinistralité a atteint 10,3 % en 2025, enregistrant une baisse de 0,4 point par rapport à l'exercice précédent. Il reste inférieur à la moyenne du marché, qui s'élève à 12,7 %.

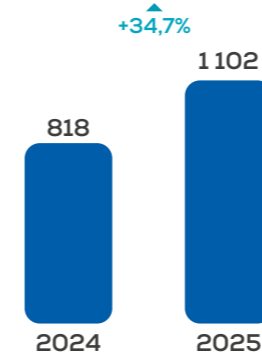
DONNÉES FINANCIÈRES CONSOLIDÉES

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION DE SOFAC

Le périmètre de consolidation de SOFAC se définit comme suit :

SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	CAPITAL SOCIAL (KDH)	CONTRÔLE	INTÉRÊTS	MÉTHODE DE CONSOLIDATION
SOFAC	242 018	100%	100%	Etablissement consolidant
SOFASSUR	100	100%	100%	Intégration globale
Sofac Structured Finance	2 000	100%	100%	Intégration globale
BADEEL	68 186	100%	100%	Intégration globale

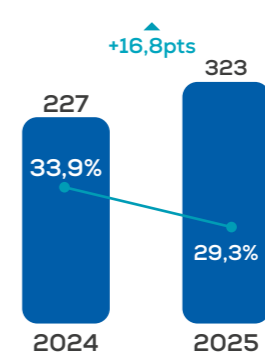
Produit net bancaire en MDH



Le Produit Net Bancaire (PNB) consolidé a atteint 1102 millions de dirhams, enregistrant ainsi, une hausse de 34,7% par rapport à l'année précédente. Cette performance est due à une augmentation de la marge d'intérêt de 41%, s'élevant à 902 millions de dirhams.

Toutefois, cette dynamique a été partiellement atténuée par une diminution de la marge sur commissions consolidée de 23%, qui s'est établie à 58 millions de dirhams en 2025.

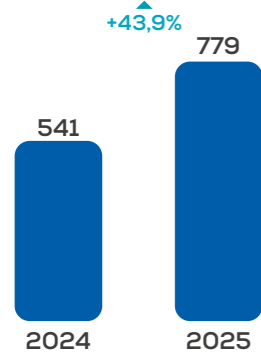
Charges générales d'exploitation en MDH



Les charges d'exploitation consolidées de 2025 ont augmenté de 16,8% par rapport à 2024. Le coefficient d'exploitation, quant à lui, a baissé de 451 Pbs pour atteindre 29,3%.

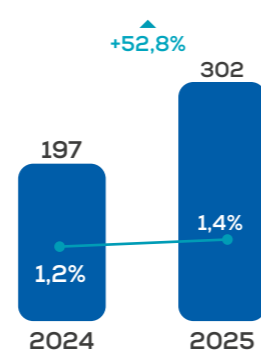
→ Coefficient d'exploitation

Résultat brut d'exploitation en MDH



Le résultat brut d'exploitation consolidé de 2025 a atteint 779 millions de dirhams, en progression de 43,9% par rapport à l'exercice précédent.

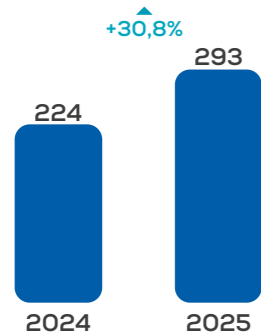
Charge du risque en MDH



La charge du risque consolidée a augmenté, passant de 197 millions de dirhams en 2024 à 302 millions de dirhams en 2025, soit une évolution de 52,8%. Le coût du risque de 2025 a augmenté de 0,2 point en atteignant 1,4%

→ Coût du risque

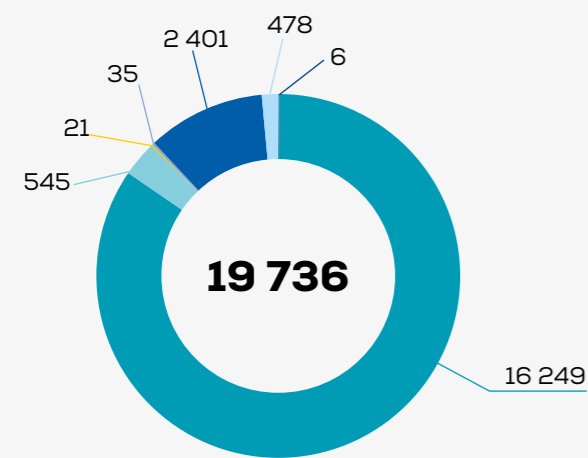
Résultat net en MDH



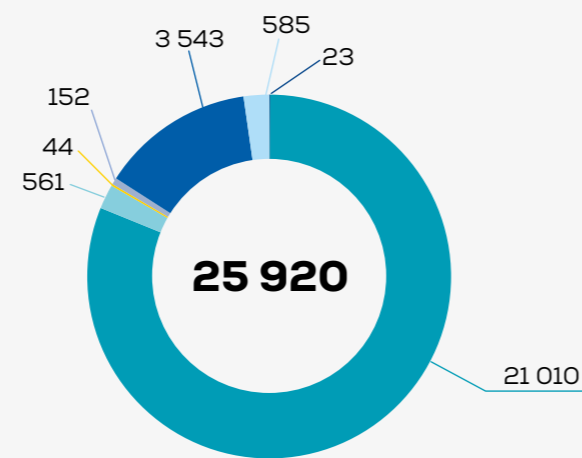
Le résultat net consolidé a augmenté de 30,8% pour atteindre 293 millions de dirhams.

STRUCTURE DES EMPLOIS

Structure de l'actif 2024 en MDH



Structure de l'actif 2025 en MDH

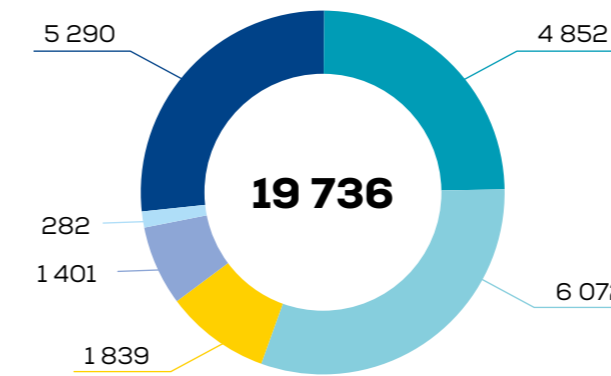


- Trésorerie
- Actifs financiers à la juste valeur par résultat
- Prêts et créances /étab. de crédit, au coût amorti
- Immo incorporelles et corporelles
- Créances sur la clientèle
- Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres
- Autres actifs

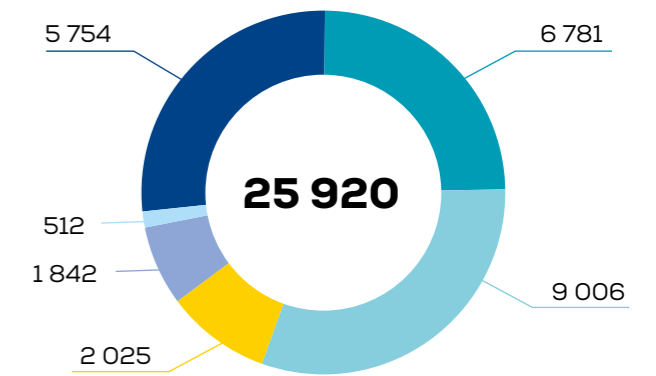
Au titre de l'année 2025, le total de l'actif du bilan s'est établi à 25 920 MDH, en hausse de 31% par rapport à l'exercice précédent. Cette progression est principalement portée par l'augmentation des créances sur la clientèle, qui ont progressé de 29%, soit une hausse de 4 761 MDH.

STRUCTURE DES RESSOURCES

Structure du passif 2024 en MDH



Structure du passif 2025 en MDH



- Titres de créances émis
- Dettes envers la clientèle
- Dettes envers les étab. de crédit et assimilés
- Fonds propres
- Autres passifs
- Dettes subordonnées

S'agissant du passif, la progression résulte principalement de l'augmentation de plusieurs postes, notamment les dettes envers les établissements de crédit et assimilés, en hausse de 48% pour atteindre 9 006 MDH, les dettes envers la clientèle, en progression de 40% à 6 781 MDH, ainsi que les titres de créances émis, en hausse de 9% pour s'établir à 5 754 MDH.

Les Fonds Propres ont, pour leur part, progressé de 31 % pour atteindre 1 842 MDH, suite à l'opération d'augmentation de capital de 253 802 700 MAD réalisée par l'émission de 315 675 actions nouvelles.

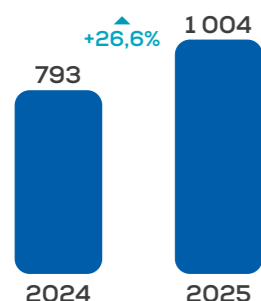
Durant l'année 2025, un emprunt obligataire subordonné perpétuel d'un montant de 250 millions de dirhams a été émis, contribuant au renforcement de la structure financière de l'entreprise. En parallèle, des émissions de BSF totalisant 2,6 milliards de dirhams ont été réalisées au cours de l'exercice 2025.

Aussi, les opérations de titrisation se sont poursuivies avec l'émission subséquente II du fonds FT AUTOMOBILITY, pour un montant de 460 MDH en avril 2025, ainsi que la création du fonds FT AUTOLEASE III, pour une émission de 1 538 MDH en novembre 2025.

DONNÉES FINANCIÈRES SOCIALES

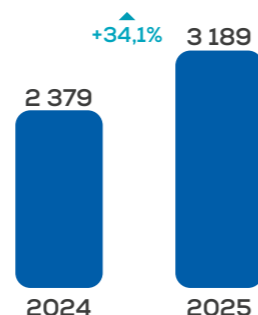
COMPTE DE RÉSULTAT SOCIAL

Produit net bancaire en MDH



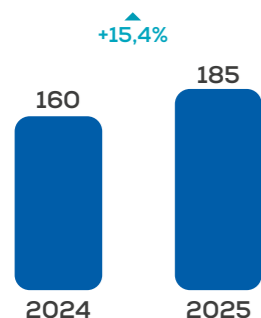
En 2025, le produit net bancaire social de SOFAC a atteint 1 004 MDH, ce qui représente une augmentation de 26,6% par rapport à l'année précédente.

Charges d'exploitation bancaire en MDH



Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 34% par rapport à 2024 en atteignant 3 189 MDH en 2025.

Résultat net social en MDH



Le résultat net social au titre de l'année 2025 s'établit à 185 MDH soit une hausse de 15,4%.

POSTES DU BILAN SOCIAL

Le total du bilan social de SOFAC a atteint 25 370 MDH en 2025, enregistrant une progression de 32% par rapport à l'exercice précédent.

Cette évolution s'explique, à l'actif, par la hausse des créances sur la clientèle, en augmentation de 20% pour s'établir à 9 168 MDH, ainsi que par la croissance des immobilisations données en crédit-bail et en location, qui ont progressé de 37% pour atteindre 13 586 MDH en 2025.

Au passif, la croissance du bilan est principalement portée par l'augmentation des titres de créances émises, en hausse de 9% à 5 754 MDH, par la progression des dépôts de la clientèle, qui ont augmenté de 40% pour atteindre 6 781 MDH, ainsi que par l'accroissement des dettes envers les établissements de crédit et assimilés, en hausse de 48% à 8 738 MDH.

FILIALES DE SOFAC

Au 31 décembre 2025, SOFAC détient trois filiales: Le cabinet de courtage d'assurance SOFASSUR, la société de gestion des Fonds de titrisation SOFAC STRUCTURED FINANCE et la société de location longue durée LLD BADEEL SMARTLEASE.

SOFAC STRUCTURED FINANCE (SSF)

Dénomination sociale	SOFAC STRUCTURED FINANCE « SSF »
Siège social	57, bd. Abdelmoumen, Casablanca
Capital social	2 000 000 Dh
Date de création	Juillet 2019
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

SOFAC a créé en juillet 2019, sa filiale société de gestion de Fonds de Placements Collectifs en Titrisation « SOFAC STRUCTURED FINANCE », après obtention de l'aval du Ministère de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration, et suite à l'avis favorable de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux.

Activités gérées

SSF a pour mission principale la réalisation d'opérations de titrisation, au Maroc ou à l'étranger, et la gestion de Fonds de Placements Collectifs en Titrisation (FPCT), conformément à la réglementation en vigueur.

Principaux indicateurs

EN KDH	2024 R	2025 R	ECART N VS N-1
Produits d'exploitations	6 977	14 260	104,4%
Charges d'exploitation	-5 127	-5 601	9,3%
Résultat d'exploitation	1 850	8 659	NS
Résultat financier	-27	-6	-77,5%
Résultat non courant	-1	-127	NS
Impôt sur la société	-17	-1 878	NS
Résultat net	1 805	6 648	NS

Le résultat net de SSF pour l'exercice 2025 atteint 6 648 KDH, marquant une nette amélioration par rapport à 2024, où il s'élevait à 1 805 KDH. Cette hausse s'explique essentiellement par la multiplication par deux des produits d'exploitation, qui se sont établis à 14 260 KDH, tandis que les charges d'exploitation sont restées maîtrisées, avec une hausse contenue à 9,3%.

Faits marquants 2025

Durant l'exercice 2025, l'activité de SSF a été marquée par:

- Consolidation du programme d'émission des fonds avec le rechargement du Fonds FT Automobility, porté à 461 millions de dirhams en avril 2025;
- Création en novembre du Fonds FT SOFAC Autolease III, marquant une émission majeure d'un montant de 1.538 millions de dirhams;
- Engagement stratégique de SSF, officiellement mandatée pour accompagner le Ministère de l'Économie et des Finances dans l'émission des Fonds de Sukuks souverains.

SOFASSUR

Dénomination sociale	SOFASSUR
Siège social	57, bd. Abdelmoumen, Casablanca
Capital social	100 000 Dh
Date de création	23 Juillet 2009
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

Créé en Juin 2009, SOFASSUR est un cabinet spécialisé dans le courtage en assurances toutes branches. Il est régi par la loi 17-99 portant sur le code des assurances de 2002.

Société à responsabilité limitée (SARL) avec un capital social de 100 000 dirhams, SOFASSUR est une filiale à 100% de SOFAC créée dans le but d'offrir des produits intégrés liés à la distribution du crédit.

Grâce à la synergie entre les deux entités, SOFASSUR permet à SOFAC de développer son activité d'assurance en proposant des produits d'assurance dommages et vie à sa clientèle, tout en assurant une gestion efficace et personnalisée de tous types de contrats d'assurance et de sinistres.

Activités gérées

- Proposition de produits phares d'assurance visant à augmenter les ventes de crédits automobiles.
- Meilleure gestion des sinistres Vie et Non Vie.
- Optimisation de l'amortissement des charges fixes en tirant parti des synergies offertes par la distribution des deux produits.
- Réduction du risque lié à la couverture des véhicules pendant toute la durée du crédit, objet de garantie constituée à l'octroi du prêt.

Principaux indicateurs

EN KDH	2024 R	2025 R	ECART N VS N-1
Produits d'exploitations	84 251	95 886	13,8%
Charges d'exploitation	-2 564	-2 758	7,6%
Résultat d'exploitation	81 687	93 128	14,0%
Résultat financier	463	1 481	NS
Résultat non courant	-3 300	-4 114	24,7%
Impôt sur la société	-20 983	-21 557	2,7%
Résultat net	57 867	68 937	19,1%

En 2025, SOFASSUR a poursuivi sa dynamique de croissance, portée par la hausse de ses produits d'exploitation, qui ont progressé de 13,8% pour s'établir à 96 MDH contre 84 MDH un an auparavant.

Parallèlement, les charges d'exploitation ont enregistré une augmentation maîtrisée de 7,6%, atteignant 2,8 MDH.

Cette évolution favorable s'est traduite par une amélioration du résultat net, en hausse de 19,1%, passant de 58 MDH à 69 MDH à fin 2025.

Faits marquants 2025

Durant l'exercice 2025, l'activité de SOFASSUR a été marquée par:

- Réduction du délai moyen de traitement des dossiers des sinistres Décès et Invalidité;
- Amélioration du taux de remboursement des sinistres Décès et Invalidité;
- Hausse de 90 % du chiffre d'affaires généré par le produit assistance des clients SOFAC;
- Dynamisation de l'activité commerciale, à travers un pilotage renforcé de la production et des actions d'animation du réseau de vente;
- Optimisation des dispositifs de protection sociale du personnel, via la renégociation de contrats plus avantageux;
- Mise en concurrence des assureurs du marché, visant l'amélioration des conditions financières et de couverture au bénéfice des collaborateurs;
- Mise à jour et formalisation des procédures internes et des cadres contractuels, en ligne avec les exigences de gouvernance et de conformité.

BADEEL SMARTLEASE

Dénomination sociale	BADEEL
Siège social	161, Avenue Hassan 2, Casablanca
Capital social	68 186 000 Dh
Date de création	26 Octobre 2018
% du capital et du droit de vote tenu par SOFAC	100%

Créé en octobre 2018, BADEEL SMARTLEASE est un nouvel opérateur de la LLD (Location Longue Durée) et des services de mobilité aux entreprises et aux particuliers.

L'acquisition de SOFAC de 100% du capital de BADEEL vient compléter une première prise de participation de 15% visant à développer les synergies entre les deux entités.

Activités gérées

En anticipant les évolutions et les mutations du marché de l'offre de financement de l'automobile et de celui de la mobilité, SOFAC vise à travers sa filiale BADEEL SMARTLEASE à:

- Proposer des offres innovantes et à forte valeur ajoutée tenant compte des attentes de ses clients, de ses partenaires et de ses différentes parties prenantes.
- Consolider sa trajectoire de croissance en renforçant sa position de leader dans la catégorie automobile, tout en investissant le segment de la LLD et de la mobilité intelligente.
- Proposer des offres tout compris à ses clients qui bénéficieront de tous les avantages de la LLD tels que l'optimisation du budget, l'entretien, l'assurance et l'assistance.

Principaux indicateurs

EN KDH	2024 R	2025 R	ECART N VS N-1
Produits d'exploitations	49 975	80 262	60,6%
Charges d'exploitation	-50 438	-68 391	35,6%
Résultat d'exploitation	-463	11 871	NS
Résultat financier	-6 758	-11 776	74,3%
Résultat non courant	9 143	15 276	67,1%
Impôt sur la société	-133	-204	53,1%
Résultat net	1 788	15 167	NS

À fin 2025, BADEEL SMARTLEASE a enregistré une progression de 61% de ses produits d'exploitation, pour atteindre 80 millions de dirhams. Dans le même temps, les charges d'exploitation ont augmenté de 36%.

Cette performance s'est traduite par un résultat net social de 15 MDH à fin décembre 2025, contre 1,7 MDH à la même période de l'année précédente.

Faits marquants 2025

Durant l'exercice 2025, l'activité de BADEEL SMARTLEASE a été marquée par:

- Activité commerciale soutenue, portée par la conclusion de nouveaux contrats et le renouvellement de partenariats existants.
- Renforcement du portefeuille clients corporate, notamment sur le segment des flottes d'entreprises.
- Renforcement de l'écosystème opérationnel, notamment au niveau des prestataires et partenaires techniques.
- Amélioration des conditions économiques, grâce à des renégociations tarifaires et commerciales avec les fournisseurs clés.
- Optimisation des coûts d'exploitation, couvrant la maintenance, les réparations, les pneumatiques et l'assurance.
- Avancement des travaux de contrôle interne et de formalisation des procédures, en vue d'un pilotage renforcé.

AFFECTATION DU RÉSULTAT

Le Conseil d'Administration décide de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle, d'affecter les résultats de l'exercice clos le 31/12/2025, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice : 185 008 587,43 DH

Réserve légale : 3 156 750 DH

Report à nouveau antérieur : 423 151 953,11 DH

Bénéfice distribuable : 605 003 790,54 DH

Dividendes à distribuer : 129 043 731 DH

Report à nouveau après affectation: 475 960 059,54 DH.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de distribuer un dividende global de 129.043.731 dirhams, soit un dividende par action de 53,32 dirhams et d'affecter le solde de 475.960.059,54 dirhams au compte « report à nouveau ».

La mise en paiement des dividendes interviendra le 18 juin 2026.

PERSPECTIVES 2026

En 2026, le cadre macroéconomique national devrait être marqué par une accélération modérée de la croissance, estimée autour de 4,2%, portée par la reprise des activités agricoles, la résilience des services et le soutien de la demande intérieure. L'inflation resterait globalement maîtrisée, tandis que le creusement du déficit commercial continuerait de peser sur l'épargne nationale.

Le scénario de croissance reposerait sur un équilibre entre risques externes et facteurs de résilience internes. Le ralentissement de l'activité industrielle européenne et le durcissement des contraintes réglementaires pourraient affecter les exportations, mais ces pressions seraient partiellement compensées par la poursuite de conditions climatiques favorables et par le maintien des investissements en infrastructures.

La consommation des ménages resterait bien orientée en 2026, avec une progression estimée à +3,9%, soutenue par l'amélioration attendue des revenus, notamment en milieu rural, et par la poursuite du reflux de l'inflation.

Dans cet environnement plus stabilisé, le marché du crédit à la consommation offrirait des perspectives favorables, portées par la dynamique de la consommation, du tourisme et de l'investissement. Pour SOFAC, l'activité de crédit à la consommation devrait s'inscrire dans la continuité de la dynamique observée en 2025.

La demande des ménages, en particulier pour le financement automobile et l'équipement, demeurerait soutenue, appuyée par la normalisation progressive de l'inflation et l'adaptation des conditions de financement. Le crédit à la consommation continuerait ainsi de constituer un pilier structurant de l'activité et de la génération de revenus de SOFAC.

L'activité de leasing évoluerait dans un contexte de poursuite des investissements des entreprises et de concurrence soutenue. Elle continuerait de jouer un rôle complémentaire au crédit à la consommation au sein du modèle économique de SOFAC, contribuant à la diversification des encours et des sources de revenus à moyen terme.

EXTRAITS DES NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

PRÉAMBULE

Référentiel comptable

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards - IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés du Groupe SOFAC à compter du 1er janvier 2020 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2019, conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1 « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS, en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été adoptées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Bases de présentation

En l'absence de modèle standard préconisé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au modèle des états de synthèse proposé au chapitre IV du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes consolidés du Groupe SOFAC sont établis trimestriellement à partir des comptes individuels de SOFAC SA et des entités sur lesquelles elle exerce un contrôle ou une influence notable.

Filiales

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Le contrôle s'entend comme le fait de détenir le pouvoir sur l'entité, d'être exposé ou de bénéficier de droits sur les rendements variables vu l'implication dans l'entité et enfin, le fait d'avoir la capacité d'influer sur ces rendements à l'égard du pouvoir détenu. Les états financiers des sociétés contrôlées sont consolidés dès que le contrôle devient effectif et jusqu'à ce que ce contrôle cesse. La quote-part du résultat net et de capitaux propres revenant aux tiers vient respectivement en déduction du résultat net et des capitaux propres de l'ensemble consolidé et est présentée sur la ligne « intérêts minoritaires ».

Participations dans les entreprises associées

Les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur la gestion et la politique financière sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence ; l'influence notable étant présumée lorsque plus de 20% des droits de vote sont détenus. Selon la méthode de la mise en équivalence, les titres de participation sont comptabilisés au coût, ajusté des modifications post-acquisition dans la quote-part de l'investisseur dans l'entité détenue, et des éventuelles pertes de valeurs de la participation nette. Les pertes d'une entité consolidée selon la méthode de la mise en équivalence qui excèdent la valeur de la participation du groupe dans cette entité ne sont pas comptabilisées, sauf si :

- Le groupe a une obligation légale ou implicite de couvrir ces pertes ;
- ou

- Le groupe a effectué des paiements au nom de l'entreprise associée.

Tout excédent du coût d'acquisition sur la quote-part du groupe dans la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entreprise associée à la date d'acquisition, est comptabilisé en tant que goodwill mais n'est pas présenté au bilan parmi les autres goodwill du Groupe. Ce dernier est, en effet, inclus dans la valeur comptable de la participation mise en équivalence et est testé pour dépréciation dans la valeur comptable totale de la participation. Tout excédent de la quote-part du groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité sur le coût d'acquisition, est comptabilisé immédiatement en résultat.

Les participations dans des entités sur lesquelles le Groupe a cessé d'exercer une influence notable ne sont plus consolidées à partir de cette date et sont évaluées au plus bas de leur valeur d'équivalence à la date de sortie de périmètre ou de leur valeur d'utilité.

Retraitements de consolidation

Toutes les transactions, ainsi que les actifs et passifs réciproques significatifs entre les sociétés consolidées par intégration globale sont éliminés. Il en est de même pour les résultats internes au Groupe (dividendes, plus-values...). Les résultats des cessions internes réalisées avec les sociétés mises en équivalence sont éliminés dans la limite du pourcentage d'intérêt du Groupe dans ces sociétés.

Date de clôture

Toutes les entités du Groupe sont consolidées à partir de comptes annuels au 31 décembre, semestriels au 30 juin ou trimestriels au 31 mars et au 30 septembre.

La liste des entités consolidées par le Groupe à la date de clôture est fournie ci-dessous :

A fin décembre 2025, le périmètre de consolidation du Groupe SOFAC inclut les entités ci-après :

DÉNOMINATION SOCIALE	31/12/2025		31/12/2024		MÉTHODE DE CONSOLIDATION
	% INTÉRÊT	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT	% CONTRÔLE	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale
BADEEL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration globale

MÉTHODES COMPTABLES

IFRS 16 « CONTRATS DE LOCATION »

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Deux types de contrat de location sont définis par la norme :

- Un contrat de location-financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif ;
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Les biens faisant l'objet d'un contrat de location financement sont comptabilisés à l'actif (immobilisation) et au passif (dette financière) à la plus faible valeur entre la juste valeur et la valeur actualisée (au taux d'intérêt effectif) des paiements minimaux du contrat.

L'amortissement du bien est comptabilisé en charges, et les intérêts de la période calculés au taux d'intérêt implicite du contrat.

CONTRATS DE LOCATION SOUS IFRS 16

La nouvelle norme IFRS 16 sur les contrats de location, publiée le 13 janvier 2016, est entrée en vigueur dans les comptes des exercices ouverts à partir du 1er janvier 2019. IFRS 16 remplace la norme IAS 17, ainsi que les interprétations correspondantes (IFRIC 4 « Déterminer si un accord contient un contrat de location », SIC 15 « Avantages dans les contrats de location simple » et SIC 27 « Évaluation de la substance des transactions impliquant la forme juridique d'un contrat de location »).

Les contrats de location (Location financement et Location simple) sont traités de la même manière. Il en résulte une comptabilisation au bilan de tous les contrats de location :

- D'un Droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- D'une Dette locative, au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

La nouvelle norme fait la distinction très claire entre la définition d'un contrat de location (le client obtient le contrôle sur l'utilisation d'un actif) et d'un contrat de service (le fournisseur conserve le contrôle de l'utilisation de l'actif).

Méthode de transition

Pour la transition, le Groupe SOFAC a opté pour l'approche rétrospective modifiée. La méthode implique la prise en compte des frais de location restants dus au 1er janvier 2019 et le calcul de la valeur nette des contrats de location en utilisant le taux d'emprunt marginal moyen pondéré (et non le taux d'actualisation implicite dans le contrat). La valeur nette des actifs loués est égale au passif à compter du 1er janvier 2019.

Exemptions d'utilisation

Le Groupe SOFAC a utilisé les deux exemptions proposées par la norme :

- L'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an ;
- L'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD). Durée et typologie des contrats de location simples retenues :

La durée appliquée dépend de la nature des contrats concernés :

- Location des agences dont la durée appliquée est de 9 ans.
- Location des logiciels et matériels informatiques dont la durée appliquée est celle du contrat.

Juste valeur des actifs et passifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués à leur juste valeur telle que définie par la norme IFRS 13. Celle-ci correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché, sur le marché principal ou le marché le plus avantageux, à la

date d'évaluation. Après la comptabilisation initiale, les actifs et passifs financiers sont évalués en fonction de leur classification soit au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE), soit à leur juste valeur telle que définie par IFRS 13. La norme classe les justes valeurs selon trois niveaux en fonction de l'observabilité des données d'entrée utilisées dans l'évaluation.

- **Niveau 1** : justes valeurs correspondant à des cours sur des marchés actifs. Sont présentés en niveau 1 les instruments financiers directement cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Il s'agit notamment des actions et obligations cotées sur un marché actif.
- **Niveau 2** : justes valeurs évaluées à partir de données directement ou indirectement observables, autres que celles de niveau 1. Sont présentés en niveau 2 les actions et obligations cotées sur un marché considéré comme inactif, ou non cotées sur un marché actif, mais pour lesquelles la juste valeur est déterminée en utilisant une méthode de valorisation couramment utilisée par les intervenants de marché (tels que des méthodes d'actualisation de flux futurs) et fondée sur des données de marché observables;
- **Niveau 3** : justes valeurs pour lesquelles une part significative des paramètres utilisés pour leur détermination ne répond pas aux critères d'observabilité.

IFRIC 23 « INCERTITUDES RELATIVES AUX TRAITEMENTS FISCAUX »

Cette interprétation clarifie les modalités de comptabilisation et d'évaluation de l'impôt sur les bénéfices lorsqu'une incertitude existe sur le traitement fiscal à appliquer.

Pour la mise en œuvre de cette interprétation, le Groupe a opté pour la méthode rétrospective partielle, en comptabilisant l'effet cumulatif de la première application dans les capitaux propres du bilan d'ouverture.

Instruments financiers

Méthodologie de classification et d'évaluation des actifs financiers :

Les éléments saillants apportés par la norme consistent en :

- La réduction du nombre de catégories d'actifs : trois au lieu des quatre proposées par IAS 39 (coût amorti, juste valeur par capitaux propres et juste valeur par résultat, qui devient la catégorie par défaut) ;
- La classification selon deux critères : le modèle de gestion et les caractéristiques des flux de trésorerie des actifs financiers considérés. L'établissement détermine le modèle de gestion selon l'une des trois options définies par la norme :
 - Soit percevoir les flux de trésorerie contractuels et garder jusqu'à l'échéance (HTC : Hold To Collect) ;
 - Soit percevoir les flux contractuels et vendre l'actif (HTCS : Hold To Collect and Sell) ;
 - Soit vendre l'actif (HTS: Held for Sale).

L'établissement doit déterminer si les flux de trésorerie contractuels sont composés uniquement du paiement du principal et des intérêts (« Solely Payment of Principal and Interest « SPPI ») pour comptabiliser les instruments financiers au coût amorti. Dans le cas contraire, ils sont obligatoirement comptabilisés à la juste valeur, ce qui se matérialise par l'intention de vendre un actif, et se traduit par des impacts sur le compte de résultat ou sur les réserves pour des catégories d'actifs spécifiques.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont classés au coût amorti si les deux critères suivants sont remplis : le modèle de gestion consiste à détenir l'instrument afin d'en collecter les flux de trésorerie contractuels (« collecte ») et les flux de trésorerie sont uniquement constitués de paiements relatifs au principal et d'intérêts sur le principal.

Les actifs financiers sont comptabilisés initialement à leur juste valeur, y compris les coûts de transaction directement imputables à l'opération ainsi que les commissions liées à la mise en place des crédits. Ils sont évalués ultérieurement au coût amorti. Ces actifs financiers font également l'objet dès l'origine d'un calcul de dépréciation pour pertes attendues au titre du risque de crédit.

Tous les actifs financiers détenus par le Groupe SOFAC sont évalués au coût amorti.

Dépréciation des instruments financiers

La norme IFRS 9 remplace le modèle de pertes encourues d'IAS 39 par un modèle unique de dépréciation, prospectif, fondé sur les « pertes attendues ».

Elle concerne les instruments financiers tels que les placements de trésorerie, les prêts et les engagements hors bilan donnés à la clientèle ainsi que les titres et les instruments financiers à la JV par capitaux propres recyclables (JV OCI).

La norme IFRS 9 introduit

- Un principe nouveau de provisionnement des encours sains et non sensibles (dépréciation dès l'octroi) ;
- Trois « stages » dans lesquels sont classés les actifs en fonction de leur qualité de crédit. Les modalités de calcul des dépréciations diffèrent d'un stage à un autre ce qui nécessite le suivi de la dégradation significative du risque de crédit depuis la date d'octroi.

- De nouveaux paramètres pour le calcul des provisions :
 - ECL (expected credit loss) « point in time » par opposition à l'expected loss (EL) bâlois "Through the cycle"
 - L'intégration du forward looking : il s'agit d'intégrer les évolutions éventuelles de certains agrégats pertinents (données prospectives) dans l'appréciation de défaut des actifs ou groupes d'actifs.

Modèle à 3 stages

Selon la norme IFRS 9, les modalités de calcul des pertes attendues sur les actifs financiers dépendent de la classe ou du niveau de risques à laquelle appartiennent ces actifs. La norme prévoit trois (3) stages distincts selon le niveau de dégradation de risque d'un actif depuis l'origination :

Stage 1 : loge les actifs financiers sains n'ayant pas connu d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. La dépréciation sur les actifs de cette catégorie correspond à la perte attendue sur un horizon de 12 mois

Stage 2 : reprend les actifs considérés comme risqués ou dont la qualité de crédit s'est significativement détériorée sans qu'aucune perte de crédit n'ait cependant été observée, pour ces actifs, la dépréciation représentera alors la perte de crédit attendue sur la durée de vie totale du contrat (jusqu'à sa date d'échéance).

Stage 3 : comprend les actifs dont la qualité s'est significativement détériorée et une perte est observée au point que la recouvrabilité du principal est mise en cause. Comme pour les actifs en stage 2, la dépréciation sera estimée « à maturité ».

Options de staging retenu par SOFAC

- Bucket 1 :** Aucun impayé ;
- Bucket 2 :** 1 et 2 impayés ou Dossier ayant atteint le défaut historiquement et régularisé par la suite ;
- Bucket 3 (défaut) :** Les dossiers présentant 3 impayés et plus.

La méthodologie la plus appropriée de calcul des ECL est le cas général. SOFAC dispose de toutes les données historiques sur son portefeuille permettant de calibrer les paramètres du risque (EAD, PD et LGD) et ainsi de calculer les pertes de crédit attendues.

- La Probabilité de Défaut (PD) :** représente le taux de passage en défaut. Elle est issue des matrices de transitions calculées sur l'historique des impayés (mois par mois).
- La LGD (Loss Given Default) :** représente le montant de la perte en cas de défaut. La LGD est calculée à partir des courbes de récupération des créances contentieuses et calibrée pour les créances non contentieuses par un historique de passage en contentieux tenant compte du taux de retour en sain.
- L'EAD (Exposure At Default) :** représente l'exposition en cas de défaut en prenant en considération les remboursements par anticipation. Les remboursements anticipés concernent tout le portefeuille. Ils sont observés et un historique de tous les remboursements anticipés est disponible pour le calcul du taux de remboursement annuel empirique.
- L'ECL (Expected Credit Loss) :** représente la perte de crédit attendue à maturité.

Immobilisations corporelles

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenu par l'entreprise pour être utilisé par elle-même ou loué à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes :

Le modèle du coût amorti correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs. Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers et possédant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chacun des composants est amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

Le modèle de la réévaluation peut être retenu lorsque la juste valeur des immobilisations corporelles peut être déterminée de manière fiable. Le montant comptabilisé dans ce cas correspond à la juste valeur de l'immobilisation à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et des pertes de valeur. La fréquence de la réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

La juste valeur : correspond au prix qui serait perçu à l'occasion de la vente d'un actif ou le prix qui serait payé pour transférer une dette, dans le cadre d'une opération conclue à des conditions normales par des intervenants de marché, à la date de l'évaluation.

La valeur résiduelle : correspond au prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état prévisible de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité.

La durée d'utilité : désigne la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif. L'amortissement débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement cesse quand l'actif est sorti du bilan. La base amortissable correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.



Pour les besoins de la FTA (First Time Adoption), le groupe SOFAC a opté pour la réévaluation à la juste valeur pour les terrains et immeubles d'exploitation et pour l'application de l'approche par composants pour les mobiliers et matériels. Les immobilisations concernées par les retraitements en FTA se présentent comme suit :

CATÉGORIE	LIBELLÉ	NATURE DE LA VALEUR RETENUE
Immeuble d'exploitation	Siège SOFAC	Réévaluation
Immeuble d'exploitation	Agence RABAT	Réévaluation

Pour les évaluations ultérieures (post-FTA), les immobilisations corporelles sont évaluées selon le modèle du coût amorti calculé sur la base de ce qui suit.

CATÉGORIE	COMPOSANTS	DURÉE D'UTILITÉ
Catégorie A	Gros œuvre, terrassement	50 ans
Catégorie B	Façade, menuiserie, revêtements et aménagements extérieurs, faux plafond	30 ans
Catégorie C	Étanchéité, électricité, précâblage	15 ans
Catégorie D	Ascenseurs, plomberie et sanitaire, climatisation, réseau téléphonique	10 ans

TYPE	DURÉE EN SOCIAL	DURÉE UTILITÉ IFRS
Matériel roulant	5 ans	5 ans
Matériel informatique	Entre 5 et 10 ans	Entre 5 et 10 ans
Matériel de bureau	5 ans	5 ans
Mobilier de bureau	Entre 5 et 10 ans	10 ans
Autres matériel et mobilier	5 ans	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût d'acquisition initial diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur.

Les immobilisations incorporelles identifiables acquises dont la durée d'utilité est définie sont amorties linéairement en fonction de leur propre durée d'utilité dès leur mise en service.

Les éléments comptabilisés en immobilisations incorporelles portent essentiellement sur les logiciels acquis. Les logiciels acquis sont comptabilisés à leur coût d'acquisition diminué des amortissements ou des dépréciations constatées depuis leur date d'acquisition.

Comptes de régularisation et autres actifs et passifs

Comptes de régularisation et autres actifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, les charges constatées d'avance et les produits à recevoir. Les autres actifs comprennent, notamment, les créances sur le personnel, les créances sur les organismes sociaux, les sommes dues par l'Etat (hors actifs d'impôt exigible et différé), les valeurs et emplois divers et les comptes de débiteurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes de l'actif.

Comptes de régularisation et autres passifs

Les comptes de régularisation comprennent, notamment, les comptes de règlement et d'encaissement relatifs aux opérations sur titres, produits constatés d'avance et charges à payer. Les autres passifs comprennent, notamment, les dettes envers le personnel, les dettes envers les organismes sociaux, les sommes dues à l'Etat (hors passifs d'impôt exigible et différé) et les comptes de créditeurs divers qui ne figurent pas dans les autres postes du passif.

Actifs et passifs éventuels

Actifs éventuels

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle du Groupe. Les actifs éventuels ne sont pas comptabilisés par le Groupe SOFAC mais font l'objet d'une communication de cette éventualité d'entrée d'avantages économiques, lorsque leur montant est significatif.

Passifs éventuels

Un passif éventuel est :

- Une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance (ou non) d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;

ou

- Une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée car :
- Il n'est pas probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation ;

ou

- Le montant de l'obligation ne peut être évalué avec une fiabilité suffisante.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés (sauf dans le cadre d'un regroupement d'entreprise conformément à la norme IFRS 3) mais font l'objet d'une communication en notes annexes lorsque leur montant est significatif.

Avantages au personnel

Le Groupe SOFAC dispose d'une police d'assurance maladie pour le compte du personnel Actif Permanent et des retraités. Les retraités bénéficient gratuitement de la couverture maladie post emploi.

Cette couverture maladie est viagère pour l'ensemble des retraités. En outre, les conjoints et les ayants droit bénéficient de la couverture médicale tant que l'ouvrant droit (i.e. le retraité) est en vie. En cas de décès de ce dernier, ils ne sont plus couverts par le contrat.

Sur la base de notre analyse, l'assistance médicale postérieure à l'emploi est classée comme un régime d'avantages à prestations définies au sens de la norme IAS 19 qui doit être évalué et comptabilisé.

Impôts différés

La norme IAS 12 impose la comptabilisation d'impôts différés pour l'ensemble des différences temporelles existantes entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et des passifs du bilan, à l'exception des goodwill.

Les taux d'impôt retenus sont ceux dont l'application est attendue lors de la réalisation de l'actif ou du passif dans la mesure où ces taux ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture de l'exercice. Le montant d'impôts différés est déterminé au niveau de chaque entité fiscale.

Les actifs d'impôts relatifs aux différences temporelles et aux reports déficitaires ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable qu'un profit taxable futur déterminé avec suffisamment de précision soit dégagé au niveau de l'entité fiscale.

Les impôts exigibles et/ou différés sont comptabilisés au compte de résultat de la période sauf s'ils sont générés par une transaction ou un événement comptabilisé directement en capitaux propres.

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

Provisions

Le Groupe comptabilise une provision dès lors qu'il existe une obligation actuelle juridique ou implicite envers un tiers qui se traduira par une sortie de ressources, sans contrepartie attendue, nécessaire pour éteindre cette obligation et pouvant être estimée de façon fiable.

Les montants comptabilisés sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif. Cet effet est comptabilisé en résultat financier.

Les passifs éventuels hors regroupement d'entreprises ne sont pas comptabilisés. Toutefois, il y a lieu de les mentionner en annexes s'ils sont significatifs.

Jugements utilisés dans la préparation des états financiers

La préparation des états financiers du Groupe exige du management la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont rattachées.

Le Groupe procède à ces estimations et appréciations de façon continue sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables qui constituent le fondement de ces appréciations.

Les montants qui figurent dans ses futurs états financiers consolidés sont susceptibles de différer de ces estimations en fonction de l'évolution de ces hypothèses.

Les principales estimations significatives faites par le Groupe portent notamment sur les éléments ci-après :

- Le calcul des pertes de crédit attendues avec plus particulièrement l'évaluation du critère d'augmentation significative du risque de crédit, les modèles et hypothèses utilisés pour la mesure des pertes de crédit attendues, la détermination des différents scénarios économiques et de leur pondération ;
- L'usage de modèles internes pour le calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés sur un marché actif ;
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels (goodwill principalement) ;
- Des provisions pour risque et charges entrant dans le champ d'application de la norme IAS 37.

DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

Conformément aux exigences réglementaires en vigueur, Sofac a procédé à la formalisation de politiques et chartes des risques qui fixent, pour l'ensemble des risques auxquels la société est exposée, les règles et bonnes pratiques de gestion à respecter à chaque étape des processus de décision et de gestion à savoir, l'identification, la mesure, la maîtrise et le contrôle. Ces politiques et chartes sont régulièrement mises à jour et font l'objet de validation par les plus hautes instances de la société.

RISQUE DE CRÉDIT

a- Politique de gestion du risque de crédit

Le Risque de Crédit est le risque de non-remboursement par des clients de leurs engagements envers la société, partiellement ou en intégralité, dans les délais et dans les conditions convenues, et qui pourrait entraîner une perte financière pour ladite société. C'est la catégorie de risque à laquelle la société est la plus exposée, qui peut être corrélée à d'autres catégories de risque et s'étend par nature au risque de concentration.

Sofac a mis en place une politique de gestion du risque de crédit. Elle a pour but de fournir, aux différentes entités de la société, des principes applicables à leurs activités, dès lors qu'elles sont susceptibles de générer un Risque de Crédit ou de contrepartie pour compte propre.

b- Comitologie

Des Comités sont tenus régulièrement afin d'assurer le pilotage et le suivi des travaux liés à l'activité. Il s'agit notamment du :

- Comité des Risques : assiste le Conseil d'Administration en matière de stratégie, de gestion et de surveillance des risques auxquels l'établissement est exposé
- Comité Risque de crédit : désigne des comités de crédit, valide les règles d'octroi et le manuel d'acceptation, valide les seuils d'acceptation par les grilles de scoring, valide les grilles de délégation de pouvoirs, suit périodiquement les indicateurs de risque.

c- Structuration des opérations de crédit

Chaque opération de crédit doit être structurée selon les procédures en place et elle doit avoir :

- Un objet économique avéré ;
- Une maturité en conformité avec l'objet du crédit ;
- Un revenu en adéquation avec le risque pris par la société. La tarification doit être en adéquation avec le niveau de Risque de Crédit des contreparties ;
- Une sécurité évidente par la capacité de remboursement de la contrepartie ;
- Une garantie ou sûreté pour conforter la position de la société à travers au moins un contrat de crédit.

d- Scoring

Le scoring est un modèle statistique développé sur la base du comportement historique des clients, sur au moins 3 ans, à travers une régression logistique pour prédire le défaut des clients futurs.

Le scoring des demandes émanant des contreparties joue un rôle primordial dans l'appréciation du degré de Risque de Crédit du portefeuille des engagements de Sofac et par la suite dans la prise de décision.

Pour la clientèle de Sofac, les décisions d'octroi sont prises sur la base d'un système de scoring spécifique et complété par des règles d'octroi relatives à chaque type de produit et chaque catégorie de clientèle.

Le pilotage du processus de mise en œuvre et de la validation du système de scoring incombe à l'entité Risque de Crédit qui assure le maintien de ce dispositif.

L'entité Risque de Crédit assure la surveillance de la qualité du scoring semestriellement à travers des reportings spécifiques mesurant la stabilité et la performance du score.

e- Surveillance des risques – contrôles à priori

Avant tout déblocage de crédit, une série de contrôle est systématiquement réalisée :

- Contrôle des données du dossier de crédit ;
- Contrôle du respect du niveau de délégation ;
- Contrôle de la conformité de la documentation juridique ;

- Contrôle des données saisies au niveau du système d'information ;
- Contrôle du respect des limites de concentration.

f- Surveillance du portefeuille des engagements

La surveillance du portefeuille des engagements se fait par le biais de plusieurs indicateurs, tant au niveau du risque à l'octroi qu'au niveau du risque en cours de vie des dossiers.

Les analyses multicritères du portefeuille des engagements sont un contrôle à posteriori qui consistent à identifier et à suivre l'ensemble des engagements de la société selon plusieurs axes d'analyse dont notamment : les produits, les maturités, les clients, les groupes d'affaires, les segments de clientèle, les règles d'octroi, les catégories de créances (saines et en souffrance), les secteurs d'activité, les agences, les zones géographiques, les types de sûreté, etc.

g- Limites de concentration

Les engagements de SOFAC sont maintenus dans les limites globales, dites limites de concentration, fixées dans le respect de la réglementation. Ces limites sont revues, autant que nécessaire en tenant compte notamment du niveau des fonds propres de la société et de chacune de ses entités, et sont validées par le Comité Risque de Crédit.

h- Délégation de pouvoirs

Ce principe régit l'octroi de nouveaux prêts et le renouvellement des crédits. A partir d'un seuil d'encours client et pour les demandes non acceptées systématiquement, au moins deux personnes, dont impérativement une de l'entité Risque de Crédit, doit approuver ces demandes.

La prise de décision est basée sur le principe de la délégation individuelle du pouvoir d'approbation. L'autorité d'approbation est accordée à des individus - intuitu personae - sur la base de leur expérience, jugement, compétence et formation professionnelle.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Conformément à la réglementation en vigueur, Sofac définit le risque opérationnel comme étant le « risque de perte résultant de carences ou de défaillances inhérentes aux procédures, au personnel et aux systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

a- Processus de gestion du risque opérationnel

Le processus de gestion des risques opérationnels au sein de Sofac est composé de méthodologies et pratiques liées aux activités d'identification, d'évaluation, de suivi et de traitement des risques opérationnels.

Identification des risques :

L'identification des risques opérationnels liés à l'activité de l'établissement a pour objectif de recenser l'ensemble des défaillances (avérées / potentielles) pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement de ses processus, et par conséquent empêcher l'atteinte de ses objectifs.

Un risque se caractérise par une ou plusieurs causes génériques (Déclencheur(s) de l'évènement de risque), une catégorie d'évènement bâloise et une ou plusieurs conséquences.

Évaluation des risques :

La gravité d'un risque se mesure selon deux paramètres :

- Le niveau de fréquence ;
- Le niveau d'impact du risque (la sévérité)

La connaissance de ces deux paramètres permet de positionner les risques sur une matrice « Fréquence x Impact » et de classer les risques selon une échelle de gravité.

Indicateurs de suivi des risques :

Les indicateurs de suivi des risques (Key Risk Indicators : KRI) offrent une vision instantanée des modifications de l'environnement de risque et de contrôle interne, pouvant avoir un impact sur le profil de risque de la société.

L'objectif consiste, pour chaque processus ou ensemble de processus, à déterminer ce qui peut renforcer l'occurrence d'un événement de pertes, c'est-à-dire les sources potentielles à l'origine d'une dégradation du profil de risque de la société.

Ces indicateurs comportent généralement des seuils, dont le dépassement déclenche la mise en œuvre d'actions préventives.

Mécanisme de couverture des risques :

Une bonne maîtrise du risque opérationnel dans la société nécessite, outre une bonne mesure du niveau de risque, la mise en place et le suivi de dispositifs visant à prévenir ou à atténuer le risque opérationnel.

Il existe 4 types de mécanismes de couverture du risque opérationnel :

- Les mesures de prévention sur les occurrences, qui visent à agir sur la diminution de la fréquence d'occurrence des risques ;
- Les mesures de prévention sur les impacts, qui visent à agir sur l'atténuation de l'impact financier, en cas de survenance de la défaillance ;
- Les mesures de contrôle qui visent à anticiper la survenance d'un risque ou à en éviter sa propagation à la défaillance ;
- Les assurances qui permettent de diminuer l'impact financier d'une défaillance.

Collecte des incidents :

Un incident correspond à la survenance effective d'un risque au sein de la société. Il peut provoquer :

- Une ou plusieurs pertes opérationnelles ;
- Un incident sans impact financier, i.e. « quasi-perte » ;
- À la fois une (ou des) perte(s) ainsi que des impacts non financiers.

Un incident doit nécessairement être relié à un risque. Si ce n'est pas possible, il est nécessaire de mettre à jour la cartographie des risques afin que cette dernière reflète au mieux la réalité des risques encourus par la société.

b- Comitologie

A travers le Comité des Risques, le Conseil d'Administration approuve le dispositif d'identification et de gestion des Risques Opérationnels (RO), sa stratégie, ses orientations, sa politique, et ses principes.

A cet égard, le Comité des Risques est chargé de ce qui suit :

- Examiner la Stratégie de gestion du risque Opérationnel et formuler des recommandations à l'organe d'administration à ce sujet ;
- Passer en revue, au moins une fois par an, la politique de gestion du risque opérationnel et le dispositif d'appétence pour le risque de l'établissement ;
- Evaluer la qualité et la pertinence du dispositif d'identification, de mesure et d'atténuation des risques opérationnels encourus par l'établissement ;
- Fournir à l'organe d'administration des avis sur l'appétence au risque actuel et futur ;
- Surveiller la mise en œuvre, par l'organe de direction, de la déclaration d'appétence au risque ;
- S'assurer de l'efficacité du processus d'adéquation des fonds propres internes destinés à couvrir les risques opérationnels, tenant compte de l'appétence au risque définie par le conseil d'administration.

c- Plan de continuité d'activité

L'entreprise ne peut empêcher la survenance de certains risques exogènes et endogènes, tels que les inondations et les attaques virales, mais elle peut à défaut en limiter les impacts. C'est alors qu'intervient notamment le plan de continuité d'activité PCA.

Ce plan est défini par le comité de Bâle comme étant « l'ensemble des mesures visant à assurer, selon divers scénarii de crises, y compris face à des chocs extrêmes, le maintien, le cas échéant de façon temporaire selon un mode dégradé, des prestations de services essentielles de l'entreprise puis la reprise planifiée des activités ».

A Sofac, l'élaboration du plan de continuité répond à la nécessité :

- D'identifier les processus vitaux de l'entreprise ;
- D'analyser les risques de rupture de service ;
- D'évaluer les conséquences ;
- De prévoir les actions et les moyens pour assurer dans les meilleures conditions possibles la continuité de l'activité en cas d'indisponibilité ou de perturbation totale ou partielle des processus de l'entreprise.

RISQUES DE TAUX ET DE LIQUIDITÉ – ALM

a- Evaluation du risque de liquidité

L'identification et la quantification du risque de liquidité permet de se prémunir contre le risque de défaillance des engagements émis.

Sofac procède au calcul des impasses de liquidité, découlant de la différence entre les flux des emplois et ressources

tout au long de leur durée d'amortissement. L'objectif est d'estimer les gaps de liquidité et les besoins de refinancement en complément du suivi des flux de trésorerie à court terme.

Le calcul des gaps de liquidité (encours des ressources moins encours des emplois) est établi sur chaque maturité (1 mois, 2 mois, 3 mois, 6 mois, 1an, 2 ans...10 ans), il est obtenu en utilisant les tableaux d'amortissement des contrats de prêts pour les postes contractuels, et des règles d'écoulement de la liquidité pour les autres postes non contractuels.

b- Evaluation du Risque de taux

Le risque de taux est le risque de perte financière encouru en cas de variation des taux d'intérêt du fait de l'ensemble des opérations de bilan. Il traduit l'incertitude sur les résultats financiers induits par l'exposition aux variations de la courbe des taux.

SOFAC procède au calcul de l'impasse de taux représentant la différence entre les emplois et ressources à taux fixes, ventilée par bande d'échéances. Ces gaps sont ensuite actualisés.

La différence entre cette VAN calculée avec les taux actuels et la VAN calculée avec ces taux +100 pb et +200 pb permet de déduire la sensibilité du bilan aux variations des taux.

c- Couverture des gaps de taux et de liquidité.

Le Comité ALM décide, en cas de besoin, des mesures à prendre afin d'atténuer les gaps de taux fixe et les gaps de liquidité et de respecter les limites ALM, par le recours aux instruments de financement spécifiques, ou des révisions concernant les lignes de crédit ouvertes par l'établissement.

d- Le suivi des risques de taux et de liquidité

Le suivi des risques de taux et de liquidité est assuré par le Comité ALM, à travers un reporting trimestriel. Ce suivi est renforcé par des limites d'exposition à ces risques. Les données risques sont agrégées trimestriellement afin que les organes de gouvernance puissent disposer d'une vue globale de l'ensemble des risques de taux d'intérêt et de liquidité de SOFAC. Ces données sont présentées au Comité ALM et au Comité des Risques.

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS & RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS CONSOLIDÉS

État de la situation financière consolidée

ACTIF (EN MILLIERS)	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	5.1.1	23 466	6 376
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	5.1.2	561 343	545 133
Actifs financiers détenus à des fins de transaction			
Autres Actifs financiers à la juste valeur par résultat		561 343	545 133
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	5.1.3	44 286	21 192
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables			
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		44 286	21 192
Titres au coût amorti	5.1.4		
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	5.1.5	152 459	34 836
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	5.1.6	21 010 072	16 249 150
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible		68 093	53 809
Actifs d'impôt différé		133 389	122 764
Comptes de régularisation et autres actifs	5.1.7	3 289 169	2 171 917
Actifs non courants destinés à être cédés			
Participations dans des entreprises mises en équivalence			
Immeubles de placement			
Immobilisations corporelles	5.1.8	527 793	431 488
Immobilisations incorporelles	5.1.9	57 056	46 328
Écarts d'acquisition	5.1.10	52 747	52 747
TOTAL ACTIF		25 919 874	19 735 741
PASSIF (EN MILLIERS)	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	5.2.1		
Passifs financiers détenus à des fins de transaction			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5.2.2	9 005 595	6 071 816
Dettes envers la clientèle	5.2.3	6 780 828	4 852 102
Titres de créance émis	5.2.4	5 753 958	5 289 845
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible		132 178	100 746
Passifs d'impôt différé		330 511	262 563
Comptes de régularisation et autres passifs	5.2.5	1 501 690	1 441 513
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			
Provisions	5.2.6	61 049	34 361
Subventions et fonds assimilés			
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie		512 205	281 543
Capitaux propres		1 841 859	1 401 253
Capitaux propres part du groupe		1 841 859	1 401 253
Capital et réserves liées		319 552	286 196
Réserves consolidées		1 227 098	889 639
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		2 372	1 483
Résultat de l'exercice		292 837	223 934
Intérêts minoritaires			
TOTAL PASSIF		25 919 874	19 735 741

État du résultat global consolidé

(EN MILLIERS)	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
+ Intérêts et produits assimilés	6.1	1 490 731	1 099 281
- Intérêts et charges assimilés	6.1	-588 701	-458 071
MARGE D'INTÉRÊT		902 029	641 211
+ Commissions (produits)	6.2	99 042	101 216
- Commissions (charges)	6.2	-41 241	-26 140
MARGE SUR COMMISSIONS		57 801	75 076
+/- Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	6.3	23	
+/- Gains ou pertes nets des instruments mesurés à la juste valeur par capitaux propres	6.4	-1 506	-3 274
+ Produits des autres activités	6.5	196 923	142 338
- Charges des autres activités	6.5	-53 320	-37 423
PRODUIT NET BANCAIRE		1 101 951	817 927
- Charges générales d'exploitation	6.6	-293 305	-251 542
- Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	6.7	-30 103	-25 435
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION		778 543	540 950
Coût du risque	6.8	-301 507	-197 365
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		477 035	343 585
+/- Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence			
+/- Gains ou pertes nets sur autres actifs		1 396	3 578
+/- Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RÉSULTAT AVANT IMPÔT		478 431	347 163
- Impôt sur les résultats	6.9	-185 594	-123 228
+/- Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
RÉSULTAT NET		292 837	223 934
Intérêts minoritaires			
RÉSULTAT NET - PART DU GROUPE		292 837	223 934
Résultat de base par action (en dirhams)	6.10		
Résultat dilué par action (en dirhams)	6.10		

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES	NOTES	31/12/2025	31/12/2024
RÉSULTAT NET		292 837	223 934
Écarts de conversion			
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres			
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			
Réévaluation des immobilisations			
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies			
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence			
Impôts			
TOTAL DES GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES			
RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES		292 837	223 934
Dont Part du Groupe		292 837	223 934
Dont Part des minoritaires			

Périmètre

DÉNOMINATION SOCIALE	31/12/2025		31/12/2024		MÉTHODE DE CONSOLIDATION
	% INTÉRÊT	% CONTRÔLE	% INTÉRÊT	% CONTRÔLE	
SOFAC	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Consolidante
SOFASSUR	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
SSF	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale
BADEEL	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	Intégration Globale

Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux

(EN MILLIERS)	31/12/2025		31/12/2024	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Caisse	5 112		5 889	
Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	18 353		487	
Total	23 466		6 376	

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Actifs financiers détenus à des fins de transaction		
Bons du Trésor		
Obligations et autres titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable		
Titres de participation non consolidés		
Instruments dérivés		
Autres actifs financiers détenus à la juste valeur par résultat	561 343	545 133
Total	561 343	545 133

Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		
Bons du Trésor		
Autres Instruments		
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	44 286	21 192
Total	44 286	21 192

Prêts et créances sur la clientèle

(EN MILLIERS)	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ			TOTAL	TOTAL
		ENTREPRISES FINANCIÈRES	ENTREPRISES NON FINANCIÈRES	AUTRE CLIENTÈLE	31/12/2025	31/12/2024
Crédits de trésorerie						
Comptes à vue débiteurs						
Créances commerciales						
Crédits à l'exportation						
Crédits à la consommation				22 745 472	22 745 472	17 658 068
Crédits à l'équipement						
Crédits immobiliers						
Intérêts courus à recevoir						
Agios réservés				-342 245	-342 245	-281 777
Valeurs reçues en pension						
Créances acquises par affacturage						
Autres créances				21 548	21 548	22 439
Encours bruts				22 424 775	22 424 775	17 398 729
Dépréciations				1 414 703	1 414 703	1 149 579
Encours nets				21 010 072	21 010 072	16 249 150

Encours et dépréciations par Bucket sous IFRS 9 Hors agios réservés

	31/12/2025				31/12/2024			
	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL	BUCKET 1	BUCKET 2	BUCKET 3	TOTAL
Encours brut	17 102 302	2 568 894	3 074 276	22 745 472	14 206 996	1 689 036	1 762 035	17 658 068
Dépréciations	47 812	102 507	1 264 385	1 414 703	37 405	68 665	1 043 510	1 149 579
Net	17 054 490	2 466 388	1 809 891	21 330 769	14 169 591	1 620 372	718 525	16 508 488

Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
A vue	152 459	34 836
Comptes ordinaires	152 459	34 836
Prêts et comptes au jour le jour		
Valeurs reçues en pension au jour le jour		
A terme		
Prêts et comptes à terme		
Prêts subordonnés et participants		
Valeurs reçues en pension à terme		
Créances rattachées		
Total Brut	152 459	34 836
Dépréciation		
Total Net	152 459	34 836

Comptes de régularisation et autres actifs

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Dépôts de garantie versés et cautionnements constitués		
Créances fiscales	1 003 931	560 468
Produits à recevoir et charges comptabilisées d'avance	367 687	176 195
Débiteurs Divers	1 917 552	1 435 254
Comptes de liaison		
Total	3 289 169	2 171 917

Immobilisations corporelles

VALEUR BRUTE (EN MILLIERS)	VALEUR BRUTE AU 31/12/2024	ACQUISITIONS	MISES HORS SERVICES ET SORTIES	EFFET DE L'APPLICATION D'IFRS 16	VALEUR BRUTE AU 31/12/2025
Terrains et constructions	470 333	158 296	39 416		589 213
Matériel, outillage et transport					
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements divers	42 538	10 104	2 038		50 604
Autres immobilisations corporelles	48 555	8 726	163		57 118
En-cours	25 320	16 729	22 089		19 960
Droit d'utilisation					
Total	586 746	193 855	63 707	0	716 895

Immobilisations Incorporelles

(EN MILLIERS)	VALEUR BRUTE AU 31/12/2024	ACQUISITIONS	CESSION OU RETRAIT	DOTATION EXERCICE	VALEUR BRUTE AU 31/12/2025
Valeur brute	137 693	18 772			156 465
Amortissement	91 365			8 043	99 409
Valeur nette	46 328	18 772		-8 043	57 056

Écarts d'acquisition

	31/12/2024	AUGMENTATION (ACQUISITION)	DIMINUTION (CESSION)	PERTE DE VALEUR DE LA PÉRIODE	AUTRES MOUVEMENTS	31/12/2025
Valeur brute	52 747					52 747
	52 747					52 747
Cumul des pertes de valeur						
Valeur nette	52 747					52 747

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés

(EN MILLIERS)	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC			ETABLISSEMENTS DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER	TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
	BANK AL-MAGHRIB, TRÉSOR PUBLIC ET SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC			
Comptes ordinaires créditeurs		916 072			916 072	618 988
Valeurs données en pension		499 299			499 299	499 965
- au jour le jour						
- à terme		499 299			499 299	499 965
Emprunts de trésorerie		7 572 435			7 572 435	4 939 178
- au jour le jour						
- à terme		7 572 435			7 572 435	4 939 178
Emprunts financiers						
Intérêts courus à payer		17 789			17 789	13 683
Autres dettes						
Total		9 005 595			9 005 595	6 071 816

Dettes envers la clientèle

(EN MILLIERS)	SECTEUR PUBLIC	SECTEUR PRIVÉ		AUTRE CLIENTÈLE	TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
		ENTREPRISES FINANCIÈRES	ENTREPRISES NON FINANCIÈRES			
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Valeurs données en pension						
Autres comptes créditeurs				6 780 828	6 780 828	4 852 102
Intérêts courus à payer						
Total				6 780 828	6 780 828	4 852 102

Comptes de régularisation et autres passifs

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Opérations diverses sur titres	503 891	504 988
Sommes dues à l'Etat		
Clients avances et acomptes		
Charges à payer	957 883	697 616
Dividendes à payer		
Autres passifs	39 916	238 908
Total	1 501 690	1 441 513

Commissions

(EN MILLIERS)	31/12/2025			31/12/2024		
	PRODUITS	CHARGES	NET	PRODUITS	CHARGES	NET
Commissions nettes sur opérations	99 042		99 042	101 216		101 216
Sur opérations avec les établissements de crédit						
Sur opérations avec la clientèle	99 042		99 042	101 216		101 216
Autre						
Prestation de services bancaires et financiers		41 241	-41 241		26 140	-26 140
sur opération de paiement		41 241	-41 241		26 140	-26 140
sur opération de change						
Autres						
Produits nets des commissions	99 042	41 241	57 801	101 216	26 140	75 076

Provisions

PROVISIONS	31/12/2024	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2025
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	1 576	16 989		18 564
Provisions pour autres risques et charges	32 786	11 499	1 800	42 484
Total	34 361	28 488	1 800	61 049

Marge d'intérêt

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Sur opérations avec les établissements de crédits	-	-
Sur opérations avec la clientèle	1 440 775	1 068 165
Intérêts courus et échus sur titres		
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Sur opérations de crédit bail	49 956	31 116
Autres intérêts et produits assimilés		
Produits d'intérêt	1 490 731	1 099 281
Sur opérations avec les établissements de crédits	368 172	299 328
Sur opérations avec la clientèle		
Sur dettes représentées par titres	201 669	150 464
Sur dettes subordonnées	18 686	8 278
Intérêts courus et échus sur instruments de couverture		
Autres intérêts et charges assimilés	175	
Charges d'intérêt	588 701	458 071

Titres de créances émis

	31/12/2024	AUGMENTATION	DIMINUTION	31/12/2025
Bons de caisse				
Titres du marché interbancaire				
Titres de créances négociables	5 289 845	2 560 500	2 096 387	5 753 958
Emprunts obligataires				
Autres dettes représentées par un titre				
Total	5 289 845	2 560 500	2 096 387	5 753 958

Résultat sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes reçus		
Plus ou moins valeurs réalisées sur cession actifs/passifs à la juste valeur par le résultat	23	
Plus ou moins valeurs latentes sur actifs/passifs à la juste valeur par le résultat		
Solde des relations de couverture des instruments dérivés ne répondant plus aux conditions de la comptabilité de couverture		
Variation de juste valeur des instruments dérivés		
Inefficacité de couverture à la juste valeur		
Inefficacité de couverture de flux de trésorerie		
Gains ou pertes sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	23	

Résultat des autres activités

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Produits de la promotion immobilière		
Produits sur opérations de location simple		
Variations de juste valeur des immeubles de placement		
Participation aux résultats des assurés bénéficiaires de contrat d'assurance		
Autres produits nets de l'activité d'assurances		
Variation des provisions techniques des contrats d'assurances		
Autres produits (charges) nets	143 603	104 915
Produits et charges nets des autres activités	143 603	104 915

Charges générales d'exploitation

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Charges de personnel	161 979	141 797
Impôts et taxes	3 957	2 944
Services extérieurs et autres charges	127 369	106 801
Charges d'exploitation	293 305	251 542

Charges du personnel

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Salaires et appointements	96 688	87 300
Primes et indemnités	25 960	23 401
Charges de retraite	24 175	18 046
Charges d'assurances sociales	7 731	6 718
Autres charges de personnel	7 426	6 331
Total	161 979	141 797

Amortissement et dépréciation des immobilisations

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	8 081	4 069
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	22 022	21 366
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation		
Total	30 103	25 435

Coût du risque

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Dotations aux provisions	517 715	414 892
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	507 308	402 461
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	10 407	12 431
Reprise de provisions	243 985	271 252
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	242 185	266 111
Provisions pour dépréciation des titres		
Provisions pour risques	1 800	5 141
Variation des provisions	273 730	143 640
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables	30 753	56 680
Récupérations sur prêts et créances amorties	-2 976	-2 955
Autres pertes		
Coût du risque	301 507	197 365

Charge d'impôt reconnue en état du résultat global

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Charge d'impôts courants	126 608	78 654
Charge d'impôts différés	58 986	44 574
Charge d'impôts de la période	185 594	123 228

Résultat sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Dividendes reçus		
Plus ou moins values sur cession sur actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	-1 506	-3 274
Gains ou pertes nets	-1 506	-3 274

Résultat de base et résultat dilué par action

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net part du Groupe	292 837	223 934
Nombre d'actions ordinaires émises	3 196	2 862
Résultat par action en dirhams	92	78

Engagements de financement et de garantie

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Engagements de financements et de garantie donnés	604	48 022
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	604	48 022
- Crédits documentaires import		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Ouvertures de crédit confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Engagements irrévocables de crédit-bail		
- Autres engagements de financement donnés	604	48 022
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
- Crédits documentaires export confirmés		
- Acceptations ou engagements de payer		
- Garanties de crédits données		
- Autres cautions, avals et garanties donnés		
- Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
- Garanties de crédits données		
- Cautions et garanties en faveur de l'administration publique		
- Autres cautions et garanties données		
- Engagements en souffrance		
Engagements de financements et de garantie reçus	209 044	203 394
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
- Ouvertures de crédits confirmés		
- Engagements de substitution sur émission de titres		
- Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	208 885	203 235
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	208 885	203 235
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
- Garanties de crédits		
- Autres garanties reçues	159	159

Tableau des variations de capitaux propres

	CAPITAL	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	ACTIONS PROPRES	RÉSERVES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS	GAINS OU PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES RECYCLABLES	GAINS OU PERTES COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES NON RECYCLABLES	LES CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	INTÉRÊTS MINORITAIRES	TOTAL
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2024	210 450	1		1 190 232	571				1 401 253
Changement de méthodes comptables									
Autres variations (BADEEL)				-65					-65
Capitaux propres d'ouverture 1er janvier 2025	210 450	1		1 190 166	571				1 401 187
Opérations sur capital	31 568			222 235					253 803
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-105 835					-105 835
Résultat de l'exercice au 31 Décembre 2025				292 837					292 837
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variations de juste valeur et transfert en résultat									
Ecart de conversion : variations et transferts en Résultat									
Gains ou pertes latents ou différés									
Variation de périmètre									
Autres variations (Actualisation IAS 19)				-133					-133
Capitaux propres clôture 31 Décembre 2025	242 018	1		1 599 270	571				1 841 859

Variation des impôts différés au cours de la période

	31/12/2024	MONTANTS RECONNUS EN RÉSULTAT	MONTANTS RECONNUS EN CAPITAUX PROPRES	31/12/2025
Impôts différés actifs	57 804	8 548		66 352
Impôts différés passifs	205 793	67 534		273 328
Impôts différés actifs / passifs	-147 989	-58 986		-206 976

Preuve d'impôts

	31/12/2025	31/12/2024
Résultat net de l'ensemble consolidé	292 837	223 934
Impôts exigibles (IS)	126 608	78 654
Impôts différés	58 986	44 574
Total charge fiscale consolidée IFRS	185 594	123 228
Résultat de l'ensemble consolidé avant impôts	478 431	347 163
Taux effectif d'impôt (Total charge fiscale retraitée/résultat comptable IFRS retraité avant impôts)	38,79%	35,50%
Montant de différences de taux mère/filiale	17 664	-376
Impôt sur différences temporelles	8 939	-29 887
Effet des autres éléments		-3 243
Charge fiscale recalculée		
Taux d'impôt légal au Maroc	40%	39,25%

Informations relatives au tableau des flux de trésorerie

FLUX DE TRÉSORERIE	31/12/2025	31/12/2024
1 Résultat avant impôts (a)	478 431	347 163
2 +/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	30 103	25 435
3 +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
4 +/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
5 +/- Dotations nettes aux provisions	26 687	12 375
6 +/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		
7 +/- Perte nette/gain net des activités d'investissement		
8 +/- Produits/charges des activités de financement	-23	
9 +/- Autres mouvements	-13 211	-180 328
10 = Total (2) à (9) des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements (b)	43 557	-142 519
11 +/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédits et assimilés	2 816 157	-587 629
12 +/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-2 832 197	-1 132 294
13 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	425 722	1 924 848
14 +/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	-982 603	-405 223
15 - Impôts versés	-131 339	-78 752
16 = Diminution/(augmentation) nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles (total des éléments 11 à 15) (c)	-704 260	-279 051
17 Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (total des éléments a, b et c) (d)	-182 272	-74 407
18 +/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations		
19 +/- Flux liés aux immeubles de placements		
20 +/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-137 136	-264 185
21 Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (total des éléments 18 à 20) (e)	-137 136	-264 185
22 +/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	105 835	101 710
23 +/- Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	230 662	225 388
24 Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (total des éléments 22 et 23) (f)	336 498	327 098
25 Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		
26 Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (total des éléments d, e et f)	17 090	-11 494
COMPOSITION DE LA TRÉSORERIE		
27 Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	6 376	17 870
28 Caisse, banques centrales, ccp(actif & passif)	6 376	17 870
29 Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
30 Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	23 466	6 376
31 Caisse, banques centrales, ccp(actif & passif)	23 466	6 376
32 Comptes (actif et passif) et prêts /emprunts à vue auprès des établissements de crédit		
33 Variation de la trésorerie nette	17 090	-11 494

COOPERS AUDIT

85, Avenue Hassan II
20 000 Casablanca
Maroc

mazars

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
100 Boulevard Mohammed VI
Casablanca
Maroc

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés**Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025****Audit des états financiers consolidés****Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société SOFAC S.A et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé du bilan au 31 décembre 2025, ainsi que l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris un résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 1 841 859 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 292 837.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2025, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose le groupe SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. Le groupe constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces dépréciations sont évaluées sur la base des dispositions de la norme IFRS 9 – Instruments financiers.</p> <p>L'évaluation des pertes de crédit attendues sur les encours à la clientèle requiert l'exercice du jugement notamment pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les critères de classement des encours en Bucket 1, Bucket 2 et Bucket 3, - Estimer les pertes attendues en fonction du Bucket, <p>Les informations qualitatives concernant les modalités d'évaluation et de comptabilisation des pertes de crédit attendues sont détaillées dans la note « Normes et principes comptables appliqués par le Groupe » de l'annexe aux comptes consolidés.</p> <p>Au 31 décembre 2025, le montant total (en brut) des encours de prêts à la clientèle exposés au risque de crédit s'élève à MMAD 21 010 ; le montant total des dépréciations s'élève à KMAD 265.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation des dépréciations constituent un point clé de l'audit, ces éléments faisant appel au jugement et aux estimations de la direction, en particulier dans le contexte d'incertitude lié à la crise sanitaire.</p>	<p>Nous avons pris connaissance du dispositif de contrôle interne du groupe SOFAC, et testé les contrôles clés relatifs à l'appréciation du risque de crédit et à l'évaluation des pertes attendues.</p> <p>Nous avons concentré nos travaux sur les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA les plus significatifs.</p> <p>Concernant le calcul des dépréciations, nous avons notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Étudié la conformité à la norme IFRS 9 mise en œuvre par le groupe, - Pris connaissance du dispositif de gouvernance et des contrôles clés mis en place au niveau du groupe, - Vérifié le calcul des dépréciations, sur la base d'un échantillon, - Rapproché les données issues des outils de calcul avec la comptabilité, - Apprécié le bien fondé des hypothèses utilisées par la Direction, en particulier pour l'estimation des flux futurs de recouvrement, au regard notamment des garanties sur les dossiers de crédit significatifs en Bucket 3. <p>Nous avons enfin examiné l'information donnée en annexe des comptes consolidés au titre du risque de crédit.</p>

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables nationales en vigueur, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

COOPERS AUDIT



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 17 février 2026

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC SA



Abdellah LAGHCHAoui
Associé

FORVIS MAZARS



Taha FERDAOUS
Associé

COMPTES ANNUELS SOCIAUX & RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

COMPTES ANNUELS SOCIAUX

Compte de produits et charges du 1er janvier au 31 décembre 2025

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
I.PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	4 193 600	3 171 725
1.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit		
2.Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	873 422	755 337
3.Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
4.Produits sur titres de propriété	57 867	44 363
5.Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	3 029 828	2 173 464
6.Commissions sur prestations de service	142 271	119 144
7.Autres produits bancaires	90 212	79 417
II.CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 189 495	2 378 622
8.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de Crédit	351 256	287 805
9.Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
10.Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	217 368	158 742
11.Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 575 170	1 900 245
12.Autres charges bancaires	45 701	31 829
III.PRODUIT NET BANCAIRE	1 004 105	793 103
13.Produits d'exploitation non bancaire	1 222	1 354
14.Charges d'exploitation non bancaire	1	
IV.CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION	486 153	392 908
15.Charges de personnel	144 118	130 314
16.Impôts et taxes	2 340	1 764
17.Charges externes	319 357	245 539
18.Autres charges générales d'exploitation	3 861	5 136
19.Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	16 476	10 155
V.DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	459 885	408 774
20.Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	420 434	329 514
21.Pertes sur créances irrécouvrables	27 951	63 646
22.Autres dotations aux provisions	11 499	15 613
VI.REPRISES DE PROVISIONS ET RÉCUPERATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES	238 996	271 370
23.Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	234 667	245 674
24.Récupérations sur créances amorties	2 976	2 955
25.Autres reprises de provisions	1 354	22 741
VII.RÉSULTAT COURANT	298 285	264 146
26.Produits non courants	17	76
27.Charges non courantes	10 325	28 945
VIII.RÉSULTAT AVANT IMPÔTS	287 977	235 277
28.Impôts sur les résultats	102 968	74 927
IX.RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	185 009	160 350
TOTAL PRODUITS	4 433 835	3 444 526
TOTAL CHARGES	4 248 827	3 284 175
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	185 009	160 350

Titres de participation et emplois assimilés (en milliers)

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	CAPITAL SOCIAL	PARTICIPATION AU CAPITAL EN %	PRIX D'ACQUISITION GLOBAL	VALEUR COMPTABLE NETTE	EXTRAIT DES DERNIERS ÉTATS DE SYNTHÈSE DE LA SOCIÉTÉ ÉMETTRICE			PRODUITS INSCRITS AU CPC DE L'EXERCICE
						DATE DE CLÔTURE DE L'EXERCICE	SITUATION NETTE	RÉSULTAT NET	
Participations dans les entreprises liées									
SOFASSUR		70 286	100%	70 286	70 286	31/12/2024	84 193	61 461	57 867
SOFAC STRUCTURED FINANCE		2 000	100%	2 000	2 000	31/12/2024	1 419	1 805	57 867
BADEEL SMARTLEASE		68 186	100%	68 186	68 186	31/12/2024	24 774	1 788	
Autres titres de participation									
FT SOFAC AUTOLEASE		26 100		26 100	26 100				
TOTAL		96 385		96 386	96 386		84 193	61 461	57 867

État des soldes de gestion du 1er janvier au 31 décembre 2025

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
I - TABLEAU DE FORMATION DES RÉSULTATS		
1.(+) Intérêts et produits assimilés	873 422	755 337
2.(-) Intérêts et charges assimilées	568 625	446 548
Marge d'intérêt	304 797	308 790
3.(+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	3 029 828	2 173 464
4.(-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	2 575 170	1 900 245
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	454 659	273 219
5.(+) Commissions perçues	142 271	119 144
6.(-) Commissions servies	41 241	26 140
Marge sur commissions	101 030	93 003
7.(+) Résultat des opérations sur titres de transaction	-2 987	-3 737
8.(+) Résultat des opérations sur titres de placement		
9.(+) Résultat des opérations de change	-60	-22
10.(+) Résultat des opérations sur produits dérivés		
Résultat des opérations de marché	-3 047	-3 760
11.(+) Divers autres produits bancaires	148 056	123 496
12. (-) Diverses autres charges bancaires	1 390	1 645
PRODUIT NET BANCAIRE (*)	1 004 105	793 103
13. (+) Résultat des opérations sur immobilisations financières		
14. (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 222	1 354
15. (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1	
16. (-) Charges générales d'exploitation	486 153	392 908
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	519 173	401 549
17.(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	210 743	144 531
18.(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	10 145	-7 128
RÉSULTAT COURANT	298 285	264 146
RÉSULTAT NON COURANT	-10 308	-28 869
19.(-) Impôts sur les résultats	102 968	74 927
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	185 009	160 350
	31/12/2025	31/12/2024
II - CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
(+) RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	185 009	160 350
20.(+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	16 476	10 155
21.(+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières		
22.(+) Dotations aux provisions pour risques généraux		
23.(+) Dotations aux provisions réglementées		
24.(+) Dotations non courantes		
25.(-) Reprises de provisions		
26.(-) Plus-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	251	643
27.(+) Moins-values de cession des immobilisations incorporelles et corporelles	1	
28.(-) Plus-values de cession des immobilisations financières		
29.(+) Moins-values de cession des immobilisations financières		
30.(-) Reprises de subventions d'investissement reçues		
(+) CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	201 234	169 862
31.(-) Bénéfices distribués	105 835	99 985
(+) AUTOFINANCEMENT	95 399	69 878

BILAN ACTIF (EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	23 459	6 363
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	130 831	24 269
. A vue	130 831	24 269
. A terme		
3. Créances sur la clientèle	9 167 943	7 611 898
. Crédits de trésorerie et à la consommation	8 582 874	7 139 643
. Crédits à l'équipement		
. Crédits immobiliers		
. Autres crédits	585 069	472 256
4. Créances acquises par affacturage		
5. Titres de transaction et de placement	498 815	500 135
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance	498 815	500 135
. Titres de propriété		
6. Autres actifs	1 743 555	1 008 243
7. Titres d'investissement		
. Bons du Trésor et valeurs assimilées		
. Autres titres de créance		
8. Titres de participation et emplois assimilés	96 385	80 292
9. Créances subordonnées		
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	13 586 065	9 936 577
11. Immobilisations incorporelles	52 347	39 900
12. Immobilisations corporelles	70 607	62 446
Total de l'Actif	25 370 007	19 270 123

BILAN PASSIF (EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	8 738 270	5 893 662
. A vue	916 072	618 988
. A terme	7 822 198	5 274 673
3. Dépôts de la clientèle	6 780 828	4 852 102
. Comptes à vue créditeurs		
. Comptes d'épargne		
. Dépôts à terme		
. Autres comptes créditeurs	6 780 828	4 852 102
4. Titres de créance émis	5 753 958	5 289 845
. Titres de créance négociables émis	5 753 958	5 289 845
. Emprunts obligataires émis		
. Autres titres de créance émis		
5. Autres passifs	2 158 959	1 870 306
6. Provisions pour risques et charges	93 719	83 574
7. Provisions réglementées		
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
9. Dettes subordonnées	512 205	281 543
10. Ecart de réévaluation		
11. Réserves et primes liées au capital	481 890	259 655
12. Capital	242 018	210 450
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	423 152	368 637
15. Résultats nets en instance d'affectation (+/-)		
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	185 009	160 350
Total du Passif	25 370 007	19 270 123

Hors bilan du 1er janvier au 31 décembre 2025

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DONNÉS	604	48 022
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	604	48 022
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
5. Titres achetés à réméré		
6. Autres titres à livrer		
ENGAGEMENTS REÇUS	209 044	203 394
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	208 885	203 235
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
10. Titres vendus à réméré		
11. Autres titres à recevoir		

Principales méthodes d'évaluation appliquées

A1.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Les états de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 ont été établis conformément aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC).

A1.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations figurent au bilan à leur valeur d'acquisition, corrigée des amortissements cumulés, calculés sur la durée de vie estimée des actifs concernés, selon le mode linéaire. Les taux d'amortissement pratiqués sont en conformité avec les taux fiscalement admis.

A1.3 CREANCES SUR LA CLIENTELE ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION

A1.3.1 Crédits à la clientèle

Les créances sur la clientèle figurent au bilan pour leur Encours Hors Agios à Echoir.

A1.3.2 Immobilisations données en Location avec Option d'Achat (LOA)

Les immobilisations données en LOA sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition Hors Taxe et leur amortissement est pris en charge par la société selon le mode linéaire en fonction de la durée du contrat de LOA conformément à la législation fiscale.

A1.3.3 Créances en souffrance et leur provisionnement

Les créances en souffrance sont classées conformément aux règles de classification définies dans la circulaire n°: 19/G/2002. Pour le crédit classique, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et Capital restant dû.

Pour la LOA, ces créances sont constituées des Impayés (Capital & Agios), Frais et valeur nette comptable

Par application des règles de Bank Al-Maghrib (Circulaire n°19/G/2002), les créances en souffrance sont provisionnées après déduction des quotités de garantie admises, à hauteur de :

- 20 % pour les créances préjudiciables.
- 50 % pour les créances douteuses.
- 100 % pour les créances compromises

A1.4 LES DETTES

Les dettes sont évaluées au nominal. Elles comprennent essentiellement les emprunts bancaires.

Titres de créances émis au 31 décembre 2025 (en milliers)

NATURE DES TITRES ÉMIS	MONTANT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DURÉE (EN MOIS)	CARACTÉRISTIQUES			MONTANT À LA FIN DE L'EXERCICE
			TAUX D'INTÉRÊT	EMISSIONS	REMBOURSEMENTS	
Bons de Sociétés de Financement	670 000	24	3,06		670 000	
Bons de Sociétés de Financement	1 830 000	36	2,27		610 000	1 220 000
Bons de Sociétés de Financement	2 512 000	60	3,02	2 560 500	699 000	4 373 500
Bons de Sociétés de Financement	171 667	72	3,09		130 000	41 667
Intérêts courus à recevoir	106 178				12 613	118 792
Total	5 289 845			2 560 500	2 121 613	5 753 958

Passage du résultat net comptable au résultat net fiscal au 31 décembre 2025

INTITULÉS (EN MILLIERS)	MONTANTS
I - RÉSULTAT BRUT COMPTABLE	287 977
- Bénéfice net	287 977
- Perte nette	
II - RÉINTEGRATIONS FISCALES	33 584
1- Courantes	23 259
- Cotisation Minimale	
- Dons	3 550
- Dotations Appt Royal Golf	
- Cadeaux	8 097
- Voiture de fonction	6
- Provisions non déductibles	11 499
- Pertes non déductibles	24
- CSS société	
- Pénalités et débits	82
2- Non courantes	10 325
- Charges non courantes	10 325
- Charges sur Exercices Antérieurs	
III - DÉDUCTIONS FISCALES	59 221
1- Courantes	57 867
- Dividendes SOFASSUR	57 867
- FNP Droit d'enregistrement CNTRL Fiscale	
2- Non courantes	1 354
- Reprise provision pour risque et charge	1 354
- Reprise provision pour CES	
- Restitution Fiscale	
TOTAL	262 340
IV - RÉSULTAT BRUT FISCAL	
- Bénéfice brut si T1 > T2 (A)	262 340
- Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)	
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTÉS (C) (1)	
- Exercice n-4	
- Exercice n-3	
- Exercice n-2	
- Exercice n-1	
VI - RÉSULTAT NET FISCAL	
- Bénéfice net fiscal (A - C)	262 340
OU	
- Déficit net fiscal (B)	
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERÉS	
VIII - CUMUL DES DÉFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER	
- Exercice n-4	
- Exercice n-3	
- Exercice n-2	
- Exercice n-1	

Ventilation des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement par catégorie d'émetteur (en milliers)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS FINANCIERS	ÉMETTEURS PRIVÉS NON FINANCIERS	TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
Titres cotés						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres non cotés	595 200				595 200	580 427
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance	498 815				498 815	500 135
Titres de propriété	96 385				96 385	80 292
TOTAL	595 200				595 200	580 427

Valeurs des titres de transaction et de placement et des titres d'investissement au 31 décembre 2025 (en milliers)

TITRES	VALEUR COMPTABLE BRUTE	VALEUR ACTUELLE	VALEUR DE REMBOURSEMENT	PLUS-VALUES LATENTES	MOINS-VALUES LATENTES	PROVISIONS
Titres de transaction	498 815	498 815	503 891			
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance	498 815	498 815	503 891			
Titres de propriété						
Titres de placement						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						
Titres de propriété						
Titres d'investissement						
Bons du trésor et valeurs assimilées						
Obligations						
Autres titres de créance						

Détail des autres actifs

NATURE (EN MILLIERS)	MONTANT AU 31/12/2025	MONTANT AU 31/12/2024
Crédit TVA	54 782	51 036
TVA demandée en remboursement	208 556	144 827
TVA récupérable	480 434	226 448
Crédit IS	78 905	86 112
Autres débiteurs	529 060	267 642
Comptes de régularisation - Actif	384 174	223 667
Charges à Répartir	7 643	8 510
TOTAL	1 743 555	1 008 243

Dettes envers les établissements de crédit et assimilés (en milliers)

DETTES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC			ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER	MONTANT AU 31/12/2025	MONTANT AU 31/12/2024
	BANQUE AL-MAGHRIB, TRÉSOR PUBLIC ET SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC			
Comptes ordinaires créditeurs		916 072			916 072	618 988
Valeurs données en pension		499 299			499 299	499 965
- Au jour le jour						
- À terme		499 299			499 299	499 965
Emprunts de trésorerie		7 305 109			7 305 109	4 761 024
- Au jour le jour						
- À terme		7 305 109			7 305 109	4 761 024
Emprunts financiers						
Autres dettes						
Intérêts courus à payer		17 789			17 789	13 683
TOTAL		8 738 270			8 738 270	5 893 662

**Immobilisations données en crédit-bail, en location avec option d'achat et en location simple (en milliers)**

NATURE	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS		DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	PROVISIONS		MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE
					DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	CUMUL DES AMORTISSEMENTS		REPRISES DE PROVISIONS	CUMUL DES PROVISIONS	
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	13 752 453	43 544 845	38 741 565	18 555 732	2 546 908	4 872 745	105 362	47 070	96 922	13 586 065
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES										
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	13 079 917	31 091 150	26 802 553	17 368 514	2 509 771	4 801 516	28 261	7 518	47 780	12 519 219
- Crédit-bail mobilier en cours	682 136	6 666 007	6 620 893	727 251						727 251
- Crédit-bail mobilier loué	11 943 627	24 145 868	20 124 799	15 964 696	2 409 198	4 613 130	28 261	7 518	47 780	11 303 786
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation	454 153	279 275	56 861	676 567	100 573	188 386				488 182
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	589 854	706 383	319 937	976 300	37 137	71 230				905 071
- Crédit-bail immobilier en cours	191 331	412 510	294 673	309 169						309 169
- Crédit-bail immobilier loué	398 523	293 873	25 264	667 131	37 137	71 230				595 902
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURÉS										
LOYERS IMPAYÉS										
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	82 682	11 747 311	11 619 075	210 918			77 101	39 552	49 142	161 775
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE										
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE										
LOYERS COURUS A RECEVOIR										
LOYERS RESTRUCTURES										
LOYERS IMPAYES										
LOYERS EN SOUFFRANCE										
TOTAL	13 752 453	43 544 845	38 741 565	18 555 732	2 546 908	4 872 745	105 362	47 070	96 922	13 586 065

Immobilisations incorporelles et corporelles (en milliers)

NATURE	MONTANT BRUT AU DÉBUT DE L'EXERCICE	MONTANT DES ACQUISITIONS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT DES CESSIONS OU RETRAITS AU COURS DE L'EXERCICE	MONTANT BRUT À LA FIN DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS				MONTANT NET À LA FIN DE L'EXERCICE
					MONTANT DES AMORTISSEMENTS ET/OU PROVISIONS AU DÉBUT DE L'EXERCICE	DOTATION AU TITRE DE L'EXERCICE	MONTANT DES AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS SORTIES	CUMUL	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	120 257	45 803	27 031	139 028	82 900	6 303		89 240	49 789
- Droit au bail	1 565			1 565					1 565
- Immobilisations en recherche et développement		659		659					659
- Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	89 802	27 211	745	116 268	82 900	6 303		89 240	27 029
- Immobilisations incorporelles hors exploitation									
- Immobilisations en cours	28 889	17 933	26 287	20 536					20 536
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	121 602	40 403	24 292	137 713	56 612	10 174	2 203	64 547	73 166
- Immeubles d'exploitation	6 445	4 842		11 287	5 168	291		5 454	5 833
- Terrain d'exploitation									
- Immeubles d'exploitation. Bureaux	6 445	4 842		11 287	5 168	291		5 454	5 833
- Immeubles Hors exploitation									
- Immeubles d'exploitation. Logements de fonction									
- Mobilier et matériel d'exploitation	41 282	10 104	2 038	49 348	26 623	5 347	2 038	29 901	19 447
- Mobilier de bureau d'exploitation	8 638	338	242	8 733	4 510	1 188	242	5 456	3 277
- Matériel de bureau d'exploitation	2 542	248	23	2 767	1 422	244	23	1 642	1 125
- Matériel informatique	30 076	9 452	1 746	37 782	20 665	3 906	1 746	22 799	14 983
- Matériel roulant rattaché à l'exploitation	26	30	26	30	26	4	26	4	26
- Autres matériels d'exploitation		36		36		6			36
	73 875	25 457	22 254	77 078	24 821	4 536	165	29 192	47 886
- Agencements et installations techniques	47 052	8 726	156	55 622	24 490	4 521	156	28 855	26 767
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 503	2	9	1 496	331	14	9	336	1 160
- Immobilisations corporelles en cours	25 320	16 729	22 089	19 960					19 960
- Immobilisations corporelles hors exploitation									
- Terrains hors exploitation									
- Immeubles hors exploitation									
- Mobiliers et matériel hors exploitation									
- Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
TOTAL	241 859	86 206	51 324	276 741	139 512	16 476	2 203	153 786	122 955

Détail des autres passifs

NATURE (EN MILLIERS)	MONTANT AU 31/12/2025	MONTANT AU 31/12/2024
Fournisseurs et Assimilés	28 927	168 490
Personnel	11 305	8 526
Organismes sociaux	9 124	5 062
Etat, impôts et taxes	321 688	245 461
Compte courant d'associés	0	0
Créditeurs divers	122 039	101 781
Autres Comptes de régularisation - Passif	1 665 875	1 340 987
TOTAL	2 158 959	1 870 306

Provisions (en milliers)

	ENCOURS 31/12/2024	DOTATIONS	REPRISES	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2025
PROVISIONS, DÉDUITES DE L'ACTIF, SUR:	947 640	420 675	234 908		1 133 407
Créances sur les établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	936 046	381 141	232 923		1 084 265
Titres de placement					
Titres de participation et emplois assimilés					
Immobilisations en crédit-bail et en location	11 594	39 534	1 985		49 142
Autres actifs					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	83 574	11 499	1 354		93 719
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature					
Provisions pour risques de change					
Provisions pour risques généraux					
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
Provisions pour autres risques et charges	83 574	11 499	1 354		93 719
Provisions réglementées					
TOTAL GÉNÉRAL	1 031 214	432 174	236 261		1 227 126

* La Provision pour autres risques et charges intègre une provision qui tient compte des impacts prévisionnels et probables de la crise sanitaire sur le portefeuille créances clients de la société. L'estimation de cet impact a été faite notamment sur la base des éléments d'information disponibles à la date de l'arrêté des comptes. L'approche retenue pour l'estimation de cette provision sera actualisée pour les prochains arrêts en tenant compte de l'évolution de la situation sanitaire et économique.

Dettes subordonnées (en milliers)

NATURE	MONTANT AU 31/12/2025	MODALITÉS DE RÉMUNÉRATIONS	MODALITÉS DE REMBOURSEMENT	MONTANT AU 31/12/2024
Entreprises liées	250 000	Taux nominal : 4,25%	la durée sur dix (5) ans avec mode d'amortissement infini	250 000
		Taux nominal : 5,30%	la durée sur dix (5) ans avec mode d'amortissement infini	26 000
Entreprises apparentées	262 205	Taux nominal : 5,02%		5 543

Marge d'intérêts

NATURE (EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
1- Intérêts et produits assimilés	873 422	799 985
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédits		
-Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	873 422	755 337
-Intérêts et produits assimilés sur titres de créance		
-Produits sur titres de propriété		44 647
2- Intérêts et charges assimilées	568 625	446 548
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédits	351 256	287 805
-Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle		
-Intérêts et charges assimilées sur titres (BSF)	217 368	158 742
MARGES D'INTÉRÊT (1-2)	304 797	353 437

Capitaux propres (en milliers)

	ENCOURS 31/12/2024	AFFECTATION DU RÉSULTAT	AUTRES VARIATIONS	ENCOURS 31/12/2025
Écart de réévaluation				
Réserves et primes liées au capital	259 655		222 235	481 890
Réserve légale	21 045			21 045
Autres réserves	22 394			22 394
Primes d'émission, de fusion et d'apport	216 216		222 235	438 451
Capital	210 450		31 568	242 018
Capital appelé	210 450		31 568	242 018
Capital non appelé				
Certificats d'investissement				
Fonds de dotations				
Dividendes		105 835		
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	368 637	54 515		423 152
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice	160 350	-160 350	185 009	185 009
Total	999 092		438 811	1 332 068

Valeurs et sûretés reçues et données en garantie (en milliers)

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	RUBRIQUES DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS	MONTANTS DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS COUVERTS
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	14 709 243	Crédits à la consommation affectés	3 154 195
		Crédits à la consommation Non affectés	1 983 339
		Immobilisations données en crédit-bail et en location	9 571 709
TOTAL	14 709 243		14 709 243
VALEURS ET SÛRETÉS DONNÉES EN GARANTIE	VALEUR COMPTABLE NETTE	RUBRIQUES DE L'ACTIF OU DU HORS BILAN ENREGISTRANT LES CRÉANCES OU LES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS	MONTANTS DES CRÉANCES ET DES ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE DONNÉS COUVERTS
Bons du Trésor et valeurs assimilées			
Autres titres	499 725	Valeurs données en pension	499 299
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	499 725		499 299

Détail de la taxe sur la valeur ajoutée du 1er janvier au 31 décembre 2024

NATURE (EN MILLIERS)	SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE 1	OPÉRATIONS COMPTABLES DE L'EXERCICE 2	DÉCLARATIONS TVA DE L'EXERCICE 3	SOLDE FIN D'EXERCICE (1+2-3=4)
A. TVA collectée	165 128	985 064	937 584	212 608
B. TVA à récupérer	226 448	1 456 470	1 202 483	480 434
- Sur charges	16 948	100 310	100 036	17 222
- Sur immobilisations	209 500	1 356 160	1 102 447	463 212
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	195 863	275 120	207 645	263 339
Solde déclaration TVA physique				

Engagements de financement et de garantie

NATURE (EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNÉS	604	48 022
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés		
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés		
Engagements de financement en faveur de la clientèle	604	48 022
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle		
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE REÇUS	209 044	203 394
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédits confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	208 885	203 235
Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	159	159
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues		

Produits sur titres de propriété

NATURE (EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Titres de transactions		284
Titres de participation	57 867	44 363
Participations des entreprises liées		

Détail des commissions

NATURE (EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
- Commissions sur opérations avec les établissements de crédit		
- Commissions sur opérations avec la clientèle	137 652	115 140
- Commissions sur opérations de change		
- Commissions relatives aux interventions sur les marchés primaires de titres		
- Commissions sur produits dérivés		
- Commissions sur titres en gestion ou en dépôt		
- Commissions sur moyens de paiement		
- Commissions sur activité de conseil et d'assistance		
- Commissions sur produits accessoires		
- Commissions sur autres prestations de service	4 619	4 004
TOTAL	142 271	119 144

Ventilation des emplois et des ressources suivant la durée résiduelle (en milliers)

	D ≤ 1 MOIS	1 MOIS < D ≤ 3 MOIS	3 MOIS < D ≤ 1 AN	1 AN < D ≤ 5 ANS	D > 5 ANS	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés						
Créances sur la clientèle			67 048	5 389 055	3 711 839	9 167 943
Titres de créance						
Créances subordonnées						
Crédit-bail et assimilé				6 809 983	6 776 082	13 586 065
TOTAL			67 048	12 199 038	10 487 921	22 754 008
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	326 123	326 123		5 854 153	2 231 871	8 738 270
Dettes envers la clientèle						
Titres de créance émis	42 545	40 843	81 686	5 588 884		5 753 958
Emprunts subordonnés				512 205		512 205
TOTAL	368 668	366 966	81 686	11 955 242	2 231 871	15 004 433

Repartition du capital social au 31 décembre 2025

Montant du capital : 242 017 500,00 DHS

Montant du capital social souscrit et non appelé : 0,00 DHS

Valeur nominale des titres : 100,00 DHS

NOM DES PRINCIPAUX ACTIONNAIRES OU ASSOCIÉS	ADRESSE	NOMBRE DE TITRES DÉTENUS		PART DU CAPITAL DÉTENUE %
		EXERCICE PRÉCÉDENT	EXERCICE ACTUEL	
CIH	Avenue Hassan 2 - Casablanca	1 395 544	1 605 156	66,32%
Barid Al Maghrib	RABAT	706 197	812 269	33,56%
Flottant		2 759	2 750	0,11%
Total		2 104 500	2 420 175	100%

Affectation des résultats intervenue au cours de l'exercice

(EN MILLIERS)	MONTANTS		MONTANTS
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
		Réserve légale	
Report à nouveau		Dividendes	105 835
Résultats nets en instance d'affectation		Autres réserves	
Résultat net de l'exercice	160 350	Primes d'émission, de fusion et d'apport	
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	54 515
Autres prélèvements			
TOTAL A	160 350	TOTAL B	160 350

Résultats et autres éléments des trois derniers exercices au 31 décembre 2025

(EN MILLIERS)	EXERCICE 2025	EXERCICE 2024	EXERCICE 2023
CAPITAUX PROPRES			
OPERATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE			
1 - Produit net bancaire	1 004 105	793 103	713 453
2 - Résultat avant impôts	287 977	235 277	284 616
3 - Impôts sur les résultats	102 968	74 927	83 113
4 - Bénéfices distribués pendant l'exercice	105 835	99 985	98 976
5 - Résultats non distribués (mis en réserve ou en instance d'affectation)			
RÉSULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale	88	76	79
Bénéfice distribué par action ou part sociale			
PERSONNEL			
Montants des rémunérations brutes de l'exercice Hors CS	111 614	101 438	93 839
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	473	438	393

Ventilation des charges générales d'exploitation

NATURE (EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Charges générales d'exploitation	486 153	392 908
Charges de personnel	144 118	130 314
Impôts et taxes	2 340	1 764
Charges externes	319 357	245 539
Autres charges générales d'exploitation	3 861	5 136
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	16 476	10 155

Ventilation des autres produits et charges

NATURE (EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
Produits d'exploitation non bancaires	1 222	1 354
Reprises de provisions sur Créances en souffrance	234 667	245 674
Reprises de provisions sur Créances Irrécouvrables (Dossiers Radiés)	2 976	2 955
Produits non courants	17	76
Total Autres Produits	238 881	250 059
Autres charges bancaires	45 701	31 829
Charges d'exploitation non bancaires	1	
Dotations aux provisions sur Créances en souffrance	420 434	329 514
Pertes sur Créances Irrécouvrables(Dossiers Radiés)	27 951	63 646
Charges non courantes	10 325	28 945
Total Autres charges	504 412	453 935

Réseau au 31 décembre 2025 (en nombre)

RÉSEAU	31/12/2025	31/12/2024
Guichets permanents (Agence du siège+Agence Rabat - Hors Réseau Externe)	17	16
Guichets périodiques (Réseau Externe composé de correspondants actifs (Apporteurs d'affaires))	55	55
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque		
Succursales et agences à l'étranger		
Bureaux de représentation à l'étranger		
Concessionnaires Connectés		
Réseau bancaire (Agence Poste Maroc)		

Effectifs au 31 décembre 2025 (en nombre)

EFFECTIFS	31/12/2025	31/12/2024
Effectifs rémunérés	498	455
Effectifs utilisés	498	455
Effectifs équivalent plein temps	498	455
Cadres (équivalent plein temps)	208	201
Employés (équivalent plein temps)	282	254
dont effectifs employés à l'étranger		

Détermination du résultat courant après impôts au 31 décembre 2025

I.DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	MONTANT
- Résultat courant d'après le compte de produits et charges (+ ou -)	298 285
- Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	23 259
- Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	57 867
- Résultat courant théoriquement imposable (=)	263 677
- Impôt théorique sur résultat courant (*) (-)	102 968
- Résultat courant après impôts (=)	195 316

(*) (Hors Imputation des déficits reportables)

II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES

NÉANT

États néants

CODE ETAT	APPELATION
A2	ÉTAT DES DÉROGATIONS
A3	ÉTAT DES CHANGEMENTS DE METHODES
B7	CRÉANCES SUBORDONNÉES
B15	SUBVENTIONS, FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE
B20	OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS
B23	CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE
B24	VENTILATION DE L'ACTIF, DU PASSIF, ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIE ÉTRANGÈRE
C4	DATATION ET ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS
C7	TITRES AT AUTRES ACTIFS GÉRÉS OU DE DÉPÔTS
C9	COMPTES DE LA CLIENTÈLE
B31	VENTILATION DES RÉSULTATS PAR MÉTIER OU PÔLE D'ACTIVITÉ ET PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE
D8	ACTIFS À RISQUE, RESTRUCTURÉS, IMPRODUCTIFS ET EN SOUFFRANCE

Plus ou moins values sur cessions ou retraits d'immobilisation au 31/12/2025 (en milliers)

DATE DE CESSION OU DE RETRAIT	NATURE	MONTANT BRUT	AMORTISSEMENTS CUMULÉS	VALEUR COMPTABLE NETTE	PRODUIT DE CESSION	PLUS-VALUES DE CESSION	MOINS-VALUES DE CESSION
01/07/2025	Cession MOTO 1	13	13		7	7	
01/07/2025	Cession MOTO 2	14	14		6	6	
01/02/2025	CESSION DU MATERIEL HORS USAGE	2 170	2 170		239	239	
01/02/2025	CESSION DU MATERIEL HORS USAGE	7	5	1	1		1
TOTAL		2 203	2 202	1	251	251	1

Résultats des opérations de marché

NATURE (EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
PRODUITS	23	284
Gains sur les titres de transaction		284
Plus value de cession sur titres de placement		
Reprise de provision sur dépréciation des titres de placement		
Gains sur les produits dérivés		
Gains sur les opérations de change	23	
CHARGES	3 070	4 044
Pertes sur les titres de transaction	2 987	4 022
Moins value de cession sur titres de placement		
Dotation aux provisions sur dépréciation des titres de placement		
Pertes sur les produits dérivés		
Pertes sur les opérations de change	83	23
RÉSULTAT	-3 047	-3 760

Tableau des flux de trésorerie du 1er janvier au 31 décembre 2025

(EN MILLIERS)	31/12/2025	31/12/2024
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	4 135 733	3 127 362
2. (+) Récupérations sur créances amorties	2 976	2 955
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	987	786
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	3 189 495	2 378 622
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	10 326	28 945
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	469 677	382 753
7. (-) Impôts sur les résultats versés	102 968	74 927
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	367 230	265 858
Variation des :		
8. (+) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-106 562	2 834
9. (+) Créances sur la clientèle	-1 769 763	-1 036 701
10. (+) Titres de transaction et de placement	-14 773	-10 678
11. (+) Autres actifs	-735 312	-173 214
12. (+) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-3 649 488	-2 146 049
13. (+) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 844 608	-644 048
14. (+) Dépôts de la clientèle	1 928 726	1 263 580
15. (+) Titres de créance émis	464 113	1 952 227
16. (+) Autres passifs	288 653	372 603
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-749 798	-419 447
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION (I+II)	-382 568	-153 589
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières		
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	251	643
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières		
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	37 084	28 326
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	57 867	44 363
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	21 034	16 680
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Émission de dettes subordonnées		
25. (+) Émission d'actions	253 803	
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	230 662	225 388
28. (-) Dividendes versés	105 835	99 985
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	378 630	125 403
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+ IV +V)	17 096	-11 507
VII. TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	6 362	17 869
VIII. TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	23 458	6 362

Créances sur les établissements de crédit et assimilés (en milliers)

CRÉANCES	BANK AL-MAGHRIB, TRÉSOR PUBLIC ET SERVICE DES CHÈQUES POSTAUX	BANQUES AU MAROC	AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS AU MAROC	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT À L'ÉTRANGER	TOTAL AU 31/12/2025	TOTAL AU 31/12/2024
Comptes ordinaires débiteurs	18 353	130 831			149 184	24 756
Valeurs reçues en pension						
- Au jour le jour						
- À terme						
Prêts de trésorerie						
- Au jour le jour						
- À terme						
Prêts financiers						
Autres créances						
Intérêts courus à recevoir						
Créances en souffrance						
TOTAL	18 353	130 831			149 184	24 756

Créances sur la clientèle (en milliers)

CRÉANCES	SECTEUR PUBLIC	ENTREPRISES FINANCIÈRES	SECTEUR PRIVÉ ENTREPRISES NON FINANCIÈRES	AUTRE CLIENTÈLE	TOTAL 31/12/2025	TOTAL 31/12/2024
CRÉDITS DE TRÉSORERIE						
- Comptes à vue débiteurs						
- Créances commerciales sur le Maroc						
- Crédits à l'exportation						
- Autres crédits de trésorerie						
CRÉDITS À LA CONSOMMATION				8 582 874	8 582 874	7 139 643
CRÉDITS À L'ÉQUIPEMENT						
CRÉDITS IMMOBILIERS						
AUTRES CRÉDITS						
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE						
INTÉRÊTS COURUS A RECEVOIR						
CRÉANCES EN SOUFFRANCE				1 763 802	1 763 802	1 487 924
- Créances pré-douteuses				326 022	326 022	295 232
- Créances douteuses				47 444	47 444	45 617
- Créances compromises				1 390 336	1 390 336	1 147 074
PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE				1 178 733	1 178 733	1 015 668
TOTAL				9 167 943	9 167 943	7 611 898

Dépôts de la clientèle (en milliers)

DÉPÔTS	SECTEUR PUBLIC	ENTREPRISES FINANCIÈRES	SECTEUR PRIVÉ ENTREPRISES NON FINANCIÈRES	AUTRE CLIENTÈLE	MONTANT AU 31/12/2025	MONTANT AU 31/12/2024
Comptes à vue créditeurs						
Comptes d'épargne						
Dépôts à terme						
Autres comptes créditeurs				6 780 828	6 780 828	4 852 102
Intérêts courus à payer						
TOTAL				6 780 828	6 780 828	4 852 102

COOPERS AUDIT

85, Avenue Hassan II
20 000 Casablanca
Maroc

mazars

MAZARS AUDIT ET CONSEIL
100 Boulevard Mohammed VI
Casablanca
Maroc

Rapport Général des commissaires aux comptes

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Audit des états de synthèse

Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société SOFAC S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2025, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant des capitaux propres et assimilés de 1 844 274 KMAD dont un bénéfice net de 185 009 KMAD.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société SOFAC S.A au 31 décembre 2025 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société SOFAC S.A conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Identification et évaluation du risque de crédit sur les opérations à la clientèle

Risque identifié	Réponse d'audit
<p>Les crédits à la clientèle et les immobilisations données en LOA sont porteurs d'un risque de crédit qui expose SOFAC à une perte potentielle si les clients ou les contreparties s'avèrent incapables de faire face à leurs engagements financiers. SOFAC constitue des provisions destinées à couvrir ce risque.</p> <p>Ces provisions sont déterminées en application des principes du Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) et notamment selon les dispositions de la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib relative à la classification des créances et à leur couverture par les provisions, qui présente les critères à minima.</p> <p>L'évaluation des provisions en couverture des engagements sur la clientèle requiert :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'identification des engagements en souffrances sensibles ; - L'évaluation du montant des provisions en fonction des différentes catégories de classification des créances. <p>Les informations concernant les règles de classification et de provisionnement des créances sont présentées dans l'état « Principales méthodes d'évaluation appliquées » et l'état « Provisions » de l'Etat des Informations Complémentaires (ETIC).</p> <p>Au 31 décembre 2025, l'encours des créances à la clientèle et les immobilisations nettes données en LOA s'élèvent respectivement à MMAD 9 167 et MMAD 13 586. Le montant total des provisions constituées selon les règles de la circulaire 19/G/2002 de Bank-Al-Maghrib s'élève à MMAD 1 133.</p> <p>Nous avons considéré que l'appréciation du risque de crédit relatif aux créances sur la clientèle et aux immobilisations données en LOA ainsi que l'évaluation des provisions y afférentes constituaient un point clé de l'audit, ces éléments présentant des montants significatifs et faisant appel pour certains aspects au jugement et aux estimations de la direction.</p>	<p>Nous avons examiné le dispositif de contrôle interne mis en place par SOFAC et testé les contrôles clés que nous avons jugés clés pour notre audit, relatifs à la classification des créances et à l'évaluation des provisions y afférentes.</p> <p>Sur les aspects de classification et de provisionnement des créances, nos travaux d'audit ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etudier la conformité au PCEC et notamment à la circulaire 19/G/2002 de Bank Al Maghrib des principes mis en œuvre par la société ; en termes de règles de déclassement et de provisionnement; - Vérifier le calcul des provisions pour créances en souffrance en application des règles mises en place.

COOPERS AUDIT



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celle-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'Auditeur à l'égard l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 17 février 2026

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC SA



Abdellah LAGHCHAOU
Associé

FORVIS MAZARS



Taha FERDAOUS
Associé

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Coopers Audit



Aux actionnaires

Société de Financement d'Achats à Crédits « SOFAC S.A »

57, Bd Abdelmoumen

Casablanca

Maroc

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre établissement, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

I. Conventions conclues au cours de l'exercice 2025

1.1 Autorisation de garantie en faveur de BADEEL Smartlease SA

- **Personnes concernées** : SOFAC SA et BADEEL SMARTLEASE SA
- **Date de la convention** : 12 juin 2025
- **Nature et objet de la convention** : Cette convention, entrée en vigueur le 12 juin 2025, porte sur la faculté pour SOFAC d'accorder à BADEEL SMARTLEASE SA (BSL) des cautions, avals, garanties et engagements similaires, dans la limite d'un plafond global annuel de 100 000 000 MAD, nécessaires au développement de l'activité de cette filiale.

1.2 Rémunération d'administrateurs

- **Personnes concernées** : Sofac, Membres du Conseil d'Administration de Sofac.
- **Instances ayant autorisé l'opération** : Conseil d'Administration du 17 Novembre 2025.
- **Conditions et modalités de rémunération** : Le Conseil d'Administration du 17 novembre 2025 autorise la rémunération des administrateurs membres des comités suivants :

Coopers Audit



- Le Comité de Nomination et de Rémunération ;
- Le Comité d'Audit ;
- Le Comité des Risques.

- **Eligibilité** : Tout administrateur membre d'un des 3 comités précédents ou de tout comité venant à être créé par le Conseil d'Administration et ne rentrant pas dans le champ de l'exclusion suivante.
- **Exclusion** : Ne bénéficient pas de cette rémunération :
 - Les Administrateurs et mandataires sociaux, salariés des Actionnaires.
- **Montant de la rémunération (Montant brut annuel)** :
 - En tant qu'administrateur et membre d'un comité : 200 000 Dirhams ;
 - En tant qu'administrateur et Président d'un comité : 250 000 Dirhams.
- **Règle d'attribution** :

Participation à la réunion du comité sous forme physique, par visio-conférence ou par messagerie. La participation est justifiée par feuille de présence signée.

- **Champ d'application** :

Application au titre de l'activité des comités de l'exercice 2025 et des années postérieures.

- **Formalisme de mise en œuvre** :

Le paiement se fait par la banque, à la fin de chaque trimestre civil, sur la base des feuilles de présence dûment signées.

Cette rémunération est portée aux charges de la banque et donne lieu aux prélèvements fiscaux en vigueur.

- **Montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2025** :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice 2025 s'élève à 667 500 DH Brut.

- **Montant décaissé au titre de l'exercice 2025** :

Le montant décaissé au titre de l'exercice 2025 s'élève à 491 250 DH net d'impôt.

II. Conventions conclues au cours des exercices précédents et dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2025

2.1 Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte d'AL BARID BANK.

- **Personnes concernées** : Poste Maroc actionnaire commun de SOFAC et AL BARID BANK.
- **Date de la convention** : 03 juin 2013
- **Nature et objet de la convention** : La convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC qui assurera la gestion pour compte d'Al Barid Bank.

Al Barid Bank quant à elle, distribuera les crédits et portera leurs encours sur ses livres.

Coopers Audit



- Conditions et modalités de rémunération :

Commission de gestion d'encours HT appliquée à AL BARID BANK :

La commission est calculée sur la base de l'encours brut mensuel : Encours fin de mois sain + Encours fin de mois impayé + Encours fin de mois contentieux.

La tarification appliquée est fixée à 1,4% HT du montant de l'encours brut mensuel.

Commission de recouvrement HT :

La commission de recouvrement est calculée sur la base des encours bruts mensuels selon le niveau du coût de risque réalisé par rapport au coût de risque cible défini dans les budgets annuels.

La tarification appliquée est fixée à 0,2% HT du montant de l'encours brut mensuel.

- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2025 :

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2025 s'élève à 40.718.091,52 Dhs HT.

- Montant encaissé au titre de l'exercice 2025 :

Le montant encaissé en 2025 au titre de cette convention est de 36.393.689,34 Dhs TTC.

2.2. Convention de recouvrement avec CIH BANK.

- **Personnes concernées** : CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC S.A

- **Date de la convention** : Janvier 2013

- **Nature et objet de la convention** : La convention a pour objet la sous-traitance de la gestion des relances téléphoniques des clients ayant des impayés inférieurs ou égale à 4 échéances. SOFAC assure la gestion des relances téléphoniques.

- **Conditions et modalités de rémunération** : La rémunération à servir au Prestataire est de 1.35% du montant des encaissements effectifs.

- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2025 :

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2025 s'élève à 1.599.429 Dhs HT.

- Montant encaissé au titre de l'exercice 2025 :

- Le montant encaissé en 2025 au titre de cette convention est de 2.190.084 Dhs TTC.

2.3. Convention de gestion des crédits à la consommation pour le compte de CIH BANK.

- **Personnes concernées** : CIH BANK en sa qualité d'actionnaire principal de SOFAC.

- **Date de la convention** : 03 juin 2014

- **Nature et objet de la convention** : La convention a pour objet la sous-traitance d'une partie de la chaîne de traitement des crédits à la consommation en faveur de SOFAC.

CIH BANK distribuera les crédits et portera leurs encours sur les livres.

Coopers Audit



- Conditions et modalités de rémunération :

Commission de gestion d'encours HT appliquée à CIH BANK :

La commission est calculée sur la base de l'encours brut mensuel : Encours fin de mois sain + Encours fin de mois impayé + Encours fin de mois contentieux.

La tarification appliquée est fixée à 1,4% HT du montant de l'encours brut mensuel.

Commission de recouvrement HT :

La commission de recouvrement est calculée sur la base des encours bruts mensuels selon le niveau du coût de risque réalisé par rapport au coût de risque cible défini dans les budgets annuels.

La tarification appliquée est fixée à 0,2% HT du montant de l'encours brut mensuel.

- Montant comptabilisé en produit au titre de l'exercice 2025 :

Le montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2025 s'élève à 27.256.471 Dhs HT.

- Montant encaissé au titre de l'exercice 2025 :

Le montant encaissé au titre de l'exercice 2025 s'élève à 35.406.539 Dhs TTC.

2.4. Contrat de bail à usage commercial.

- **Personnes concernées** : SOFAC SA et BADEEL SMARTLEASE SA

- **Date de la convention** : 19 juillet 2024

- **Nature et objet de la convention** : Contrat de bail à usage commercial conclu pour le compte de la succursale « Badeel Smartlease Succursale » pour une durée de trois (3) ans renouvelables.

- Montant comptabilisé en produits au titre de l'exercice 2025 :

- Le montant des prestations comptabilisées en produits au titre de l'exercice 2025 s'élève à 19.600 Dhs HT.

Casablanca, le 17 février 2026

Les Commissaires aux Comptes

COOPERS AUDIT MAROC S.A

COOPERS AUDIT MAROC
Siège: 33, Avenue Hassan II
CASABLANCA
Bureau: 50-52, Bd. Abdellatif Benkadour
CASABLANCA
Abdellah LAGHCHAOUI
Associé
Tél: 0522 42 11 90 - Fax: 0522 27 47 34

FORVIS MAZARS

forv/s mazars
76 Bd Abdoumoumen Rés. Kouroubia
7ème Etage - Casablanca
Tél: 05 22 42 34 23
Taha FERDAOUS
Associé

ÉTAT DES HONORAIRES VERSÉS AUX CONTRÔLEURS DE COMPTES

EN DIRHAMS	MAZARS AUDIT ET CONSEIL						COOPERS AUDIT MAROC						TOTAL 2025
	MONTANT/ANNÉE			POURCENTAGE/ANNÉE *			MONTANT/ANNÉE			POURCENTAGE/ANNÉE *			
	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	2023	2024	2025	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	240 000,00	240 000,00	240 000,00	24%	46%	27%	200 000,00	200 000,00	200 000,00	68%	71%	71%	440 000,00
Emetteur	240 000,00	240 000,00	240 000,00	100%	100%	100%	200 000,00	200 000,00	200 000,00	100%	100%	100%	440 000,00
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	156 000,00	80 000,00	80 000,00	16%	15%	9%		80 000,00	80 000,00	0%	29%	29%	160 000,00
Emetteur	156 000,00	80 000,00	80 000,00	100%	100%	100%	-	80 000,00	80 000,00	100%			160 000,00
Filiales													
Autres prestations rendues	604 000,00	200 000,00	567 650,00	60%	38%	64%	48 000,00			16%	0%	0%	567 650,00
Emetteur	604 000,00	200 000,00	567 650,00		100%		48 000,00			100%	100%	0%	567 650,00
Filiales													
Total général	1 000 000,00	520 000,00	887 650,00				296 000,00	280 000,00	280 000,00				1 167 650,00

* Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée



www.sofac.ma

SOFAC : Société Anonyme au capital de 242 017 500 dirhams
Siège Social : 57, Bd Abdelmoumen – Casablanca 20000 – RC Casablanca 29.095